Rapport annuel

de l'Université du Québec

et de ses établissements

2009

2010

Université du Québec

Crédits des photos en couverture

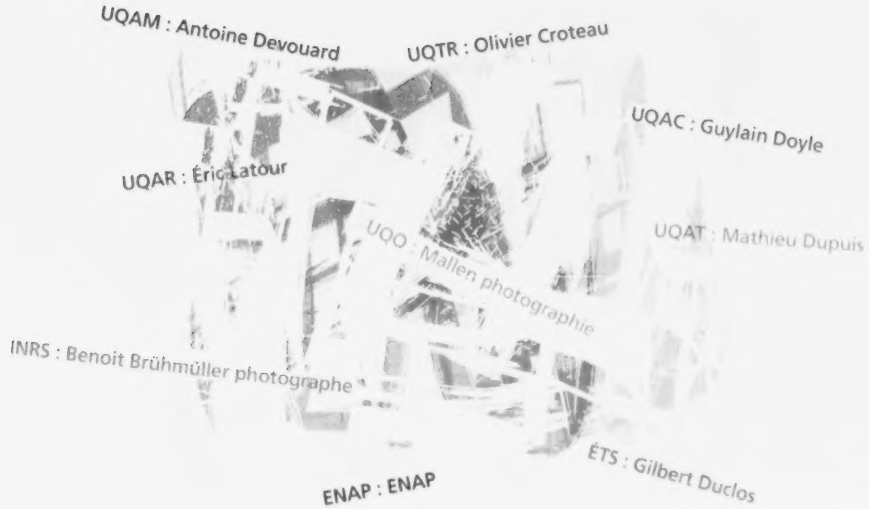

www.uquebec.ca

Québec, le 31 août 2011

Madame Line Beauchamp
Ministre de l'Éducation, du Loisir
et du Sport

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 25 de la Loi sur l'Université du Québec, je vous transmets notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mai 2010.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Sylvie Beauchamp

Sylvie Beauchamp

UQAM UQTR UQAC UQAR UQO UQAT INRS ENAP ÉTS

La production du rapport annuel de l'Université du Québec, dans sa forme et son contenu, résulte d'un ensemble de collaborations académiques, techniques et administratives à la grandeur de son réseau.

Conformément à la Loi sur la protection des non-fumeurs, l'Université du Québec a adopté des mesures limitant l'usage du tabac.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec – Bibliothèque nationale du Canada – ISSN 1202-175X.

Le réseau de l'Université du Québec

Rapport de la présidente 4

Code d'éthique et de déontologie 10

Statistiques

Inscriptions 12
Diplômes 14
Personnel 16
Recherche 18
Données financières 20

Rapport des établissements

Université du Québec à Montréal 22 UQAM
Université du Québec à Trois-Rivières 26 UQTR
Université du Québec à Chicoutimi 30 UQAC
Université du Québec à Rimouski 34 UQAR
Université du Québec en Outaouais 38 UQO
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 42 UQAT
Institut national de la recherche scientifique 46 INRS
École nationale d'administration publique 50 ENAP
École de technologie supérieure 54 ÉTS

États financiers 58

Université du Québec

Alors que la société du savoir est une réalité et que les défis économiques et sociaux sont importants, la mission confiée à l'Université du Québec par le gouvernement, en 1968, de faciliter l'accessibilité à l'enseignement universitaire, de contribuer au développement scientifique du Québec et au développement de ses régions, est encore, et plus que jamais, un ingrédient essentiel à la prospérité.

Présidente
Sylvie Beauchamp

L'Université du Québec est aujourd'hui un réseau de neuf établissements universitaires déployant leurs activités d'enseignement et de recherche ainsi que des services aux collectivités partout au Québec. Ce sont :

- l'Université du Québec à Montréal (incluant sa composante Télé-université)
- l'Université du Québec à Trois-Rivières
- l'Université du Québec à Chicoutimi
- l'Université du Québec à Rimouski
- l'Université du Québec en Outaouais
- l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- l'Institut national de la recherche scientifique
- l'École nationale d'administration publique
- l'École de technologie supérieure

Avec 495 695 diplômes décernés depuis leur création, dont près de 60 % à des femmes, un ancrage sur l'ensemble du territoire québécois, une offre de formation qui se renouvelle continuellement pour s'adapter au contexte d'aujourd'hui, des professeurs et des étudiants qui s'illustrent sur les scènes nationale et internationale tout en demeurant à l'avant-garde de la connaissance, les établissements du réseau de l'Université du Québec constituent un joyau du patrimoine universitaire hérité de la Révolution tranquille.

L'année écoulée a été remplie d'événements marquants. Le golfe du Mexique a été le lieu de l'une des pires catastrophes pétrolières à s'être produites à ce jour. Le tremblement de terre en Haïti, dont les conséquences se font toujours sentir, est venu toucher directement les communautés universitaires, qui y ont perdu des membres et des collaborateurs. Tous ces événements se sont déroulés sur fond de crise financière mondiale. Des professeurs et des chercheurs des établissements de l'Université du Québec ont été appelés à prendre la parole afin de les mettre en perspective.

Pendant ce temps et malgré tous les bouleversements, quelles que soient leur taille, leur localisation ou leurs spécialisations, les établissements de l'Université du Québec n'ont cessé de rayonner : de nombreux prix ont été décernés à leurs professeurs, à leurs chercheurs et à leurs étudiants; des découvertes importantes ont été faites dans leurs laboratoires; leurs infrastructures se sont développées et leurs partenariats au Québec et à l'étranger se sont multipliés. L'année 2009-2010 a été fructueuse.

LES RÉSULTATS

À l'automne 2009, les universités, écoles et institut du réseau de l'Université du Québec rassemblaient 88 567 étudiants, dont 18 565 nouveaux inscrits au premier cycle et plus de 4 500 étudiants étrangers en provenance de 100 pays. En 2009 seulement, 19 799 diplômes ont été délivrés, dont 19,5 % aux finissants des programmes de cycles supérieurs.

L'offre de plus de 750 programmes d'études aux trois cycles a été rendue possible grâce au concours de 6 454 employés réguliers, dont 2 516 enseignants. En plus des nouveaux programmes de formation courte développés en cours d'année aux premier et deuxième cycles, cinq programmes de maîtrise et de doctorat ont reçu l'aval du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, bonifiant d'autant l'offre de programmes aux étudiants.

En plus de contribuer à l'essor économique par la formation de la main-d'œuvre, les établissements de l'Université du Québec ont mené des activités de recherche de pointe dans des secteurs d'importance stratégique. En 2009-2010, les activités de recherche réalisées dans le réseau frôlaient les 210 millions de dollars. Année après année, l'investissement collectif des établissements de l'Université du Québec dans le savoir et dans l'économie les place dans une position enviable sur les scènes québécoise et canadienne.

L'Université du Québec s'est donné comme objectif de toujours mieux soutenir les établissements du réseau dans la réalisation de leurs activités d'enseignement, de recherche et de service aux collectivités en favorisant le partage de ressources ainsi que la collaboration. À cet effet, l'Université du Québec met à leur disposition des services, de l'expertise et des outils de travail adaptés à leurs besoins.

L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Le Fonds de développement académique du réseau

Pour déployer ses cinq volets favorisant les initiatives collectives, le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) disposait en 2009-2010 d'une enveloppe d'environ 1,8 million de dollars, cofinancée par l'Université du Québec et les établissements du réseau.

- Volet I - Actions stratégiques en formation et en recherche : 1,05 million de dollars ont été versés à vingt projets structurants ou stratégiques pour le développement académique des établissements du réseau.
- Volet II - Communauté scientifique réseau : 210 000 dollars ont été attribués à vingt-deux activités visant l'acquisition et le partage d'expertise.
- Volet III - Soutien aux programmes conjoints : 460 000 dollars ont été alloués pour soutenir la mise en place et le fonctionnement de quatorze programmes de formation qui font l'objet d'une collaboration entre des établissements du réseau, soit huit de doctorat, cinq de maîtrise et un de baccalauréat. L'Université du Québec est d'ailleurs un leader dans l'offre de programmes faisant l'objet d'un partenariat entre des universités québécoises.
- Volet IV - Prix d'excellence : quatre prix d'excellence ont été décernés pour souligner la qualité exceptionnelle du travail et de l'engagement de professeurs ou de cadres des établissements du réseau. Les récipiendaires sont présentés à la page 7.
- Volet V - Mobilité étudiante : 145 000 dollars ont été affectés à cinq projets visant à favoriser la mobilité des étudiants, notamment dans le cadre de programmes offerts conjointement par des établissements du réseau.

La réussite étudiante

L'Université du Québec a à cœur sa mission d'accessibilité et, à cet égard, elle poursuit ses efforts pour appuyer les établissements du réseau dans leurs initiatives visant à assurer la persévérance et la réussite étudiante. Comme par les années passées, le FODAR a été un véhicule privilégié pour soutenir financièrement les initiatives suivantes :

- Le déploiement de PROSPERE aux cycles supérieurs a été complété à l'automne 2010 avec son implantation dans tous les établissements de l'Université du Québec. PROSPERE propose une démarche de sensibilisation aux conditions de réussite construite autour d'un outil diagnostique informatisé.

- TRANSITIONS, le projet de recherche et de transfert de connaissances sur les transitions scolaires dans l'enseignement postsecondaire, soutenu par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, est arrivé à son terme. Il aura donné lieu à la publication de 12 importantes notes de recherche portant notamment sur les étudiants de première génération, l'influence des déterminants sociaux et culturels sur les parcours scolaires et les transitions dans les études postsecondaires, le travail salarié et les études, les aspirations scolaires et professionnelles, l'effet des relations sociales sur l'orientation, de même que le retour aux études chez les jeunes adultes. Le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur a entrepris la diffusion de ces connaissances nouvelles dans l'esprit du mandat d'animation qu'il exerce auprès de quarante universités, collèges et organismes du milieu éducatif.
- En prenant part à l'enquête nord-américaine National Survey of Student Engagement (NSSE), les établissements de l'Université du Québec ont pu se doter d'outils d'évaluation des facteurs de motivation de leur clientèle. Les résultats de leur participation à l'enquête Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS), qui porte sur la satisfaction des étudiants des cycles supérieurs relativement à leur formation, sont, quant à eux, en phase d'analyse.
- Plusieurs nouvelles capsules animées et accessibles via Internet ont été développées grâce au Programme de développement des compétences informationnelles pour promouvoir l'utilisation des ressources des bibliothèques et favoriser une attitude critique face à la qualité des différentes sources d'information. Par ailleurs, un blogue collectif a été lancé afin de permettre aux professionnels des bibliothèques de relever les nouveaux défis en lien avec la gestion des connaissances et le Web 2.0.

- Le Groupe d'intervention en innovation pédagogique, composé de membres du personnel des établissements du réseau dont les mandats touchent l'instauration des meilleures pratiques pédagogiques dans l'enseignement, a poursuivi ses travaux sur une base régulière.
- La communauté des professionnels qui interviennent dans l'évaluation périodique des programmes de formation des établissements du réseau a bénéficié d'outils de travail améliorés à la suite de la révision de la trousse leur fournissant des indicateurs pertinents pour cette opération. Une offre de service renouvelée, favorisant le développement et le maintien de l'expertise en évaluation de programmes, a également été mise en place par l'Université du Québec. Dans cette optique, l'évaluation des programmes conjoints a été l'objet d'une attention particulière.
- Huit établissements du réseau poursuivent ensemble le développement des environnements permettant l'accessibilité aux ressources des bibliothèques et s'investissent pour trouver des moyens de rapprocher les étudiants des ressources dont ils ont besoin. L'UQAM, en collaboration avec ces établissements, a également entrepris la refonte de son système de gestion des bibliothèques.
- En matière de formation à distance, plusieurs modules développés par les établissements de l'Université du Québec sont complétés et offerts via ENVAM, campus numérique français dédié à l'environnement et à l'aménagement du territoire. À cela s'ajouteront sous peu de nouveaux modules sur la dynamique des milieux forestiers et sur le développement durable.
- Dans le cadre des activités de la communauté ValoRIST, qui a pour objet le développement de connaissances et de compétences en matière de valorisation de la recherche et de l'innovation sociale et technologique, deux séminaires ont été offerts : l'un portait sur l'innovation sociale, et l'autre, sur l'expérience de la négociation. La communauté a également vécu une période de transition, marquée par la fin du financement provenant des conseils subventionnaires fédéraux ainsi que par la mise en place de nouvelles assises pour l'opération et la gestion de ses activités. Depuis décembre 2009, c'est l'INRS qui a pris le relais dans le pilotage de la communauté ValoRIST.

- Pour sa part, le Réseau québécois en innovation sociale a continué ses interventions, notamment à travers ses publications et l'animation de son site Internet. Un projet de mobilisation et de coconstruction des savoirs et savoir-faire en innovation sociale a été mis en œuvre alors que l'inventaire et la formalisation de pratiques, la recension et la conception d'outils ainsi que l'accompagnement de projets qui s'inscrivent dans un processus d'innovation sociale se sont poursuivis.

L'ADMINISTRATION

L'année 2009-2010 a été une année charnière sur le plan administratif pour l'Université du Québec, qui fournit de nombreux services en cette matière afin de répondre aux besoins des établissements du réseau.

- L'Université du Québec a concentré ses efforts sur le soutien aux établissements pour la mise en application de normes comptables répondant aux nouvelles exigences gouvernementales. Elle a également contribué à la réalisation des travaux requis découlant de l'intégration du réseau de l'Université du Québec au périmètre comptable du gouvernement du Québec.
- L'Université a aussi appuyé les établissements dans leurs travaux portant sur l'équité salariale, leurs démarches devant être complétées avant la date butoir du 31 décembre 2010.
- Parmi ses nombreuses activités réalisées au cours de l'année, le Centre de services communs de l'Université du Québec a assuré le déploiement du nouveau Système intégré de gestion administrative dans plusieurs établissements du réseau.
- Dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir du gouvernement du Canada, l'Université du Québec a obtenu un financement pour implanter deux salles de relève informatique dans le réseau. Ces salles contiendront toute l'infrastructure nécessaire pour accueillir les serveurs des établissements désireux de les utiliser afin d'assurer une continuité de service en cas de problème majeur au site principal.
- Afin d'optimiser la distribution de l'enveloppe prévue par le gouvernement du Québec pour assurer la résorption du déficit d'entretien accumulé du parc immobilier des universités, l'Université du Québec a piloté un projet impliquant toutes les universités québécoises visant à faire adopter une méthodologie commune, bien documentée et reconnue pour l'évaluation de l'entretien différé accumulé. Ce projet comprend aussi l'utilisation d'un progiciel de support qui servira à l'analyse comparative de différents scénarios d'investissement ainsi qu'à la préparation des projets à inscrire aux Plans quinquennaux d'investissement du gouvernement dans le futur.
- L'Université du Québec a entrepris une refonte de son système de planification et de gestion des actifs immobiliers en y intégrant des indicateurs de gestion présentés de façon dynamique et des rapports paramétrables qui serviront aux gestionnaires et aux instances décisionnelles du réseau.

L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

L'Assemblée des gouverneurs a connu plusieurs changements au cours de l'année 2009-2010. Elle a accueilli, en janvier 2010, sept nouveaux membres socio-économiques : Diane Beaudry, Guylaine Dubuc, Sylvie Dulude, Jean-Pierre Hotte et Johanne Perron, ainsi que Chantal Bouvier et Sonia Gauthier, qui ont succédé à Marcelline Picard-Kanapé et à Claire Simard. Le 29 juin 2010, Christian Goulet, membre socio-économique, remettait sa démission.
Hélène Grand-Maître a succédé à Jean Lavoie à titre de vice-présidente à l'administration et Pierre Lefrançois, alors vice-président à l'enseignement et à la recherche par intérim, a été confirmé dans son poste. André G. Roy a pris, pour sa part, la relève de Michel Quimper comme secrétaire général.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Afin de toujours offrir une réponse adéquate aux besoins de la population québécoise, l'Université du Québec orientera particulièrement ses interventions de l'année à venir vers le soutien aux établissements du réseau s'inscrivant dans le cadre de :

- la promotion du partage d'expertise, d'outils et de pratiques exemplaires en matière de reconnaissance des acquis académiques et expérientiels;
- l'actualisation de la mission d'accessibilité aux études supérieures pour tenir compte des étudiants à besoins particuliers et de la capacité des universités à répondre à cette réalité;
- la consolidation et la modernisation des systèmes de gestion et d'information;
- la définition et le suivi d'un portefeuille d'indicateurs répondant à des besoins jugés prioritaires (statistiques de base sur les étudiants, indicateurs orientés, statistiques d'enquêtes, indicateurs prévisionnels et analyses de sensibilité, etc.);
- l'identification des facteurs clés favorisant la réussite et le partage des pratiques et des expertises à ce sujet.

L'Université du Québec et ses établissements ont en commun une vision du Québec basée sur la prospérité économique, le développement social et la responsabilité citoyenne indissociable de l'éducation et du savoir. Individuellement et collectivement, ils sont une force pour le Québec d'aujourd'hui et de demain.

Josiane Boulad-Ayoub, professeure de philosophie moderne au Département de philosophie de l'Université du Québec à Montréal.

Prix d'excellence en enseignement
Volet carrière

Jorge Niosi, professeur au Département de management et technologie de l'Université du Québec à Montréal.

Prix d'excellence en recherche et création
Volet carrière

René Garneau, vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Prix d'excellence en gestion
Volet réalisation

Jeanne Simard, professeure au Département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Prix d'excellence en enseignement
Volet réalisation

Doctorats honorifiques
Année 2009-2010

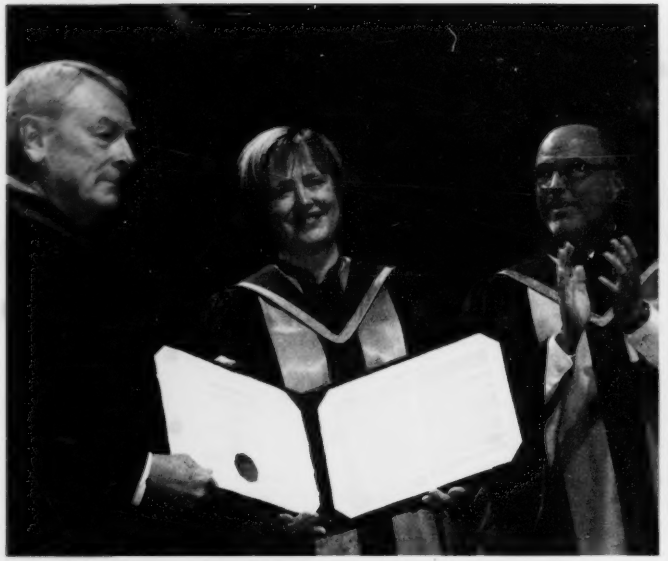

Richard W. Pound.

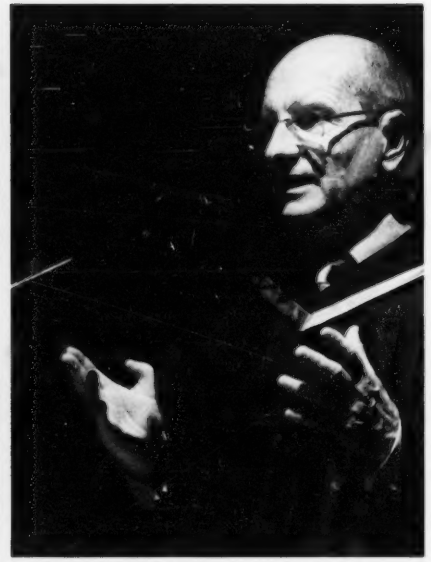

Jean-François Alexandre Dhainaut.

UQAM André Corboz
Jacques Godbout
Denis Marleau
Lise Payette
Michel Robert
Vicente Guillermo Verez Bencomo

UQTR Gilles Boulet (à titre posthume)
Rita Lafontaine
Roy J. Shephard

UQAC Jacynthe Côté
Pierre Lavoie
Monique F. Leroux

UQAR Élisabeth Carrier
Bernard Derome
Maurice Tanguay

ENAP Louis Bernard
André Dicaire
Sheila Fraser

ÉTS Alain Bellemare

Jean-François Alexandre Dhainaut
Richard W. Pound

DIRECTION

SYLVIE BEAUCHAMP
Présidente

HÉLÈNE GRAND-MAÎTRE
Vice-présidente à l'administration

PIERRE LEFRANÇOIS
Vice-président à l'enseignement et à la recherche

ANDRÉ G. ROY
Secrétaire général

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Présidente

SYLVIE BEAUCHAMP*
Présidente, Université du Québec

Membres

YVES BEAUCHAMP
Directeur général, École de technologie supérieure

DIANE BEAUDRY
Présidente, Groupe Conseil Projestion inc.

MICHEL BELLEY
Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

JEAN P. BOUCHER
Professeur, Université du Québec à Montréal

GHISLAIN BOURQUE*
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

CHANTAL BOUVIER
Vice-présidente – Stratégie et Affaires publiques, Chambre de commerce du Montréal métropolitain

MARC CHABOT
Professeur, Université du Québec à Montréal

JEAN-PIERRE CLERMONT*
Conseiller et administrateur de sociétés

DANIEL CODERRE
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

CLAUDE CORBO
Recteur, Université du Québec à Montréal

GUYLAINE DUBUC
Directrice générale, Caisse Desjardins du Carrefour des lacs

SYLVIE DULUDE
Directrice générale, Caisse Desjardins des Moissons

YASMINE FÉLIX
Étudiante, Télé-université, composante de l'UQAM

GEORGES FRENETTE*
Professeur, Université du Québec à Chicoutimi

SONIA GAUTHIER*
Directrice générale, Caisse Desjardins Les Estacades

JEAN-PIERRE HOTTE
Directeur général, Association des centres jeunesse du Québec

JOHANNE JEAN
Rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

JOHANNE PERRON*
Directrice générale, Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal

MARCEL PROULX
Directeur général, École nationale d'administration publique

MICHEL RINGUET*
Recteur, Université du Québec à Rimouski

ABDELHAQ SARI
Étudiant, Université du Québec à Montréal

JEAN VAILLANCOURT
Recteur, Université du Québec en Outaouais

Personnes convoquées

RAYMOND DUCHESNE
Directeur général, Télé-université, composante de l'UQAM

HÉLÈNE GRAND-MAÎTRE
Vice-présidente à l'administration, Université du Québec

PIERRE LEFRANÇOIS
Vice-président à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

Personne invitée comme représentant du personnel de soutien

MARCEL DESROSIERS
INRS-Institut Armand-Frappier

Secrétaire

ANDRÉ G. ROY
Secrétaire général, Université du Québec

* Membre du Comité exécutif

CONSEIL DES ÉTUDES

Présidente

SYLVIE BEAUCHAMP
Présidente, Université du Québec

Membres

CHRISTIAN BÉLANGER
Étudiant, Université du Québec à Chicoutimi

FRANCINE BELLE-ISLE
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Chicoutimi

GENEVIÈVE BREAULT
Étudiante, Université du Québec à Montréal

DANIEL CODERRE
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

SONIA CORRIVEAU
Étudiante, École nationale d'administration publique

GUY CUCUMEL
Professeur, Université du Québec à Montréal

DENIS DUBÉ
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Outaouais

JOSÉE S. LAFOND
Professeure, Université du Québec à Montréal

PIERRE LEFRANÇOIS
Vice-président à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

DENIS MARTEL
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

NELSON MICHAUD
Directeur de l'enseignement et de la recherche, École nationale d'administration publique

AHMED NACIRI
Professeur, Université du Québec à Montréal

CLAUDE OLIVIER
Directeur des affaires académiques et directeur exécutif, École de technologie supérieure

JEAN-PIERRE OUELLET
Vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski

ANDRÉ PARADIS
Vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique, Université du Québec à Trois-Rivières

ROBERT PROULX
Vice-recteur à la vie académique, Université du Québec à Montréal

Personne convoquée

MARTIN NOËL
Directeur de l'enseignement et de la recherche, Télé-université, composante de l'UQAM

Secrétaire

ANDRÉ G. ROY
Secrétaire général, Université du Québec

COMMISSION DE PLANIFICATION

Présidente

SYLVIE BEAUCHAMP
Présidente, Université du Québec

Membres

YVES BEAUCHAMP
Directeur général, École de technologie supérieure

MICHEL BELLEY
Recteur, Université du Québec à Chicoutimi

GHISLAIN BOURQUE
Recteur, Université du Québec à Trois-Rivières

DANIEL CODERRE
Directeur général, Institut national de la recherche scientifique

CLAUDE CORBO
Recteur, Université du Québec à Montréal

HÉLÈNE GRAND-MAÎTRE
Vice-présidente à l'administration, Université du Québec

JOHANNE JEAN
Rectrice, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

PIERRE LEFRANÇOIS
Vice-président à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec

MARCEL PROULX
Directeur général, École nationale d'administration publique

MICHEL RINGUET
Recteur, Université du Québec à Rimouski

JEAN VAILLANCOURT
Recteur, Université du Québec en Outaouais

Personne convoquée

RAYMOND DUCHESNE
Directeur général, Télé-université, composante de l'UQAM

Secrétaire

ANDRÉ G. ROY
Secrétaire général, Université du Québec

Code d'éthique et de déontologie

Mise en application

Au cours de l'année 2009-2010, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec, responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs, n'a été saisi d'aucune demande d'avis ni d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateur, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*.

3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens, ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

a) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs;

b) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec;

c) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec;

d) la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocole d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

a) le président de l'Université;

b) le recteur de chaque université constituante;

c) les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures;

d) les professeurs et les étudiants;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

e) les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail;

f) le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial;

qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

14. Mécanismes d'application

14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec;

b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs;

c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi;

d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs;

b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

14.2 Traitement des allégations de transgression du code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, une réprimande, une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, une demande de révocation à l'autorité compétente si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption[1] par l'Assemblée des gouverneurs.

1 Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200

Figure 1
Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur les inscriptions de 1er cycle (en %)

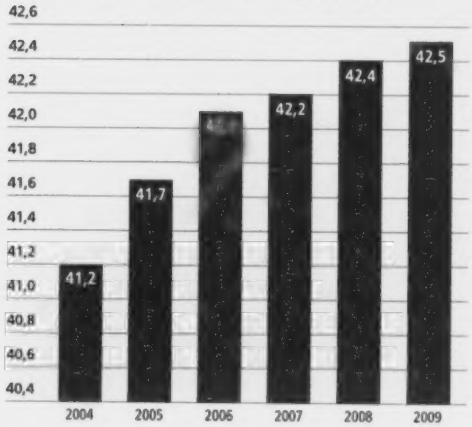

Figure 2
Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

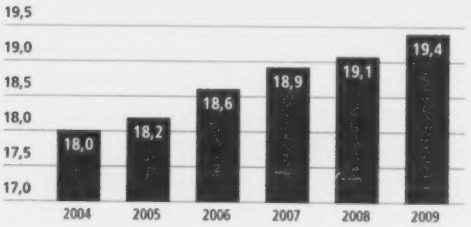

Figure 3
Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)

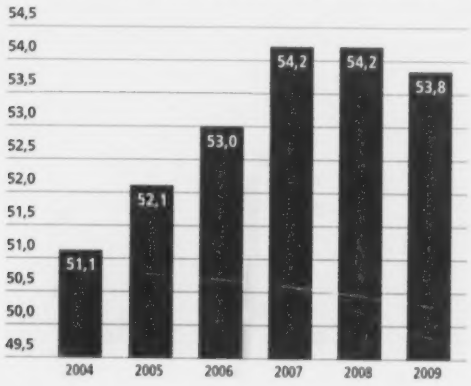

Les inscriptions[1]

Inscriptions à l'automne 2009

	UQAM*	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
Nombre total d'inscriptions[2]	47 520	11 947	6 493	5 973	5 696	3 014	668	2 017	5 239	88 567
En équivalence au temps plein de l'année 2009-2010	28 114	8 095	4 318	3 662	3 627	1 590	344	814	4 489	55 053
Nouveaux dans l'établissement au 1er cycle	10 090	2 769	1 333	1 247	1 340	654	N.A.P.	N.A.P.	1 132	18 565

* Incluant ceux inscrits à la TÉLUQ

À l'automne 2009, l'Université du Québec comptait 88 567 étudiants, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à l'automne précédent. Au premier cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 26 % des étudiants de premier cycle. La proportion d'étudiants de deuxième cycle se situe à 15,4 % de l'ensemble des étudiants, alors que celle des étudiants de troisième cycle se situe à 4 %. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 11,3 % depuis l'automne 2004.

Indicateurs (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
% d'inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1er cycle[3]	35,6	51,9	51,5	49,9	51,5	36,5	N.A.P.	N.A.P.	58,9	42,5
% d'inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions	16,4	14,4	17,6	17,4	22,4	18,5	100,0	100,0	18,8	19,4
% de femmes aux cycles supérieurs	56,6	59,2	53,5	54,7	55,9	63,6	47,2	53,4	18,1	53,8

À l'automne 2009, 42,5 % des étudiants de premier cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat (**figure 1**). Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs continue d'augmenter et atteint maintenant 19,4 % (**figure 2**), alors qu'il était de 18 % en 2004. En ce qui concerne la proportion de femmes aux cycles supérieurs, elle se situe à 53,8 % (**figure 3**), alors que la proportion de femmes sur l'ensemble des inscriptions s'avère relativement stable depuis plusieurs années, et se situait à 61,1 % à l'automne 2009.

1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.
2 Les données incluent les programmes d'échange ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ.
3 Les données de l'UQTR incluent les doctorats de premier cycle.

Répartition selon le genre de programme (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
Baccalauréat[4]	40,1	59,6	55,4	60,8	57,4	40,0	N.A.P.	N.A.P.	66,0	46,7
Certificat	29,6	18,0	21,9	17,6	16,2	34,5	N.A.P.	N.A.P.	6,4	23,7
Autres, 1er cycle[5]	13,9	7,9	5,1	4,3	4,0	6,9	N.A.P.	N.A.P.	8,8	10,2
Maîtrise	7,6	7,7	10,0	9,3	13,4	5,7	35,2	57,8	9,9	9,7
DESS[6]	2,3	1,3	2,9	3,1	3,6	4,3	–	14,4	1,7	2,6
Doctorat	3,2	3,7	2,8	2,0	1,4	1,6	44,3	2,2	4,9	3,4
Autres, 2e et 3e cycles[5]	3,3	1,8	1,9	2,9	4,0	7,0	20,5	25,6	2,3	3,7

Une proportion de 70,4 % des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 15,7 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise, au DESS ou au doctorat (**figures 4** et **5**).

Répartition selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,4	14,1	6,9	14,5	11,3	23,8	10,3	–	–	5,2
Sciences pures	4,4	3,1	4,1	5,3	–	2,3	43,0	–	–	3,9
Sciences appliquées	4,7	7,0	10,9	2,3	3,3	3,9	8,8	–	91,0	10,2
Sciences humaines	20,5	23,7	16,8	10,5	21,6	14,3	17,4	–	–	18,1
Lettres	6,1	3,0	4,4	1,4	2,8	–	–	–	–	4,3
Droit	1,7	–	–	–	0,1	–	–	–	–	0,9
Sciences de l'éducation	10,5	13,6	19,3	25,1	11,5	14,2	–	–	–	11,8
Sciences de l'administration	33,0	30,5	28,1	36,8	42,1	23,9	–	94,5	1,2	32,1
Arts	4,9	0,8	4,7	–	2,5	9,0	–	–	–	3,5
Études plurisectorielles	13,8	4,2	4,8	4,1	4,8	8,6	20,5	5,5	7,8	10,0

À l'automne 2009, 72,2 % des étudiants de l'Université du Québec ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'éducation, en sciences de l'administration ou en sciences appliquées. Cette proportion s'est avérée relativement stable au fil des ans. Par rapport à l'automne 2004, la proportion d'inscriptions dans le secteur de l'éducation a diminué légèrement, passant de 13 % à 11,8 %. Au cours de la même période, le secteur des sciences de la santé a, pour sa part, connu une hausse, passant de 4,2 % à 5,2 %. Il en est de même pour le secteur des sciences humaines, qui est passé de 16,9 % à l'automne 2004 à 18,1 % à l'automne 2009 (**figure 6**).

4 Les données de l'UQTR incluent les doctorats de premier cycle.
5 Comprend les programmes courts, les propédeutiques ainsi que les étudiants libres et les auditeurs.
6 Diplôme d'études supérieures et spécialisées.
– Aucune inscription
N.A.P. : Ne s'applique pas.

Figure 4
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

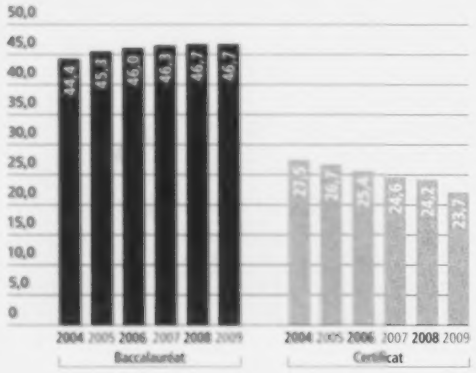

Figure 5
Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

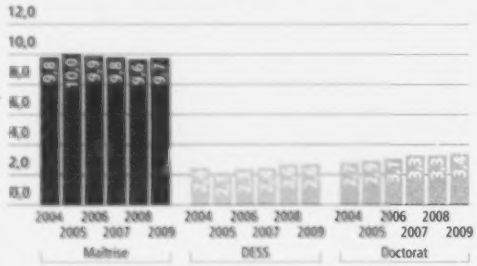

Figure 6
Évolution de la proportion des inscriptions dans les domaines qui regroupent le plus d'étudiants (en %)

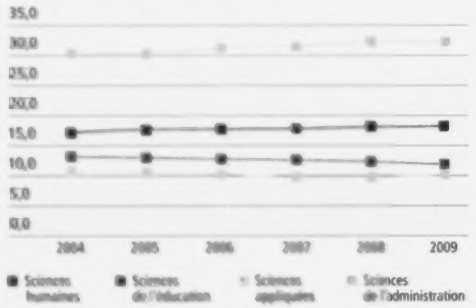

Les diplômes[1]

Total des diplômes décernés

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
En 2009	10 858	2 429	1 894	1 207	1 381	617	110	423	880	19 799
De 1968 à 2009 inclusivement	270 267	71 927	47 990	35 396	33 109	13 447	2 089	7 931	13 539	495 695

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 495 695 diplômes, dont 57,7 % ont été attribués à des femmes. En 2009, 19 799 nouveaux diplômes ont été décernés, ce qui constitue une diminution de 2,6 % par rapport à 2008. De ce nombre, 8 941 l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 10 858[2] par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au premier cycle demeure particulièrement élevée, celles-ci récoltant 62,2 % des diplômes émis au baccalauréat et 64,4 % au certificat. Aux cycles supérieurs, cette proportion se situe à 46,8 % (**figure 7**).

Répartition des diplômes décernés en 2009 selon le genre de diplômes (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
Baccalauréat[3]	42,1	63,8	55,8	61,6	56,8	51,4	–	–	77,3	49,0
Certificat	39,6	24,4	21,4	25,3	21,2	42,6	–	–	7,4	31,5
Maîtrise	13,4	8,9	18,3	9,0	10,4	1,3	61,8	70,7	11,2	13,8
DESS[4]	3,7	1,5	3,7	3,3	11,6	4,4	–	28,6	1,0	4,4
Doctorat	1,2	1,4	0,8	0,8	–	0,3	38,2	0,7	3,1	1,3

Le nombre de diplômes décernés en 2009 par rapport à 2008 a diminué de 4,3 % au doctorat, de 4,1 % au DESS, de 2,6 % au certificat de premier cycle et de 11,5 % à la maîtrise. La seule hausse a été constatée au baccalauréat (0,5%) (**figure 8**).

Figure 7
Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplômes décernés en 2009 (en %)

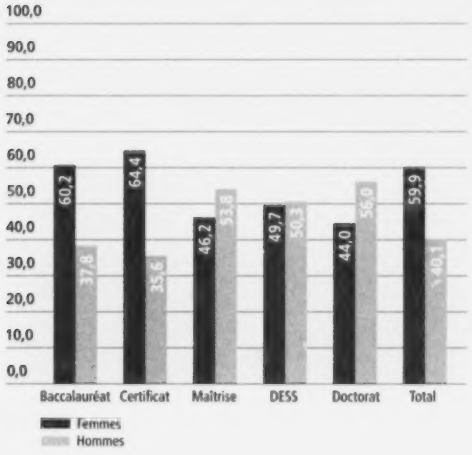

Figure 8
Répartition des diplômes décernés en 2009 selon le genre de diplômes (en %)

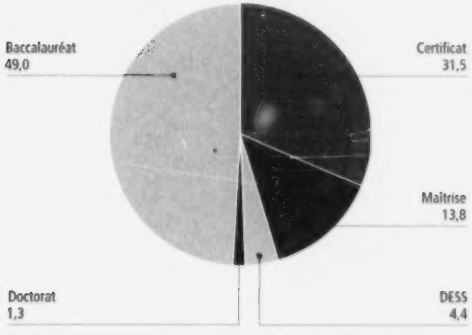

1 Source : Système PRISME, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche
2 De ce nombre, 976 ont été émis pour la composante Télé-université de l'UQAM.
3 Les données de l'UQTR incluent les doctorats de premier cycle.
4 Diplôme d'études supérieures et spécialisées

Répartition des diplômes décernés en 2009 selon le domaine d'études (en %)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
Sciences de la santé	0,2	15,1	3,6	16,8	11,2	24,8	12,7	–	–	5,0
Sciences pures	5,4	4,8	3,8	7,8	–	0,6	64,5	–	–	4,8
Sciences appliquées	4,9	7,1	12,1	2,2	2,1	2,4	15,5	–	100,0	9,6
Sciences humaines	20,6	25,5	12,5	9,0	19,8	18,8	7,3	–	–	18,1
Sciences de l'éducation	9,1	13,4	12,2	24,9	8,3	14,9	–	–	–	10,4
Sciences de l'administration	45,8	29,0	50,4	38,0	52,7	27,1	–	100,0	–	42,5
Arts	4,9	1,3	3,1	–	3,5	4,4	–	–	–	3,5
Lettres	5,7	2,3	1,7	1,0	2,0	–	–	–	–	3,7
Droit	1,7	–	–	–	0,2	–	–	–	–	0,9
Études plurisectorielles[5]	1,7	1,5	0,6	0,3	0,2	7,0	–	–	–	1,5

La répartition des diplômes décernés selon le domaine d'études s'est avérée relativement stable au fil des ans. Depuis 2004, la proportion de diplômes décernés en sciences de l'administration est passée de 41,5 % du total des diplômes à 42,5 % en 2009. Au cours de la même période, cette proportion est passée de 13,1 % à 10,4 % en sciences de l'éducation, de 16 % à 18,1 % en sciences humaines, et de 4,4 % à 4,8 % en sciences pures (figure 9).

Pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire (en %)

	BACCALAURÉAT	MAÎTRISE	DOCTORAT
Sciences de la santé	6,7	0,7	1,5
Sciences pures	4,5	9,1	29,3
Sciences appliquées	14,4	7,0	18,0
Sciences humaines	22,3	16,5	36,5
Sciences de l'éducation	16,9	3,3	2,3
Sciences de l'administration	26,1	56,5	5,3
Arts	4,6	2,4	2,6
Lettres	1,8	3,7	4,5
Droit	1,1	0,8	–
Études plurisectorielles[6]	1,6	–	–

La répartition des diplômes entre les différents domaines d'études varie selon le grade décerné. Ainsi, 29,3 % des diplômes de doctorat sont décernés en sciences pures, alors que ce même secteur ne compte que pour 4,5 % des diplômes de baccalauréat. De même, la proportion de diplômes décernés en sciences humaines est de 36,5 % au niveau du doctorat, alors qu'elle n'est que de 22,3 % au niveau du baccalauréat. À l'inverse, le secteur des sciences de l'administration, qui compte pour 26,1 % de tous les diplômes de baccalauréat décernés et pour 56,5 % des diplômes de maîtrise, se retrouve avec seulement 5,3 % du volume des doctorats.

5 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures, le certificat d'études pluridisciplinaires, le certificat personnalisé et le certificat multidisciplinaire.
6 Comprend le baccalauréat ès arts par cumul de certificats ou mineures.
– Aucun diplôme

Figure 9
Répartition des diplômes décernés en 2009 selon le domaine d'études (en %)

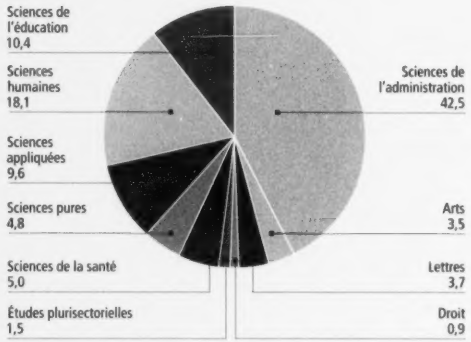

Figure 10
Répartition du personnel régulier au 31 mars 2010 selon la catégorie (en %)

Figure 11
Répartition du personnel enseignant régulier selon le domaine d'enseignement en 2009-2010 (en %)

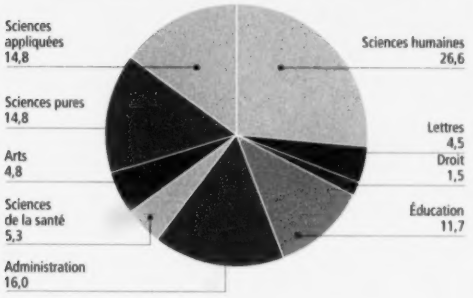

Répartition du personnel régulier selon la catégorie[1]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	UQ	CSC[2]	RÉSEAU
Enseignant	1 115	371	217	183	174	107	142	45	162	–	–	2 516
Direction	125	33	21	21	21	17	18	12	27	20	2	317
Professionnel	447	149	109	84	63	38	60	30	93	28	15	1 115
Technique	370	113	70	52	55	29	70	36	93	14	3	905
Bureau	579	168	110	93	89	41	52	39	98	22	2	1 291
Métiers et services	131	37	24	30	8	3	31	4	43	–	–	310
Total	2 767	870	551	462	410	234	373	166	516	84	22	6 454

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, la plus grande catégorie en importance est le personnel enseignant, qui comprend 39 % des effectifs. Par la suite, on retrouve le personnel professionnel et technique, qui représente 31,3 % des effectifs, et le personnel des groupes bureau et métiers et services (24,8 % des effectifs). Quant au personnel de direction, il constitue 4,9 % du personnel régulier (**figure 10**). Sur une période de 5 ans, soit depuis 2005, les effectifs totaux ont augmenté de 8,1 %. Les plus fortes augmentations se situent chez le personnel professionnel (18,4 % par rapport à 2005) et technique (16,4 % par rapport à 2005). Toujours au cours de la même période, le personnel enseignant régulier a augmenté de 6,5 %, et le personnel de direction a augmenté de 6,7 %.

Répartition du personnel enseignant régulier selon le domaine (en %)[3]

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
Sciences de la santé	1,1	12,8	5,3	11,2	7,0	9,3	10,5	–	–	5,3
Sciences pures	12,4	14,4	18,1	24,5	1,1	4,7	48,0	–	10,3	14,8
Sciences appliquées	7,1	10,5	13,3	9,6	10,7	24,3	15,1	4,6	88,3	14,8
Sciences humaines	31,8	26,7	25,7	14,9	31,0	23,4	25,7	38,6	1,4	26,6
Lettres	5,6	4,2	7,5	4,8	4,8	1,9	–	–	–	4,5
Droit	2,7	0,3	1,8	–	1,1	–	–	6,8	–	1,5
Sciences de l'éducation	11,9	16,1	12,8	17,0	10,1	22,4	–	–	–	11,7
Sciences de l'administration	19,0	12,5	12,0	17,5	29,4	11,2	0,7	50,0	–	16,0
Arts	8,4	2,5	3,5	0,5	4,8	2,8	–	–	–	4,8

Une proportion de 38,3 % du personnel enseignant régulier enseigne dans des domaines reliés aux sciences humaines et à l'éducation. Les autres domaines qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences de l'administration (16 %), les sciences pures (14,8 %) et les sciences appliquées (14,8 %) (**figure 11**).

1 Source : Budgets de fonctionnement 2009-2010, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 2010 et occupant un poste autorisé au Fonds de fonctionnement ou au Fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.

2 Centre de services communs de l'Université du Québec

3 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2009.

– Aucun employé

Indicateurs sur le personnel enseignant régulier

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
% de détenteurs de doctorat[4]	84,8	82,8	79,2	75,5	82,4	51,4	99,3	93,2	81,5	82,4
% de femmes[5]	37,5	36,4	34,1	38,3	46,5	38,3	21,7	31,8	12,3	35,2
Ratio EEETP/personnel enseignant[6]	25,2	21,8	19,9	20,0	20,8	14,9	N.A.P.	N.A.P.	27,7	23,1

Au sein de l'Université du Québec, la proportion de professeurs qui détiennent au moins un doctorat se situe à l'automne 2009 à 82,4 %, ce qui constitue une augmentation de 2,4 points de pourcentage depuis 2004 (**figure 12**). Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (**figure 13**). En effet, la proportion de femmes est passée de 29 % en 2004 à 35,2 % en 2009. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EEETP) sur le nombre de professeurs, il demeure relativement stable, et se situe à 23,1 en 2009, comparativement à 23,6 en 2004.

Chargés de cours

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
Chargés de cours[7]	1 487	572	422	339	349	285	N.A.P.	101	251	3 806
% de femmes chez les chargés de cours	42,8	43,0	41,2	45,7	45,8	53,0	N.A.P.	18,8	12,4	41,3

Figure 12
Évolution de la proportion de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)

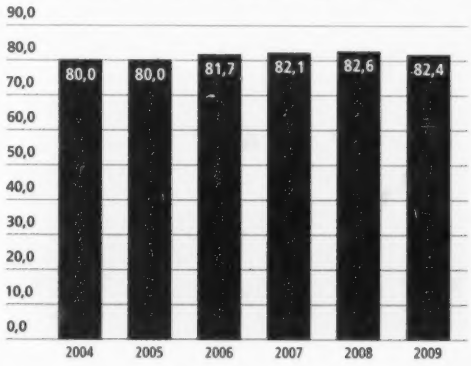

Figure 13
Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)

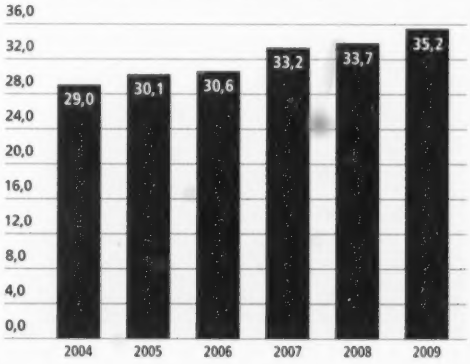

4 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2009. L'information n'étant pas disponible pour 23 individus, ceux-ci ont été exclus du calcul.

5 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1er octobre 2009.

6 Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1er cycle.

7 Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2009-2010 et transmises par la Direction des relations du travail et de la rémunération globale. N.A.P. : Ne s'applique pas.

Figure 14
Évolution du montant des octrois de recherche (en 000 $)

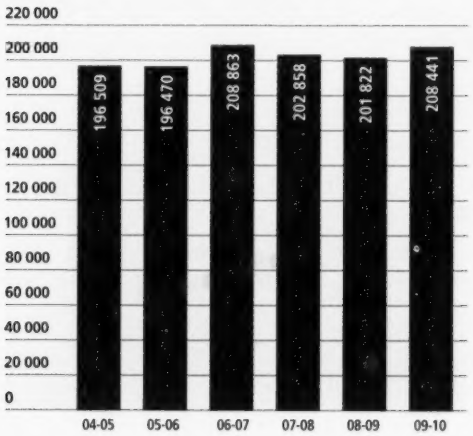

Figure 15
Répartition des octrois de recherche en 2009-2010 selon les champs disciplinaires de la Classification de la recherche universitaire (CRU) (en %)

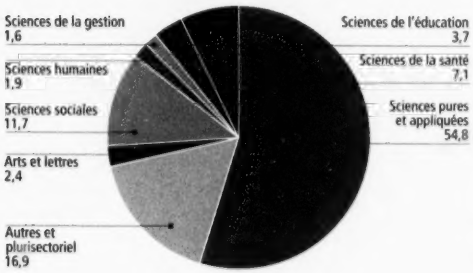

Recherche subventionnée et contractuelle 2009-2010

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
Nombre d'octrois	1 221	436	474	323	210	332	668	91	506	4 261
Montant des octrois en 000 $ - excluant FCI et contreparties	59 233	18 294	15 187	20 868	5 814	9 845	38 213	3 866	16 495	187 814
FCI et contreparties associées en 000 $[2]	3 488	825	1 429	426	150	682	12 556	–	1 071	20 627
Montant total des octrois en 000 $	62 722	19 118	16 616	21 294	5 964	10 527	50 768	3 866	17 566	208 441
% des montants sous forme de contrats	5,7	13,1	4,7	4,7	4,9	16,0	12,4	50,8	26,8	10,9
Valeur des octrois/Nombre de professeurs[3]	56 253	51 532	76 571	116 358	34 277	98 380	357 525	85 906	108 433	82 846

En 2009-2010, les octrois de recherche de l'Université du Québec totalisaient 208 440 632 $ comparativement à 201 821 263 $ en 2008-2009 (**figure 14**), soit une augmentation de 3,3 %.

Octrois 2009-2010 selon la Classification de la recherche universitaire (CRU) en 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
Génie	2 500	2 774	3 798	1 072	1 225	3 820	4 246	5	15 678	35 117
Sciences appliquées	4 863	8	670	9 366	105	4 381	12 144	–	–	31 536
Sciences naturelles	13 499	4 089	5 269	4 060	150	181	17 723	–	–	44 972
Sciences mathématiques	2 049	168	220	–	233	–	–	–	–	2 670
Sciences médicales	3 471	1 609	679	133	95	9	7 009	125	–	13 130
Sciences infirmières	–	170	102	81	264	–	–	–	–	617
Sciences de l'activité physique et réadaptation	759	178	39	–	–	9	–	–	–	984
Sciences de l'éducation	3 933	2 194	513	370	536	63	30	–	–	7 639
Sciences de la gestion	1 619	885	206	196	99	298	–	48	–	3 350
Sciences humaines	2 469	593	544	137	47	15	83	–	–	3 888
Sciences sociales	10 590	2 039	1 321	989	2 182	514	4 054	2 670	–	24 360
Création littéraire et artistique	1 555	176	331	30	8	10	11	–	–	2 121
Études des arts et des lettres	2 223	49	315	255	–	–	–	–	–	2 842
Autres et plurisectoriel	13 192	4 187	2 610	4 605	1 019	1 227	5 470	1 017	1 888	35 214
Total	62 722	19 118	16 616	21 294	5 964	10 527	50 768	3 866	17 566	208 441

En 2009-2010, la recherche en sciences pures et appliquées (incluant génie, sciences appliquées, sciences naturelles et sciences mathématiques) constituait 54,8 % du montant total des octrois; celle dans le domaine des sciences sociales et humaines, 21,2 % (incluant sciences de l'éducation, sciences de la gestion, sciences humaines, sciences sociales, création littéraire et artistique, études des arts et lettres); et celle en sciences de la santé, 7,1 % (sciences médicales, sciences infirmières, sciences de l'activité physique et réadaptation) (**figure 15**).

1 Données définitives (sauf pour l'UQAM) en date du 8 avril 2011.
Source : Données extraites en partie de l'Inventaire des financements de la recherche de l'Université du Québec (système IFR).
2 Montants des subventions versées par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et des contreparties associées, incluant la FEI, tels que déclarés dans SIRU.
3 Fonds de fonctionnement et fonds avec restriction - tableau 3 - Personnel en place au 31 mars 2010.
– Aucun octroi de recherche

Octrois 2009-2010 selon la catégorie d'organisme en 000 $

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	RÉSEAU
FQRNT	3 186	357	1 088	880	101	581	1 674	–	571	8 437
FQRSC	4 845	1 450	317	365	432	38	788	162	–	8 398
FRSQ	767	117	143	8	208	–	456	5	142	1 845
Sous-total conseils provinciaux	8 797	1 924	1 548	1 253	741	619	2 918	167	712	18 680
Gouvernement du Québec (autres)	10 281	2 922	4 373	5 725	598	2 814	13 073	2 586	2 709	45 081
CRSNG	6 723	2 730	2 213	3 171	765	888	8 819	–	4 470	29 779
CRSH	6 164	862	527	550	671	303	1 060	237	–	10 373
IRSC	2 843	505	418	40	70	80	2 506	130	66	6 658
Sous-total conseils fédéraux	15 730	4 097	3 158	3 761	1 505	1 271	12 385	367	4 536	46 810
Gouvernement du Canada (autres)	14 626	5 008	3 337	7 330	1 602	2 210	15 408	187	2 955	52 663
Autres sources externes	9 139	3 208	2 851	1 579	907	3 273	6 053	525	5 491	33 026
Fonds institutionnel de recherche	3 602	463	922	99	578	49	803	34	433	6 983
Autres sources internes	–	1 496	395	1 530	12	269	7	–	730	4 438
UQ[4]	547	–	32	16	21	22	122	–	–	760
Total	62 722	19 118	16 616	21 294	5 964	10 527	50 768	3 866	17 566	208 441

Les subventions des fonds provinciaux (FQRNT, FQRSC et FRSQ) représentent 9,0 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec, et ceux des conseils fédéraux (CRSNG, CRSH et IRSC), 22,5 %. L'Université du Québec se voit octroyer 17,0 % des subventions versées au Québec par le CRSNG et 35,3 % de celles du CRSH. Il importe de souligner la contribution importante du CRSNG, dont les subventions représentent 14,3 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2009-2010 (**figure 16**).

Selon les informations diffusées par l'Observatoire des sciences et des technologies (OST), l'Université du Québec arrive au 3e rang des universités canadiennes sur la base des subventions du CRSH et au 9e rang pour le CRSNG[5].

Du côté des fonds provinciaux, pour l'exercice terminé au 31 mars 2010, le FQRNT rapporte avoir versé plus de 33 millions de subventions, dont 25,4 % allaient à l'Université du Québec. Pour le FQRSC, des 30 millions de subventions versées en 2010, 28,0 % allaient à l'Université du Québec.

Évolution de la répartition des octrois externes de recherche en 000 $[6]

ENSEMBLE DU RÉSEAU	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Subventions des grands conseils[7]	53 382	54 327	58 933	66 121	68 123	65 490
Contrats	27 274	24 596	22 731	23 631	25 519	22 804
FCI et contreparties associées	40 398	31 676	49 110	33 920	21 687	20 627
Autres subventions externes	64 857	76 020	62 319	66 103	74 661	87 340
Total des octrois externes	185 911	186 619	193 093	189 775	189 990	196 261

4 Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et du programme Communauté scientifique réseau.

5 Source : OST (http://www.ost.uqam.ca, données de recherche, 2009-2010).

6 Voir figure 17.

7 Sous le vocable « Grands conseils », sont regroupés certains organismes subventionnaires fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC) et provinciaux (FQRNT, FQRSC, FRSQ).

– Aucun octroi de recherche

Figure 16
Répartition des octrois de recherche en 2009-2010 selon la catégorie d'organisme (en %)

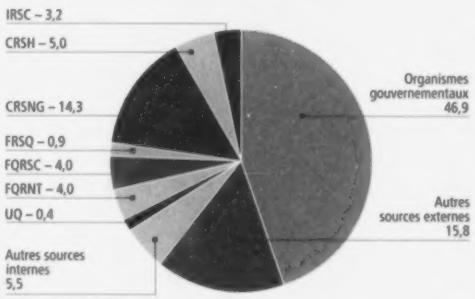

Figure 17
Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000 $)

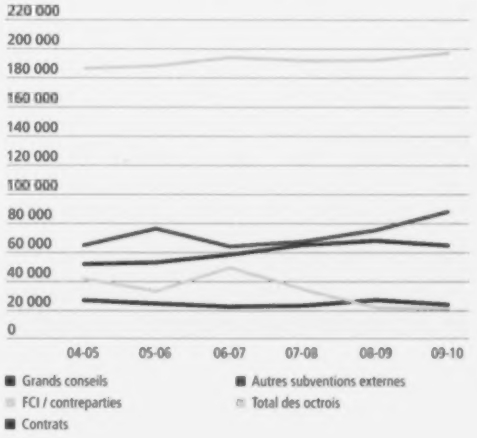

ABRÉVIATIONS

CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CRU	Classification de la recherche universitaire
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FQRNT	Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FQRSC	Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRSQ	Fonds de la recherche en santé du Québec
IFR	Inventaire du financement de la recherche
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
OST	Observatoire des sciences et des technologies
SIRU	Système d'information sur la recherche universitaire

Les données financières[1]

Fonds de fonctionnement en 000 $ au 31 mai 2010

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	UQ	CSC[2]	PROG. RÉSEAU[3]	TOTAL[4]
Produits	415 080	131 468	82 973	67 523	66 261	38 431	69 788	30 281	94 902	14 472	8 976	18 606	1 022 411[5]
Charges	379 271	120 551	80 732	63 830	58 926	35 021	60 641	28 722	76 478	12 409	7 514	10 837	949 300
Excédent des produits	35 809	10 917	2 241	3 693	7 335	3 410	9 147	1 559	18 424	2 063	1 462	7 769	73 111
Solde de fonds	(153 972)	(31 771)	(25 566)	(19 161)	(18 582)	(11 382)	(10 388)	(4 956)	(5 125)	(2 042)	635	(13 094)	(805 023)

En 2009-2010, les produits totaux ont augmenté de 10,8 % par rapport à l'exercice précédent redressé pour les fins de l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR), tandis que pour la même période les charges augmentaient de 9,4 % (**figure 18**). L'exercice financier 2009-2010 s'est soldé par un excédent des produits de 73 111 000 $. Au 31 mai 2010, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 805 023 000 $.

Répartition en % des produits du fonds de fonctionnement selon la source

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	UQ	RÉSEAU
Subvention de fonctionnement	67,7	71,6	74,3	78,3	73,0	79,8	63,5	63,4	68,6	79,8	69,4
Droits de scolarité	15,0	14,1	11,0	11,6	12,6	9,5	1,5	13,4	12,6	-	12,4
Autres[6]	17,3	14,3	14,7	10,1	14,4	10,7	35,0	23,2	18,8	20,2	18,2

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. En 2009-2010, cette subvention se chiffre à 709 937 000 $, soit une hausse de 6,5 % par rapport à l'exercice financier précédent redressé pour les fins de l'application des PCGR. Les droits de scolarité, en hausse de 6,9 % par rapport à l'exercice précédent, constituent la seconde source de produits et se chiffrent à 126 827 000 $. L'importance relative des droits de scolarité correspond à 12,4 % des produits totaux (**figure 19**).

Figure 18
Évolution des produits et des charges du Fonds de fonctionnement (en 000 $)

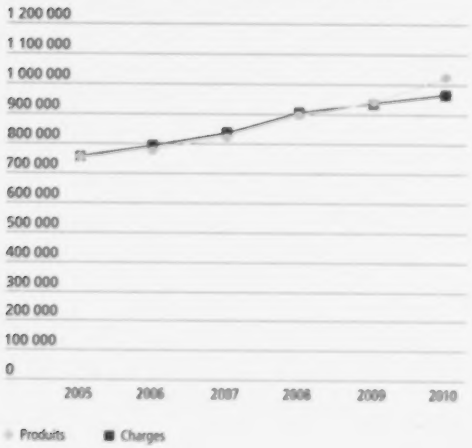

Figure 19
Évolution de la répartition des produits du Fonds de fonctionnement selon la source (en %)

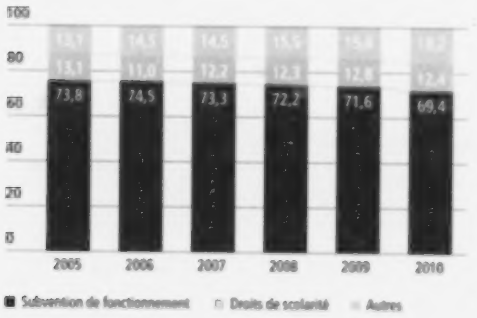

1 Source : États financiers synoptiques 2009-2010 de l'Université du Québec et de ses établissements. Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs incluent les données du siège social (UQ), du Centre de services communs (CSC) et des programmes réseau. Il est à noter qu'à compter de 2009-2010, les états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR).

2 Centre de services communs de l'Université du Québec.

3 Incluant le Fonds de développement académique du réseau (FODAR), les programmes de mobilité, la contribution aux Presses de l'Université du Québec (PUQ) et à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), le système de gestion intégré des bibliothèques, les projets spéciaux, les divers programmes réseau et l'exploitation des immeubles Henri-Julien et Odéon ainsi que les opérations courantes des résidences étudiantes à Trois-Rivières, Chicoutimi et Québec.

4 Après la déduction des écritures d'élimination effectuées pour les fins des états financiers consolidés et synoptiques.

5 Inclut une subvention non récurrente de 35 millions de dollars attribuable au décret gouvernemental découlant de l'application initiale des PCGR.

6 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects, les autres revenus et les subventions du gouvernement du Québec autres que pour le fonctionnement, celles du gouvernement du Canada et celles d'autres sources.

Répartition en % des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	UQ	RÉSEAU
Enseignement, recherche et services à la collectivité	65,8	67,5	65,5	65,1	64,4	71,1	56,3	65,5	64,7	26,9	62,4
Soutien[7]	29,5	27,9	28,3	29,5	30,5	27,9	35,9	27,3	28,6	71,7	29,5
Autres[8]	4,7	4,6	6,2	5,4	5,1	1,0	7,8	7,2	6,7	1,4	8,1
Charges par EEETP	13 490	14 892	18 697	17 430	16 246	22 026	N.A.P.	N.A.P.	17 037	N.A.P.	15 956

En 2009-2010, 62,4 % des dépenses de fonctionnement sont consacrées à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité (**figure 20**), comparativement à 58,7 % l'an dernier. Les proportions des trois grands regroupements demeurent relativement stables d'une année à l'autre.

Fonds avec restriction en 000 $ au 31 mai 2010

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	UQ	RÉSEAU
Charges	60 830	14 388	16 335	12 886	5 956	12 171	39 039	2 488	14 078	590	178 761
% utilisé pour l'enseignement et la recherche	93,8	83,8	79,4	96,9	68,7	97,1	92,1	57,8	91,3	57,8	90,1

En 2009-2010, les fonds alloués par le gouvernement du Canada représentent 74 399 000 $, et ceux octroyés par le gouvernement du Québec totalisent 46 741 000 $. Le total des produits se chiffre à 178 761 000 $. Au fonds avec restriction, 90,1 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 161 078 000 $ équivaut à une charge moyenne de 64 043 $ par professeur.

Fonds des immobilisations en 000 $ au 31 mai 2010

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ÉTS	UQ	RÉSEAU
Acquisitions d'immobilisations[9]	28 839	17 184	16 876	12 951	33 732	1 300	11 536	656	13 741	12 396	149 211
Actifs en immobilisations au 31 mai	788 423	103 549	89 994	94 714	104 065	35 101	229 291	14 438	256 369	108 099	1 824 043

En 2009-2010, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 149 210 580 $. Cette somme a été versée pour le réaménagement, la rénovation et la construction d'immeubles en propriété (62,9 %), les achats de mobilier et d'équipement (19 %), les achats d'équipement spécialisé (15 %), les achats de documents et manuels pédagogiques (2,5 %) ainsi que les autres actifs (0,6 %).

Figure 20
Répartition des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction (en %)

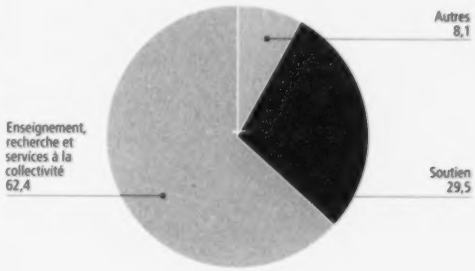

7 Comprend les bibliothèques, l'audiovisuel, l'informatique, l'administration, ainsi que les terrains et bâtiments.
8 Comprend principalement les services aux étudiants et les entreprises auxiliaires.
9 Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles incluant tous les biens : terrains et bâtiments, mobiliers, équipements, volumes de bibliothèque, etc.
N.A.P.: Ne s'applique pas.

Université du Québec à Montréal

L'Université du Québec à Montréal avance désormais avec assurance dans un chemin bien balisé, d'abord parce qu'elle s'est relevée de la crise financière qui l'a secouée à compter de 2006, et ensuite, parce qu'elle s'est donné des outils qui lui fournissent des orientations institutionnelles claires et des plans d'action précis, soit le Plan stratégique 2009-2014 et le Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016. Ces deux plans témoignent d'une vision renouvelée et s'appuient sur une même orientation fondamentale pour l'avenir : c'est par le développement, notamment par l'accessibilité, plutôt que par les coupures, les contractions et les compressions, que l'UQAM pourra continuer à réaliser sa mission et aussi revenir à l'équilibre budgétaire. L'UQAM peut et doit encore être aussi nouvelle, novatrice et inventive aujourd'hui qu'elle l'était en 1969.

Recteur
Claude Corbo

Les programmes d'études et les étudiants

Au trimestre d'automne 2009, l'UQAM comptait 39 054 étudiants, excluant ceux inscrits à la TÉLUQ. Parmi les étudiants de l'UQAM, 55 % poursuivaient leurs études à temps complet, soit 1,5 % de plus que l'année précédente. Au premier cycle, le nombre de nouveaux inscrits à temps complet représentait une hausse de 3,9 % par rapport à l'année 2008-2009. Démontrant une vitalité continue pour ses quarante ans, l'Université a proposé la création de neuf nouveaux programmes, dont une maîtrise en développement du tourisme et une autre en biochimie, un doctorat conjoint en sciences de la Terre et de l'atmosphère, un programme court de 2e cycle en communication scientifique et un certificat en ressources énergétiques durables.

Témoignage éloquent de la qualité de la formation offerte, la Faculté des sciences a été reconnue par la Society of Actuaries comme l'un des Centres d'excellence en actuariat en Amérique du Nord. Dans un autre secteur, l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM) et l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) ont signé un protocole d'entente à propos d'une reconnaissance d'équivalence aux étudiants de la maîtrise en comptabilité, contrôle, audit, dans l'obtention du titre de comptable en management accrédité.

La recherche et la formation de chercheurs

Le financement global de la recherche et de la création a atteint 62,7 millions de dollars, une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Ainsi, l'UQAM maintient sa première place au Québec et sa sixième place au Canada en matière de financement de la recherche dans la catégorie des universités à vocation générale, soit les grandes universités sans faculté de médecine, selon une étude de l'organisation Research Infosource inc.

Parmi les unités dont le financement est consolidé, le Centre de recherche interuniversitaire en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGill) a reçu d'importantes subventions, notamment de la part du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), lui assurant une présence significative dans plusieurs domaines de recherche majeurs, dont l'Integrated Ocean Drilling Program, un programme international de recherche scientifique marine visant à retracer l'histoire et la structure de la Terre à partir des sédiments et des roches des fonds océaniques.

En plus des infrastructures établies, quatre chaires et un observatoire ont vu le jour au cours de l'année. L'UQAM comptait ainsi 29 chaires de recherche du Canada, 27 chaires de recherche-innovation, 4 chaires internationales, 26 centres de recherche institutionnels et 6 instituts.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

En dépit d'un contexte économique peu favorable, la valeur des activités de recherche commanditée avec des partenaires externes est demeurée relativement stable, pour un total annuel de 7 millions de dollars. Les projets financés continuent de se démarquer par leur impact social. À titre d'exemple, le professeur

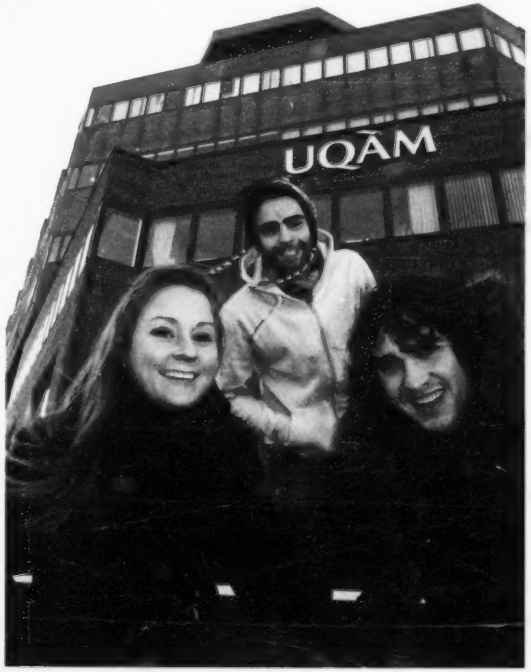

Brian Mishara, du Département de psychologie, a établi un projet de recherche en partenariat avec Transport Canada afin de réduire l'incidence du suicide sur les voies ferroviaires.
Sur le plan des partenariats avec d'autres établissements, l'ESG UQAM a conclu une première entente avec l'Université Ryerson de Toronto. Ce partenariat vise à faciliter les échanges d'étudiants tout en leur permettant d'obtenir des diplômes des deux établissements.
L'UQAM a également renforcé ses collaborations avec le milieu culturel en établissant un partenariat avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec afin de réaliser conjointement des projets de recherche et de diffusion ainsi que des projets à caractère bibliothéconomique ou archivistique. Un cycle de huit conférences sur la Révolution tranquille et ses héritages a ainsi débuté en janvier 2010.

Le personnel

En 2009-2010, l'Université a relancé le processus de renouvellement du corps professoral en embauchant 59 nouveaux professeurs.
L'UQAM et le Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s ont signé les deux conventions collectives applicables aux étudiants travaillant à l'Université. Ces ententes, valables jusqu'au 31 décembre 2013, assurent la parité des salaires et des avantages sociaux avec ce qui est consenti dans des établissements comparables et préservent la souplesse dans l'application des deux conventions collectives.
Par ailleurs, le Conseil d'administration de l'UQAM a adopté le projet de réaménagement de la direction de l'Université pour arrimer la structure de l'équipe de direction en cohérence avec la réalisation des objectifs du Plan stratégique 2009-2014.

Les ressources matérielles et financières

Deux éléments importants ressortent de l'exercice financier 2009-2010, qui correspondait à la première année du Plan de retour à l'équilibre 2009-2016 approuvé par le gouvernement du Québec, le 7 juillet 2010 :

- le respect par l'Université de ses engagements financiers;
- l'amélioration de sa situation financière avant l'application des principes comptables généralement reconnus (PCGR).

L'objectif financier de l'année 2009-2010 était de contenir le déficit à 16,7 millions de dollars sur un budget de fonctionnement d'environ 354 millions de dollars. Le déficit réel a été inférieur à la cible visée, s'élevant à 13,6 millions de dollars. Ces résultats ont tout de même permis à l'UQAM de réaliser des projets essentiels :

- la consolidation d'espaces nécessaires à la suite de la croissance de la population étudiante et de l'arrivée de nouveaux professeurs;
- la mise en place de projets de sécurité physique et informatique;
- la création de certaines réserves pour le développement des systèmes informatisés de gestion.

À la lumière des résultats de cette première année du de retour à l'équilibre, l'UQAM a ainsi démontré sa capacité d'intensifier sa contribution à la société en respectant un cadre budgétaire rigoureux et responsable.

Les activités internationales

L'UQAM a versé plus de 1,243 million de dollars en bourses à 337 étudiants pour réaliser des échanges ou des stages à l'étranger dans le cadre du Programme de bourses à la mobilité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce montant représente une augmentation de 6,9 % par rapport à l'année précédente.
Par l'entremise du Service des relations internationales, l'UQAM a également participé à de nombreuses missions afin de conclure des ententes pour intéresser des candidats étrangers à poursuivre leurs études au sein de l'Université. L'UQAM a ainsi renouvelé 7 ententes et en a conclu 62 nouvelles dans 23 pays. Elle s'est également déployée dans 28 pays à travers différentes activités et projets académiques, dont des projets de recherche et de coopération internationale.
L'UQAM a, par ailleurs, accueilli des délégations du Japon, des États-Unis, de la France, de la Chine, de Haïti, du Maroc, du Sénégal, du Brésil et d'Écosse.

Lancement de la Chaire UNESCO de développement curriculaire, dont le titulaire est le professeur Philippe Jonnaert, du Département de mathématiques.

La TÉLUQ, l'université à distance de l'UQAM

Cette année, la TÉLUQ a accueilli plus de 18 000 étudiants dans ses 75 programmes de certificat, de baccalauréat et de cycles supérieurs (DESS, maîtrise et doctorat), ce qui équivaut à une fréquentation record de 3 500 étudiants à temps complet.

Toujours très actifs en recherche, les professeurs de la TÉLUQ ont apporté des contributions remarquées dans plusieurs domaines, dont l'éducation, l'histoire et la gestion des systèmes d'information. La TÉLUQ a également été très présente sur les scènes nationale et internationale, grâce à sa participation active à plusieurs organismes dédiés à la formation à distance, tels que l'European Association of Distance Education Universities, l'International Council of Distance Education, l'Université virtuelle canadienne et le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada.

Retrouvailles des diplômés de la Faculté de communication à l'occasion du 40e anniversaire de l'UQAM. Édith Hammond et Gérald Fillion, journaliste et ambassadeur de la Faculté.

Au Québec, elle a conclu une entente fort prometteuse avec l'Alliance Sport-Études afin de desservir les étudiants athlètes de haut niveau. Elle a également conçu et diffusé un programme sur la pandémie d'influenza H1N1 avec le ministère de la Santé et des Services sociaux afin de former quelque 270 000 employés du réseau de la santé et des services sociaux.

Enfin, la TÉLUQ s'est dotée d'un nouveau plan stratégique 2010-2015 par lequel elle s'engage à demeurer l'université de premier choix pour les étudiants du Québec qui souhaitent profiter de la force et des avantages de l'enseignement à distance et en ligne.

Les événements marquants de l'année

L'année 2009-2010 aura été l'occasion de célébrer le 40e anniversaire de la création de l'UQAM. Dans le cadre des festivités, quelque 1 450 personnes ont participé aux soirées de retrouvailles avec les diplômés, organisées dans six facultés, en plus du rendez-vous annuel des diplômés de l'École des sciences de la gestion, le Gala Prix performance du Réseau ESG UQAM. Plusieurs autres activités ont ponctué l'année, dont un rallye à l'intention des employés et une installation, intitulée *40 ans, 40 chaises*, réalisée par des étudiantes en design d'événement sur la Place Pasteur.

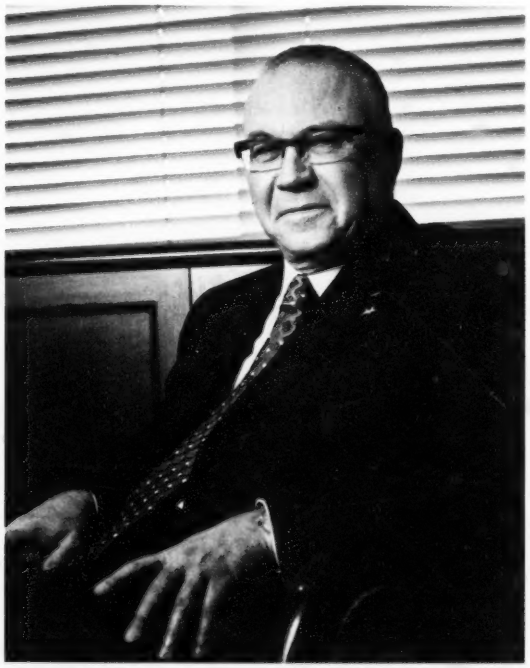

Jean-Marc Eustache, président et chef de la direction de Transat A.T., a réalisé le plus important don individuel de la part d'un diplômé dans l'histoire de l'Université.

L'année a également été marquée par l'obtention du plus important don jamais consenti par un diplômé dans l'histoire de l'Université. Jean-Marc Eustache, chef de la direction de Transat A.T. inc. et diplômé du baccalauréat en sciences économiques, a ainsi fait un don de 1 million de dollars à la Fondation de l'UQAM. Un autre don individuel majeur est celui de la Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman pour la création de bourses de fin d'études supérieures en art contemporain, partagé avec l'Université Concordia.

Enfin, cette année encore, l'UQAM s'est distinguée par des accomplissements remarquables de son corps professoral et de ses étudiants. Voici une courte sélection des prix et distinctions remportés :

- Les étudiants Marie-Hélène Chayer, Marie-Nathalie Martineau et Étienne Gaudette ont reçu la plus prestigieuse bourse de doctorat au Canada, la bourse d'études supérieures du Canada Vanier.
- La délégation étudiante de l'UQAM, représentée par la Faculté de science politique et de droit, a obtenu la plus haute distinction à la Simulation des Nations Unies de New York.
- Les équipes d'excellence, les Citadins de l'UQAM, ont remporté le championnat québécois en basketball masculin, en badminton masculin et féminin et en cheerleading.
- Le professeur Claude Panaccio et l'étudiante Shanie Leroux ont été parmi les lauréats des prix de l'Acfas 2009.
- Les professeurs Simon Harel et Claude Panaccio ont été nommés membres de la Société royale du Canada.
- Le professeur Pierre Ouellet a été élu à l'Académie des lettres du Québec.

Les perspectives d'avenir

L'UQAM poursuit sa marche avec une assurance sereine, s'appliquant à donner aux valeurs fondatrices d'accessibilité et de démocratisation du savoir et de la culture des modes de réalisation garantissant leur efficacité, leur pertinence et leur actualité dans le monde du XXIe siècle. Elle met ainsi en œuvre les principes directeurs et les objectifs du Plan stratégique 2009-2014 :

Principes directeurs

- La primauté du savoir et de la culture
- La réussite des étudiantes et étudiants
- Le rôle central des personnes
- La gouverne académique collégiale et responsable

Objectifs stratégiques

- Accroître la qualité, la pertinence et l'efficience de la formation aux trois cycles par un arrimage intensifié avec la recherche et la création.
- Accroître l'activité de recherche et de création pour bonifier la formation aux trois cycles et pour contribuer au développement et au transfert des savoirs et des pratiques culturelles.
- Accroître de 700 le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs.

Les Citadins remportent le championnat québécois de basket-ball.

DIRECTION

CLAUDE CORBO
Recteur

RAYMOND DUCHESNE
Directeur général de la TÉLUQ

MONIQUE GOYETTE
Vice-rectrice aux Affaires administratives et financières

PIERRE-PAUL LAVOIE
Vice-recteur aux Ressources humaines

YVES MAUFFETTE
Vice-recteur à la Recherche et à la création

ROBERT PROULX
Vice-recteur à la Vie académique

NORMAND PETITCLERC
Secrétaire général

Ont également siégé en cours d'année

GUY BERTHIAUME
Vice-recteur à la Recherche et à la création

CLAUDE-YVES CHARRON
Vice-recteur aux Services académiques et au développement technologique

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

ISABELLE HUDON
Présidente, Financière Sun Life, Québec

Membres

JACQUES BEAUCHEMIN*
Professeur

STÉPHANIE BERNIER
Étudiante

PAUL-ÉMILE BOURQUE
Directeur général, Cégep de Saint-Laurent

CLAUDE CORBO*
Recteur

LOUISE GAVARD*
Chargée de cours

DIANE GIARD
Première vice-présidente région Québec et Est de l'Ontario, Banque Scotia

CHARLOTTE GUAY-DUSSAULT*
Étudiante

MARIE-CLAUDE LALANDE*
Chef, Commercialisation et gouvernance, Direction Commercialisation et affaires réglementaires - Hydro-Québec TransÉnergie

DANIELLE PILETTE
Professeure

ROBERT PROULX*
Vice-recteur à la Vie académique

GUY VILLENEUVE
Professeur

RENÉ ROY
Secrétaire général honoraire
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Ont également siégé en cours d'année

ROBERT CLOUTIER*
Consultant et administrateur de sociétés, président du Conseil d'administration, Investissement Québec

J. MARCEL DAOUST
Administrateur de sociétés et conseiller d'affaires

CLAUDE PICHET
Professeur

Secrétariat général

JOHANNE FORTIN
Secrétaire d'assemblée

NORMAND PETITCLERC*
Secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

CLAUDE CORBO
Recteur

ROBERT BÉDARD
Professeur

ISABELLE BRISSETTE
Étudiante

LUCIE CHARTRAND
Agente de recherche et de planification

MATTHIEU DEGENÈVE
Étudiant

ALEXANDRE DESMARAIS
Étudiant

DANIELLE DOUCET
Chargée de cours

SIMON FORGET
Étudiant

NADÈGE FORTIER
Étudiante

MARTINE FUENTÈS
Assistante administrative

BRIGITTE GROULX
Registraire

MARILYN HOULE-PÉLOQUIN
Étudiante

VINCENT LAGACÉ
Étudiant

YVES MAUFFETTE
Vice-recteur à la Recherche et à la création

LOUIS-CLAUDE PAQUIN
Professeur

ROBERT PROULX
Vice-recteur à la Vie académique

ANDRÉ RIENDEAU
Professeur

MARIE-ANDRÉE ROY
Professeure

JEAN-PHILIPPE UZEL
Professeur

Ont également siégé en cours d'année

SERGE ALLAIRE
Chargé de cours

CATHY BEAUSOLEIL
Chargée de cours

GUY BERTHIAUME
Vice-recteur à la Recherche et à la création

ZAKARIA EL-MRABET
Chargé de cours

JACINTHE GIROUX
Professeure

CLAUDETTE JODOIN
Registraire

ALEXIS LAFERRIÈRE
Étudiant

JACINTHE LALONDE
Assistante administrative

LAURENT-SIMON LAPIERRE
Étudiant

PHILIPPE LAPOINTE
Étudiant

NATHALIE MARTINEAU
Étudiante

LAURENCE OLIVIER
Étudiante

PIERRE-JACQUES OLIVIER
Étudiant

ALAIN ROY
Étudiant

VINCENT SABOURIN
Professeur

GEORGES FRÉDÉRIC SINGER
Professeur

Secrétariat général

JOHANNE FORTIN
Secrétaire d'assemblée

NORMAND PETITCLERC
Secrétaire général

Université du Québec à Trois-Rivières

Quarante ans après sa fondation, l'Université du Québec à Trois-Rivières conserve son erre d'aller. Ses effectifs étudiants augmentent, elle accueille de nouveaux programmes, intensifie ses efforts de recherche et renforce ses partenariats avec ses communautés de référence. Carrefour d'idées et d'initiatives, l'UQTR paraît, plus que jamais, « Bien placée pour le savoir ».

Olivier Croteau

Recteur

Ghislain Bourque

La vie académique et scientifique

Du côté de la programmation académique, l'UQTR a lancé deux nouveaux certificats, un en histoire de l'art et l'autre en traduction. Ce dernier programme a la particularité d'être offert exclusivement en ligne, une formule conçue pour faciliter la conciliation travail, études, famille. Aux cycles supérieurs, l'Université a inauguré un DESS et une maîtrise destinés aux infirmières de première ligne, de même qu'un nouveau doctorat en psychoéducation.

Le tiers des effectifs étudiants et professoraux œuvrent dans le secteur de la santé. Dans le but de stimuler les interactions, un premier colloque sur l'innovation en santé à l'UQTR a été organisé sous le thème *L'interdisciplinarité en action*. Cette activité, qui sera reprise chaque année, permet aux étudiants, enseignants, chercheurs et professionnels du milieu d'échanger sur les moyens d'améliorer les pratiques et le transfert des expertises.

Deux nouveaux centres de recherche ont été créés. Il s'agit du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (CEIDEF) et du Centre de recherche sur les interactions bassins versants – écosystèmes aquatiques (RIVE), seul regroupement du genre au Québec et dans l'est du Canada. Toujours du côté de l'environnement, l'Institut de recherche sur l'hydrogène de l'UQTR a été nommé à la tête d'un réseau stratégique canadien de recherche sur l'hydrogène, H2CAN.

Les chercheurs du Centre interuniversitaire en études québécoises (CIEQ) ont organisé le colloque *Duplessis, son milieu, son époque*, qui s'est tenu deux jours durant à Trois-Rivières, puis à Québec. Cinquante ans après la mort du « Chef », les chercheurs ont proposé de relancer la réflexion et la recherche sur sa carrière politique, sa contribution à l'évolution du Québec et la mémoire que nous en gardons aujourd'hui.

Flageol

Lucie Guillemette, vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche, Normand Caron, Prix d'excellence en enseignement, Marc André Bernier, Prix d'excellence en recherche, Gilles Bronchti, Prix d'excellence en enseignement, et André Paradis, vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique.

La communauté universitaire

La population étudiante a atteint les 11 947 lors du trimestre d'automne, ce qui correspond à une augmentation de 5,1 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre, plus de 1 000 inscrits étaient des étudiants internationaux. C'est bien le signe que de plus en plus de gens font confiance à l'UQTR et que son pouvoir d'attraction continue de s'étendre.

Plusieurs des étudiants de l'UQTR se sont illustrés dans de multiples domaines. C'est le cas d'Audrey Bistodeau et d'Isabelle Perreault, toutes deux diplômées du baccalauréat en sciences comptables et détentrices du MBA-CA de l'UQTR, qui se sont classées parmi les six meilleurs candidats québécois à l'Évaluation uniforme des comptables agréés.

Les étudiants athlètes ont également bien performé. Francis Guérette-Charland, du baccalauréat en administration des affaires, a reçu le Prix d'excellence Guy-Lafleur (volet universitaire), décerné annuellement à un hockeyeur étudiant ayant fait preuve d'excellence sur le plan sportif et académique. Il a en outre remporté le prix R.-W.-Pugh, remis au joueur le plus gentilhomme au hockey universitaire canadien.

À des étudiants qui brillent, on associe des professeurs et chercheurs de première force. De nombreux professeurs de l'UQTR se sont signalés sur la scène nationale et internationale. André Thibault (loisir, culture et tourisme) a été nommé représentant de l'Organisation mondiale du loisir auprès de l'UNESCO. Les résultats d'une récente étude scientométrique ont montré que Louis Raymond (sciences de la gestion) est le chercheur le plus productif au Canada dans le domaine des systèmes d'information. Soulignons, enfin, l'admission de Sylvain Robert (chimie-biologie) au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

L'UQTR a également tenu à mettre en lumière le travail de ses professeurs et chargés de cours les plus méritants. Elle a décerné le Prix d'excellence en enseignement au professeur Gilles Bronchti (chimie-biologie) et au chargé de cours Normand Caron (sciences de l'éducation). Le professeur Marc André Bernier (lettres et communication sociale) a, pour sa part, reçu le Prix d'excellence en recherche.

Flageol

Le vice-recteur René Garneau, un des principaux artisans du redressement financier de l'UQTR, a reçu le Prix d'excellence en gestion de l'UQ, volet réalisation.

Certains membres de la direction se sont aussi démarqués. René Garneau, vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante, a obtenu le Prix d'excellence en gestion de l'Université du Québec, volet réalisation. À titre de grand argentier de l'UQTR, il a joué, ces dernières années, un rôle de premier plan dans l'amélioration notable de la situation financière de l'Université. Le recteur Ghislain Bourque a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université de Savoie, distinction conférée notamment en reconnaissance de son remarquable parcours de gestionnaire universitaire. Rappelons que le mandat du recteur Bourque a été renouvelé, cette année, pour une période de cinq ans.

L'UQTR a pris, ces dernières années, un important virage vert, avec l'ambition de se développer de façon responsable et durable. Elle figure parmi les trois universités québécoises ayant obtenu, en première canadienne, la nouvelle certification « campus durable » lancée par la Coalition Jeunesse Sierra, un organisme faisant la promotion du développement durable auprès des campus du pays.

Les partenariats et l'engagement dans la communauté

L'UQTR a décerné son Prix du partenariat à la Fondation de recherche chiropratique du Québec afin de souligner une décennie de collaboration exceptionnelle avec les chiropraticiens, tant en matière de formation que de recherche. En plus de prendre part à l'implantation du programme de doctorat en chiropratique de l'UQTR, la Fondation a versé, au fil des ans, un million de dollars sous la forme de bourses ou de subventions.

L'Université a signé une entente de collaboration entérinant la création du Centre d'études supérieures de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Cette forme de partenariat répond aux besoins des collectivités et les aide à surmonter des défis importants liés à l'accessibilité de la formation, à la rétention du talent et au développement des compétences.

L'UQTR gagne de nouveaux territoires, mais aussi de nouvelles clientèles. L'Université du troisième âge (UTA), lancée à l'instigation des regroupements d'aînés de la région, a connu un formidable succès. On a compté, en effet, 874 inscriptions aux 19 activités offertes en 2009-2010. Considérant l'ampleur de la demande, la décision a été prise d'étendre les activités de l'UTA à Shawinigan et à Drummondville.

Université de Savoie

Le recteur Ghislain Bourque, docteur *honoris causa* de l'Université de Savoie, en compagnie de Gilbert Angénieux, président de cette même institution.

Olivier Croteau

Le pavillon de la Santé de l'UQTR a été inauguré officiellement lors du trimestre d'automne 2009.

Photo prise lors de la remise officielle de trois doctorats *honoris causa* de l'UQ. Dans l'ordre : Richard Boucher, président du C. A. de l'UQTR, Ghislain Bourque, recteur, Rita Lafontaine, le Dr Roy J. Shephard, Florence Boulet, épouse du regretté Gilles Boulet, ainsi que Sylvie Beauchamp, présidente de l'UQ.

Flageol

Les infrastructures et les ressources

L'Université a inauguré officiellement son nouveau pavillon de la Santé, qui regroupe les programmes d'ergothérapie, de sciences infirmières et de pratique sage-femme, un premier noyau auquel d'autres formations viendront se greffer. Avec son nouvel édifice, l'UQTR dispose d'un espace de travail et d'études qui fait la part belle aux valeurs de l'interdisciplinarité et contribue à élargir les perspectives en santé. La vie scientifique n'est pas faite que d'abstraction : il importe que les infrastructures de recherche soient à la hauteur des efforts et du potentiel des chercheurs. L'UQTR a accueilli avec beaucoup de satisfaction une aide financière de plus de 5 millions de dollars accordée dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir. Cette somme permettra de soutenir quatre projets de laboratoires en lien avec les domaines de la santé, de l'environnement et de la psychoéducation.

En matière de finances, le déficit accumulé de l'Université est maintenant entièrement résorbé. Rappelons qu'en 2003, la dette de l'UQTR s'élevait à quelque 24,5 millions de dollars. Un tel redressement a exigé des efforts considérables. Dans un contexte de forte expansion, il a fallu se résoudre à faire plus avec moins, c'est-à-dire gérer la croissance tout en procédant aux ajustements que commande un exercice de rationalisation. Pareille réalisation est tout à l'honneur de la communauté universitaire, qui a fait le nécessaire pour que l'UQTR dispose des leviers essentiels à son développement.

Les événements marquants de l'année

L'UQTR a procédé à la remise officielle de doctorats *honoris causa* à trois personnes qui se sont distinguées par leur contribution exceptionnelle à la société. Ces distinctions ont été attribuées à Rita Lafontaine, grande dame de la scène au Québec, au Dr Roy J. Shephard, sommité mondiale dans le domaine de la physiologie appliquée, et à Gilles Boulet (à titre posthume), recteur fondateur de l'UQTR et ancien président de l'Université du Québec.

À l'occasion du troisième Gala des Pythagore, événement biennal qui vise à souligner les réalisations des diplômés de l'UQTR, six personnes ont été honorées.

Il s'agit de Jo Ann Lanneville (arts plastiques, 1980), Dany Dubé (enseignement en activité physique, 1986), Anne Martin-Vachon (administration, 1983), Daniel Gélinas (sciences du loisir, 1984), Mario Deschamps (biologie médicale, 1978) et Michel Toutant (génie mécanique, 1992).

Dans le cadre des festivités entourant son 40e anniversaire de fondation, l'UQTR a procédé au dévoilement d'une nouvelle œuvre d'art. Bien en vue sur le campus, cette sculpture monumentale est l'œuvre de l'artiste Akiko Sasaki, chargée de cours au Département des arts.

Les perspectives d'avenir

Nous avons lancé, en 2009-2010, un nouvel exercice de planification stratégique. L'élaboration du plan a donné lieu à une vaste consultation qui s'est échelonnée sur plusieurs mois. Ce remue-méninges institutionnel s'est enrichi des observations de nos partenaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec, qui ont été invités à faire part de leurs attentes et à réfléchir aux possibles voies de collaboration. En vertu de ce plan, l'UQTR projette de se développer selon une vision qui repose sur la différenciation, l'innovation, la réussite, l'appartenance et l'interaction.

L'artiste Akiko Sasaki et son œuvre, « L= U de... ».

Flagel

DIRECTION

GHISLAIN BOURQUE
Recteur

CLAUDE ARBOUR
Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante

MARTIN GÉLINAS
Vice-recteur aux ressources humaines

LUCIE GUILLEMETTE
Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche

ANDRÉ PARADIS
Vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique

ANDRÉ GABIAS
Secrétaire général

Également en poste en cours d'année

RENÉ GARNEAU
Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

RICHARD BOUCHER*
Ingénieur-consultant

Membres

CLAUDE ARBOUR*
Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante

GHISLAIN BOURQUE*
Recteur

ANDRÉE-CLAIRE BROCHU
Professeure

LOUISE DESHAIES*
Pharmacienne propriétaire
Gestion P.L. Deshaies inc. – Chaîne Jean Coutu

DANIEL FRANCOEUR
Étudiant

ALEXANDRE GAUTHIER
Étudiant

MICHÈLE LAROCHE
Ex-présidente-directrice générale
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et des services sociaux

ANDRÉ PARADIS*
Vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique

DENIS PETTIGREW*
Professeur

ROBERT PILOTTE
Chargé de cours

NICOLE POIRIER
Directrice de la Société Alzheimer de la Mauricie et de la Maison Carpe Diem

MONIQUE SAVIGNAC
Ex-conseillère en développement économique
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

ADAM SKOREK
Professeur

YVES TOUSIGNANT
Directeur général
Ville de La Tuque

LOUISE TRUDEL
Ex-directrice générale du Collège Shawinigan

Personnes convoquées

MARTIN GÉLINAS
Vice-recteur aux ressources humaines

LUCIE GUILLEMETTE
Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche

Ont également siégé en cours d'année

JONATHAN FORTIER
Étudiant

RENÉ GARNEAU*
Vice-recteur à l'administration, aux finances et à la vie étudiante

Secrétaire

ANDRÉ GABIAS*
Secrétaire général

Attachée d'assemblées et d'administration

LUCIE COUTURE

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

GHISLAIN BOURQUE
Recteur

Membres

DENIS BOIRE
Professeur

FRÉDÉRIK BOREL
Étudiant

SYLVIE CALILLE
Chargée de cours

JEAN-CHRISTOPHE CUILLIÈRE
Professeur

SYLVAIN DELISLE
Doyen des études de premier cycle

FRÉDÉRIC DÉRU
Étudiant

MARIE-CHRISTINE DÉRY
Étudiante

ODETTE DOYON
Professeure

GILLES DUCHESNE
Étudiant

FRANÇOIS FUGÈRE
Chargé de cours

DENIS GRATTON
Professeur

LUCIE GUILLEMETTE
Vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche

EMMANUEL HABIMANA
Professeur

DENIS LAMY
Chargé de cours

MARIE LEQUIN
Professeure

ANDRÉ PARADIS
Vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique

JOANIE POTHIER
Étudiante

TINASOA RAZAFINDRAZAKA
Étudiante

RICHARD WILSON
Professeur

Personnes invitées

DANIEL BOISVERT
Doyen de la gestion académique des affaires professorales par intérim

MARIE-CLAUDE DENIS
Doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche par intérim

Ont également siégé en cours d'année

PAUL BELLEMARE
Chargé de cours

ISMAÏL BISKRI
Professeur

MENOUAR BOULAHFA
Chargé de cours

ÉMERIC GARON
Étudiant

DAVID HOUNSOUNOU
Étudiant

Secrétaire

ANDRÉ GABIAS
Secrétaire général

Attachée d'assemblées et d'administration

LUCIE COUTURE

Université du Québec à Chicoutimi

L'année 2009-2010 a été fertile en développements pour l'Université du Québec à Chicoutimi. Des programmes novateurs ont vu le jour, des liens scientifiques et pédagogiques ont été solidifiés à l'international et de nouvelles infrastructures ont été inaugurées sur le campus principal. L'UQAC poursuit son rythme de croissance avec fierté tout en maintenant la réussite de ses étudiants au cœur de sa mission.

Recteur
Michel Belley

Les programmes d'étude et les étudiants

À l'automne 2009, l'Université du Québec à Chicoutimi comptait 6 493 étudiants, soit une augmentation de l'ordre de 4,6 % comparativement à l'automne 2008. Fait à noter, le nombre d'étudiants internationaux a grimpé pour une deuxième année consécutive. L'UQAC est heureuse de compter en ses murs des étudiants provenant de 58 pays différents.

Le nombre de diplômes émis pour l'année 2009 se chiffre à 1 894. L'UQAC a octroyé 47 990 diplômes depuis sa création, en 1969.

Toujours désireuse d'offrir des programmes en lien avec les besoins de formation actuels, l'UQAC a procédé à la création du baccalauréat en animation 3D et en design numérique, nouvellement offert au centre NAD de Montréal. De plus, deux programmes courts de deuxième cycle ont aussi été conçus, un en intervention dans les petites écoles et classes multiâges en réseau et un autre en carbone forestier. Ces deux formations universitaires mettent de l'avant des approches pédagogiques novatrices qui utilisent de manière judicieuse les outils de la formation à distance.

La recherche et la formation des chercheurs

L'année 2009-2010 en a été une des plus effervescentes. Les chercheurs de l'UQAC se sont vu attribuer 16 211 709 dollars en subventions de recherche et 790 943 dollars en contrats et commandites pour un volume de financement total de 16 615 804 dollars.

Photo aérienne du campus en 2010.

Henriette Gagnon

Centre NAD

Les locaux du Centre NAD de Montréal qui offre le baccalauréat en animation 3D et en design numérique de l'UQAC.

L'UQAC a aussi obtenu un financement de près de 13,5 millions de dollars dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir pour la construction d'un bâtiment servant à renforcer la capacité de recherche en sciences appliquées. Cet édifice de 4 000 m² accueillera des équipements de haute technologie et des installations permettant de réaliser les programmes de recherche dans un environnement offrant des perspectives accrues de sécurité et de productivité.

En 2009-2010, deux chaires de recherche de niveau 1 et une de niveau 2 ont été renouvelées par le Secrétariat aux chaires de recherche du Canada :

- la Chaire de recherche du Canada en ingénierie du givrage des réseaux électriques du professeur Masoud Farzaneh, du Département des sciences appliquées (niveau 1);
- la Chaire de recherche du Canada en dynamique comparée des imaginaires collectifs du professeur Gérard Bouchard, du Département des sciences humaines (niveau 1);
- la Chaire de recherche du Canada sur l'étude des déterminants génétiques de l'asthme de la professeure Catherine Laprise, du Département des sciences fondamentales (niveau 2).

Les titulaires de chaires de niveau 1 reçoivent un financement annuel de 200 000 dollars sur une période de sept ans, et celle de niveau 2, un financement annuel de 100 000 dollars sur une période de cinq ans.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

Dans le cadre de sa neuvième année d'opération, le Centre du savoir sur mesure (CESAM) de l'UQAC a maintenu et accentué sa lancée dans une diversité de créneaux et de marchés très porteurs et structurants pour notre institution.

Mentionnons, entre autres, qu'une demande provenant de l'Institut Tshakapesh, qui regroupe les communautés innues de la Basse-Côte-Nord, a été acheminée au Centre des Premières Nations NIKANITE de l'UQAC afin d'obtenir une formation de premier cycle (certificat) en *coaching* pour les administrateurs des différents organismes des communautés. Ce projet a été mis sur pied en partenariat avec le CESAM et le Cégep de Sept-Îles. Une cohorte de 35 étudiants a aussi commencé un programme de formation intitulé *Certificat d'aides-enseignants en milieu autochtone*.

De plus, afin d'apporter de l'appui aux étudiants des Premières Nations qui éprouvent des difficultés en français écrit langue seconde, une collaboration en formation a été initiée par le Centre NIKANITE en partenariat avec l'École de langue française et de culture québécoise (ÉLFCQ) de l'UQAC.

Par ailleurs, l'équipe pédagogique de l'École de langue continue de développer une expertise en enseignement du français à une clientèle asiatique non francophone qui vient à l'UQAC pour y poursuivre des études disciplinaires et pour qui l'apprentissage du français est essentiel à la réussite de leurs études.

Marrakech, octobre 2009. Cérémonie de graduation des étudiants de la maîtrise dans le cadre du partenariat entre l'UQAC et l'ESIG (l'École supérieure internationale de gestion) au Maroc. Cette année marquait le dixième anniversaire de collaboration entre les deux institutions.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation à l'importance de l'avancement du savoir orchestrée par la CREPUQ en novembre 2009, l'UQAC a ouvert ses classes et ses laboratoires pour la première édition des *Journées du savoir*. Cette activité, organisée conjointement par les Services aux étudiants et le Bureau des affaires publiques, a permis à la population de participer à plus de 30 cours répartis dans la grille horaire régulière de l'Université et à une dizaine d'ateliers de recherche conçus pour l'occasion par les chercheurs.

Les nombreuses collaborations des constituantes internes de l'UQAC démontrent, encore une fois, que la réussite et le bien-être des étudiants actuels et futurs demeurent les grandes priorités de l'Université.

À ce titre, il est important de mentionner que les diplômés de l'UQAC sont toujours présents dans nos pensées. Conséquemment, l'Association des diplômés de l'UQAC a, cette année, instauré une nouvelle activité, la *Semaine de la reconnaissance*, et cela, dans le but de reconnaître et de récompenser ces diplômés. Intégrée au calendrier universitaire, la *Semaine de la reconnaissance* pourrait devenir un rendez-vous, voire une tradition.

Soulignons également qu'au cours de la dernière année, l'UQAC a inauguré deux nouveaux bâtiments sur le campus de Chicoutimi : un Pavillon de services comprenant l'aréna, projet conjoint avec la ville de Saguenay; et une quatrième résidence pour étudiants abritant également le service des archives de l'UQAC, projet de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ). Le Pavillon de services/aréna permet à la population régionale de bénéficier d'installations modernes, agréables et de qualité pour la pratique de sports d'équipe.

Les activités internationales

Les collaborations avec des universités étrangères sont de plus en plus nombreuses à l'UQAC. En effet, l'Université se démarque par ses programmes délocalisés et ses doubles diplomations à l'étranger. Plusieurs étudiants sont aussi en mobilité, ce qui permet d'accroître leur

Denis Blackburn

Les employés diplômés de l'UQAC lors du cocktail de lancement de la *Semaine de la reconnaissance* de l'Association des diplômés et amis de l'UQAC, l'ADAUQAC.

Nos trois nouveaux docteurs *honoris causa*, Monique F. Leroux, Pierre Lavoie et Jacynthe Côté.

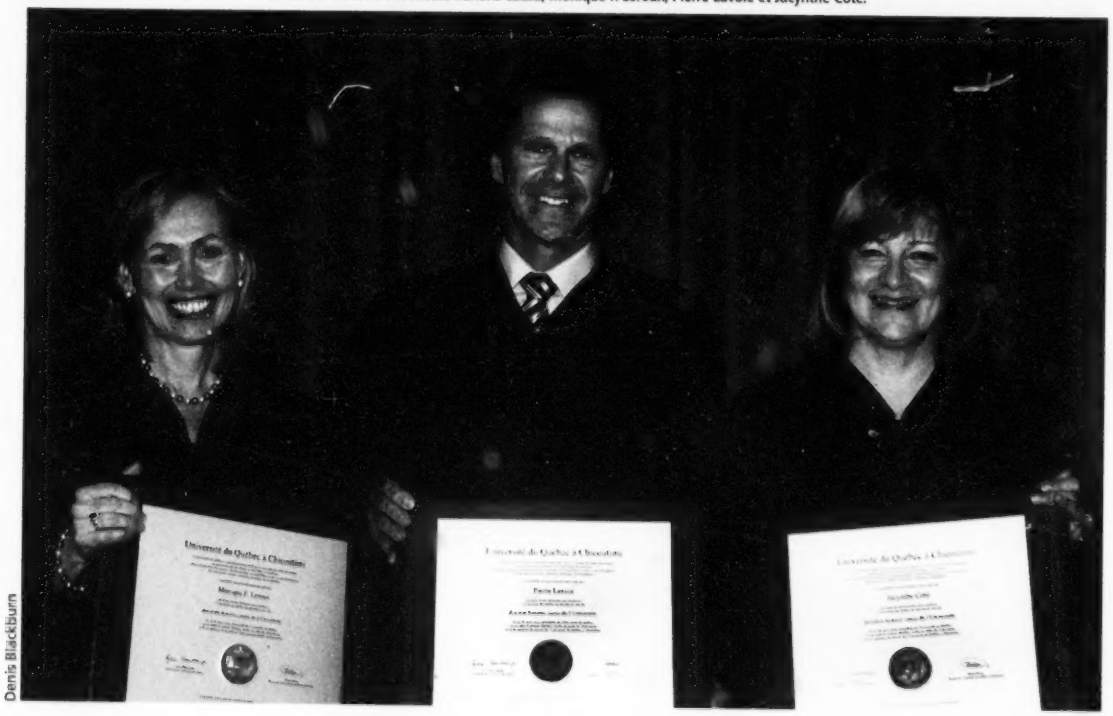

Denis Blackburn

nombre à Saguenay. Cette année, de nouvelles ententes avec des partenaires français auront permis d'accueillir près d'une cinquantaine d'étudiants supplémentaires. L'Université s'emploie chaque jour à accroître ses activités internationales et vise à se servir comme levier de l'ensemble de ses diplômés à travers le monde.

Parmi les faits saillants des opérations internationales de l'UQAC, notons qu'une première mission au Vietnam a été effectuée à l'automne afin de rencontrer des dirigeants d'universités intéressés à signer des ententes avec l'Université. Une délégation s'est également rendue à Santiago, au Chili, où des approches ont été faites pour un partenariat. Le recteur, Michel Belley, a également visité le Maroc pour participer à un gala officiel afin de souligner les dix ans de partenariat entre l'UQAC et l'ESIG (l'École supérieure internationale de gestion). De plus, cette année, plusieurs collations des grades se sont déroulées à l'étranger, dont une cérémonie à Marrakech pour les étudiants de l'UQAC qui ont obtenu le grade de maître ès sciences (M.Sc.), et une autre à la Zheijiang Gongshang University, en Chine.

Les événements marquants de l'année

L'Université et la Fondation de l'UQAC (FUQAC) ont uni leurs efforts afin de réaliser conjointement la seconde Campagne majeure de financement de l'histoire de l'institution. C'est le vendredi 15 janvier 2010, devant près de 200 invités et membres du personnel de l'Université, qu'avait lieu le lancement de cette campagne. Au cours du lancement public, Monique F. Leroux, présidente du cabinet de la Campagne, a eu le bonheur d'annoncer des contributions totalisant 14 933 846 dollars sur un objectif de 15 millions de dollars. D'autres engagements de dons d'entreprises de niveaux national et régional se sont confirmés depuis cette annonce publique. Les résultats observés nous permettent de constater que les gens sont nombreux à croire au potentiel et aux réalisations de l'Institution et de ses étudiants.

Par ailleurs, le 30 avril 2010, l'UQAC a remis ses vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième doctorats *honoris causa* à trois personnalités québécoises : Jacynthe Côté, chef de la direction de Rio Tinto Alcan,

Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, et Pierre Lavoie, triathlonien de renommée mondiale et instigateur du Grand défi Pierre Lavoie. L'UQAC désire souligner ainsi leur apport exceptionnel à la collectivité.

Les perspectives d'avenir

Les années qui viennent seront déterminantes pour les universités québécoises.

Les préoccupations reliées au financement de nos établissements seront directement reliées au renouvellement du corps professoral, à l'adaptation des programmes, aux réalités scientifiques et académiques d'aujourd'hui, et enfin, au rôle important que nous jouons dans le développement économique, social et culturel de la société en général.

Par contre, cette vérité ne doit pas nous soustraire de nos responsabilités envers les étudiants, le personnel ainsi que nos partenaires, qui croient toujours au rôle important de « l'Université ». C'est pourquoi nous devenons tous imputables face à cette obligation de résultat.

Denis Blackburn

Lancement de la Campagne majeure de développement UQAC/FUQAC, le 15 janvier 2010. De gauche à droite, Michel Belley, recteur de l'UQAC, Monique F. Leroux, présidente de la Campagne, Rachel Schroeder-Tabah, présidente du MAGE-UQAC 2009-2010, Guy Wells, président de la Fondation de l'UQAC, et Jean Wauthier, directeur des affaires publiques de l'UQAC.

DIRECTION

MICHEL BELLEY
Recteur

FRANCINE BELLE-ISLE
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

ANDRÉ DORION
Vice-recteur à l'administration et aux finances

MARTIN CÔTÉ
Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

MICHEL BELLEY*
Recteur

Membres

FRANCINE BELLE-ISLE*
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

LAVAL BOULIANNE
Retraité

JACQUES CARIGNAN
Professeur

MONIQUE DEMERS*
Chargée de cours

ANDRÉ DORION*
Vice-recteur à l'administration et aux finances

PIERRE-LUC GAGNÉ*
Étudiant

CAMIL LAFORGE*
Retraité

LOUIS LEFEBVRE
Directeur général, Cégep de Saint-Félicien

ISABELLE LEMAY*
Professeure

DANIEL MARCEAU
Professeur

ANDRÉ MCCLURE
Retraité

GEORGETTE PELLETIER
Étudiante

CARMEN ROCK
Retraitée

JACINTHE VAILLANCOURT
Présidente, Consulte Station

Ont également siégé en cours d'année

CAMILLE COUILLARD
Directeur, Usine Saguenay, Rio Tinto Alcan

GILLES GAGNON*
Professeur

RACHEL SCHROEDER-TABAH*
Étudiante

Secrétaire

MARTIN CÔTÉ
Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

MICHEL BELLEY
Recteur

Membres

STÉPHANE AUBIN
Professeur

FRANCINE BELLE-ISLE
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

NICOLE BOUCHARD
Doyenne des études de cycles supérieurs et de la recherche

DENIS BUSSIÈRES
Professeur

YVES CHIRICOTA
Professeur

PIERRE-A. COUSINEAU
Professeur

CAROLE DION
Doyenne des études de premier cycle

MUSTAPHA ELAYOUBI
Chargé de cours

GABRIEL FORTIER
Professeur

JACQUES MCBRAERTY
Étudiant de premier cycle

MAXIME NAUD
Étudiant

MATHIEU STUART
Étudiant de premier cycle

MARIE TREMBLAY
Professeure

RAPHAËL TREMBLAY-LESSARD
Étudiant

HÉLÈNE VALTON-GRAVEL
Étudiante

Ont également siégé en cours d'année

DANIEL BRASSARD
Chargé de cours

LOUISE CARIGNAN
Professeure

SABRINA DÉRY
Étudiante de premier cycle

YVAN DESBIENS
Chargé de cours

SYLVAIN JOMPHE
Étudiant de premier cycle

DUYGU KOCAEFE
Professeure

ISABELLE LEMAY
Professeure

PATERNE NDJAMBOU
Étudiant de deuxième cycle

Secrétaire

MARTIN CÔTÉ
Vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général

Université du Québec à Rimouski

Les événements de l'année témoignent de la vigueur de l'Université du Québec à Rimouski et de sa volonté inébranlable de remplir avec brio sa mission. Nous nous sommes courageusement relevés de l'incendie qui a ravagé une vaste partie du campus de Rimouski, en mai 2009.

Par ailleurs, notre 40e anniversaire a rappelé à tous le dynamisme de notre institution et la qualité de sa présence dans les milieux où elle rayonne.

Recteur
Michel Ringuet

Les programmes d'études et les étudiants

L'Université du Québec à Rimouski a encore connu une croissance de son effectif étudiant en 2009-2010. Le nombre d'inscriptions a été de 5 973, une augmentation de 5 % par rapport à l'année précedente. Du nombre, 337 étudiants provenaient de l'étranger. L'Université a octroyé 1 207 diplômes au cours de l'année civile 2009. Entre 2004 et 2009, les inscriptions totales à l'UQAR ont augmenté de 11,5 %, et cette hausse est de 74 % pour les étudiants internationaux. L'Université se distingue par la mise en place de programmes d'études novateurs. Unique au Québec, un baccalauréat en lettres, centré sur la création littéraire, a été lancé. L'UQAR accueille aussi, à l'automne 2010, ses premiers étudiants au baccalauréat en chimie de l'environnement et des bioressources. Au deuxième cycle, un nouveau Programme exécutif CMA-MBA est offert au campus de Lévis. Enfin, dans un souci de favoriser une plus grande accessibilité, le baccalauréat en sciences infirmières est maintenant offert à temps complet en Gaspésie.

Les étudiants de l'UQAR ont obtenu un taux global de réussite de 87 % aux différents examens de l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA), en juin 2009. Il s'agit du meilleur taux de réussite au Québec.

Sur le plan administratif, un important partenariat a été conclu entre l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec à Rimouski concernant la modernisation du système de la gestion des dossiers académiques.

L'Association générale des étudiants du campus de Rimouski a fêté ses trente ans.

La recherche et la formation des chercheurs

Entre 2007-2008 et 2008-2009, le financement de la recherche est passé de 15 millions de dollars à plus de 19 millions de dollars. Et l'année 2009-2010 aura vu s'ouvrir des avenues prometteuses.

Le groupe de recherche sur les environnements nordiques, BORÉAS, qui se spécialise dans le développement de connaissances sur la nordicité, a obtenu du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) un financement de 1,6 million de dollars sur six ans, dans le cadre du très sélectif programme FONCER (Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche).

Un groupe de recherche institutionnel a été mis en place dans le domaine des sciences de l'éducation. Réunissant 14 professeurs, tant au campus de Rimouski qu'à celui de Lévis, le groupe APPSO aborde les questions reliées à l'apprentissage et à la socialisation chez les jeunes. Du côté de la santé, le Département des sciences infirmières s'est doté d'un laboratoire de recherche sur la santé en région, le LASER, le premier à s'intéresser à l'organisation des soins de santé des populations vulnérables en région. Enfin, l'UQAR a

Le recteur Michel Ringuet est entouré par l'équipe responsable du baccalauréat en chimie, dorénavant orienté vers l'environnement et les bioressources.

Un nouveau Programme exécutif CMA-MBA est offert au campus de Lévis.

Le groupe de recherche sur les environnements nordiques BORÉAS, dont font partie Dominique Berteaux et Claudie Bonnet, a obtenu 1,6 M $ du programme FONCER.

Afin de favoriser la mobilité étudiante à l'international, une délégation de l'Université catholique de l'Ouest (Angers, France) a été accueillie à Rimouski.

obtenu une nouvelle Chaire de recherche du Canada en écologie des écosystèmes continentaux. Cet ajout confirme l'excellente performance de ses chercheurs. Les chercheurs de l'UQAR ont continué de rayonner grâce à leurs publications. En biologie, Laura McKinnon, étudiante au doctorat, et son professeur, Joël Bêty, ont trouvé une explication scientifique inédite à la migration de certaines espèces d'oiseaux qui vont pondre leurs œufs dans le Grand-Nord au printemps. La prestigieuse revue *Science* a publié les résultats de leur recherche. En éducation, deux professeures, Monica Boudreau et Sonia Fournier, ont contribué à la rédaction d'un ouvrage intitulé *Intervenir au préscolaire : pour favoriser le développement global de l'enfant*, alors que la thèse de doctorat d'une étudiante, Linda Essiambre, portant sur l'influence de l'apprentissage de la musique et du français sur l'hyperactivité, a été sélectionnée par une maison d'édition. En développement régional, trois spécialistes, Stève Dionne, Lawrence Desrosiers et Bruno Jean, ont fait le tour de l'univers rural québécois dans l'ouvrage *Comprendre le Québec rural*. Signalons aussi la publication, en lettres, d'un ouvrage sur Philippe Aubert de Gaspé, par le professeur Claude La Charité.

Partenariats et implications dans le milieu

L'UQAR-ISMER a été un partenaire du Forum québécois en sciences de la mer, à Rimouski, en novembre 2009. Cet événement a accueilli 300 spécialistes du domaine maritime, dans le cadre des dix ans de l'ISMER. Le campus de Lévis de l'UQAR a obtenu un contrat de trois ans pour la formation de l'ensemble des fonctionnaires du gouvernement du Québec en matière de gestion de projet. Les Caisses Desjardins de Lévis et de Bienville ont investi 375 000 dollars dans deux projets de recherche en éducation, l'un sur l'aide aux enfants ayant un retard de développement, et l'autre sur le développement d'habiletés de lecture par le biais de la bande dessinée. Des ententes ont été signées avec les cégeps de Rivière-du-Loup et de La Pocatière pour des collaborations en génie. En Gaspésie, l'UQAR est un partenaire privilégié pour des organismes de développement de la pêche et de la forêt. Par ailleurs, la Chambre de commerce de Lévis a créé une Aile jeunesse au campus de Lévis, à la suite d'une initiative du Club entrepreneur étudiant. L'UQAR a décerné des doctorats honorifiques à trois grandes personnalités québécoises : l'infirmière Élisabeth Carrier, le journaliste et animateur Bernard Derome et l'homme d'affaires Maurice Tanguay. Aussi, les pompiers de la ville de Rimouski ont reçu la Médaille de l'UQAR pour souligner l'efficacité et le courage exemplaire dont ils ont fait preuve lors de l'incendie survenu au campus de Rimouski.
Rappelons également que la Ville de Rimouski et l'UQAR ont offert aux Gaspésiens une sculpture monumentale de Roger Langevin, « La grande plongeuse », pour souligner le 475e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé.

Le personnel

Une dizaine de nouveaux venus ont enrichi le groupe de professeurs de l'UQAR en 2009-2010. Signalons la nomination de Johanne Boisjoly à titre de doyenne aux affaires départementales. Neuf membres du personnel ont atteint le cap des 25 années de service et 17 employés ont quitté pour la retraite.
De nouvelles conventions collectives ont été signées avec le Syndicat des professeurs et professeures ainsi qu'avec le Syndicat du personnel de soutien, qui a souligné ses 35 ans d'existence.
Madeleine Dubé, du Service des ressources humaines, a reçu le Prix reconnaissance de l'UQAR, alors que la professeure en sciences infirmières, Marie Lacombe, a remporté le prix Pascal-Parent, accordé par la Fondation de l'UQAR pour souligner sa carrière en enseignement.

Les ressources matérielles et financières

Le premier grand défi de l'année, sur le plan des ressources, a été de faire disparaître les dégâts matériels et organisationnels causés par l'incendie de mai 2009 au campus de Rimouski. Mission accomplie : tout était en place pour une rentrée relativement normale en septembre. Il convient de féliciter le personnel et les travailleurs pour la remise en état des lieux. Symbole du retour à la normale, une nouvelle cloche a été installée sur le bâtiment central de l'Université, et cette réfection a valu à l'UQAR un Prix du Patrimoine.

La Chambre de commerce de Lévis a créé une Aile jeunesse au campus de Lévis, à la suite d'une initiative du Club entrepreneur étudiant.

L'Université du Québec, sous l'égide de l'UQAR, a remis des doctorats honorifiques à trois personnalités : l'infirmière Élisabeth Carrier, le journaliste et animateur Bernard Derome ainsi que l'homme d'affaires et philanthrope Maurice Tanguay.

Divers chantiers de rénovation ont été ouverts au campus de Rimouski. L'amphithéâtre de l'aile F a été modernisé, tout comme la bibliothèque. Au campus de Lévis, des travaux d'amélioration ont eu lieu à la bibliothèque. La campagne majeure de la Fondation de l'UQAR a dépassé son objectif avec plus de 13 millions de dollars en dons recueillis. C'est un indicateur très motivant de l'appui que l'UQAR reçoit de sa communauté universitaire et des milieux régionaux, et on en voit déjà des résultats concrets dans le développement de l'institution : la Fondation a versé plus de 1,5 million de dollars dans différents programmes de bourses et de recherche.
Les gouvernements du Canada et du Québec ont octroyé 6,7 millions de dollars à l'UQAR pour des projets dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir : la création d'un Centre d'appui à l'innovation par la recherche (CAIR), l'ajout d'améliorations au navire Coriolis II et à la Station aquicole de Pointe-au-Père.
La Conférence régionale des élus de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a fait un don de 2 millions de dollars à la Fondation de l'UQAR, ce qui assure un meilleur déploiement de la recherche dans ces régions. L'UQAR bénéficie également d'une contribution de 3,6 millions de dollars de Développement économique Canada pour l'achat d'équipements spécialisés qui accroîtront les capacités de recherche en partenariat avec les entreprises.

Les activités internationales

L'UQAR a réagi de façon spontanée au tremblement de terre en Haïti. Dix étudiants haïtiens, qui fréquentaient l'Université d'État d'Haïti et qui présentaient d'excellents résultats scolaires, ont été sélectionnés pour fréquenter, sans frais, l'Université à compter de l'automne 2010.
L'année a été marquée par la signature de différents protocoles. Par exemple, un partenariat technologique et scientifique a été signé avec l'Argentine dans le but d'implanter un observatoire marin dans le golfe de San Jorge. Une entente a été conclue avec une université de Malaisie afin de favoriser les échanges entre chercheurs et étudiants en sciences marines. Dans les efforts pour favoriser la mobilité étudiante à l'international, l'UQAR a aussi accueilli une délégation de l'Université catholique de l'Ouest (Angers, France).
Des rencontres internationales se sont déroulées à l'UQAR, réunissant notamment des experts du réseau pédagogique Claroline et des spécialistes en difficulté d'accès à l'écrit.

Perspectives d'avenir

L'année que nous venons de vivre a été intense.
Nul doute que le bilan de ce qui a été accompli en 40 ans nous stimule dans la poursuite de nos objectifs.
Notre plan stratégique 2011-2016 sera certainement un outil précieux pour baliser le chemin à parcourir. Les nouvelles contraintes budgétaires imposées aux universités peuvent nous inquiéter, mais je suis convaincu que l'engagement de tous, dans tous les lieux de notre université, et l'appui inconditionnel du milieu constituent notre meilleur gage de réussite.

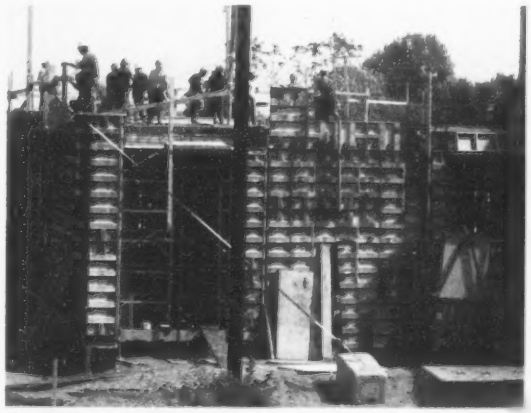

Les gouvernements du Canada et du Québec ont octroyé 6,7 M $ à l'UQAR pour des projets dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir.

L'UQAR a accepté d'accueillir dix étudiants haïtiens qui fréquentaient l'Université d'État d'Haïti avant le terrible tremblement de terre.

Le prix Pascal-Parent, qui vise à souligner une carrière en pédagogie universitaire, a été remis à la professeure Marie Lacombe, en sciences infirmières.

L'environnement (à Rimouski) et la santé (à Lévis) ont été les deux questions abordées lors des Journées du Savoir, en novembre 2009.

DIRECTION

MICHEL RINGUET
Recteur

DANIEL BÉNÉTEAU
Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

JEAN-PIERRE OUELLET
Vice-recteur à la formation et à la recherche

ROBERT PARÉ
Vice-recteur à la planification et aux partenariats, campus de Lévis

ALAIN CARON
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

MARIE-CLAUDE RUEL*
Directrice de la gestion des avoirs
Caisse populaire Pont-Rouge

Membres

FRANCIS BELZILE*
Professeur

DANIEL BÉNÉTEAU*
Vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

JÉRÔME BOSSÉ
Étudiant

JEAN-FRANÇOIS BOUTIN
Professeur

MARIE-HÉLÈNE CHOUINARD
Directrice générale, Association du cancer de l'Est du Québec

ALAIN COUETTE
Directeur des services techniques et d'hôtellerie
Centre hospitalier Robert-Giffard

SÉBASTIEN GIRARD*
Étudiant

MICHEL LAJOIE*
Étudiant

MARYSE LAPIERRE
Notaire

ANN LEMAY*
Directrice de succursale
Banque nationale du Canada

MICHEL RINGUET*
Recteur

YVAN ROUX
Professeur

JACQUES THÉRIAULT
Chargé de cours

Personnes convoquées

MARIE-THÉRÈSE BRUNELLE
Directrice du Service des communications

SERGE DEMERS
Directeur ISMER

DENIS OUELLET
Président SCFP, section locale 1575

JEAN-PIERRE OUELLET
Vice-recteur à la formation et à la recherche

ROBERT PARÉ
Vice-recteur à la planification et aux partenariats, campus de Lévis

Secrétaire

ALAIN CARON
Secrétaire général

Attachée d'assemblée

CLAUDETTE BÉDARD

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

MICHEL RINGUET
Recteur

Membres

MICHÈLE BOSSÉ
Étudiante

PIERRE CADIEUX
Professeur

MARIE-ANGE CROFT
Étudiante

ÉMILIE D'AMOURS
Étudiante

FRÉDÉRIC DESCHENAUX
Professeur

FRANÇOIS DESCHÊNES
Doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche

LAURIE DORVAL MORISSETTE
Étudiante

YANN FOURNIS
Professeur

BERNARD GAGNON
Professeur

CLAUDE GALAISE
Doyen des études de premier cycle

HUBERT GASCON
Professeur

BRUCE LAGRANGE
Professeur

NATHALIE LEWIS
Professeure

JONATHAN MICHAUD
Étudiant

MAGALIE MOREL
Étudiante

FERNANDO OUELLET
Professeur

JEAN-PIERRE OUELLET
Vice-recteur à la formation et à la recherche

KATE PARÉ
Étudiante

GINETTE PELLETIER
Chargée de cours

MARC ROY
Professeur

MANON SAVARD
Professeure

RAYMONDE SIMARD
Chargée de cours

STÉPHAN SIMARD
Professeur

OLIVIER VAN HOUTTE
Étudiant

Personnes convoquées

PHILIPPE HORTH
Registraire

GILLES SIMARD
Adjoint au vice-recteur à la formation et à la recherche, campus de Lévis

Secrétaire

ALAIN CARON
Secrétaire général

Attachée d'assemblée

CLAUDETTE BÉDARD

Université du Québec en Outaouais

Forte de l'appui de sa communauté, l'Université du Québec en Outaouais a entamé la première année de mise en œuvre de son Plan stratégique 2009-2014, poursuivant ainsi sa quête de l'excellence et sa croissance remarquable, tant en Outaouais que dans les Laurentides.

Sylvain Marier

Recteur

Jean Vaillancourt

Les programmes d'études et les étudiants

L'Université du Québec en Outaouais a connu une rentrée très animée à l'automne 2009, alors qu'elle enregistrait une croissance globale de ses inscriptions de 5,1 %, soit un résultat supérieur à celui du taux moyen de l'ensemble des établissements universitaires du Québec. C'est aux cycles supérieurs que la croissance a été la plus forte, puisque le nombre d'inscrits a crû de 17,7 %. Cette croissance s'explique également par une hausse de 20 % des inscriptions au campus de Saint-Jérôme.

Au cours de l'année, l'UQO a décerné 1 381 diplômes. La première cohorte d'infirmières praticiennes spécialisées a terminé sa formation théorique en cours d'année et a entamé ses stages cliniques.

L'Université a, par ailleurs, accueilli la première cohorte d'étudiants dans le programme autonome de doctorat en psychologie (cheminement professionnel). Au premier cycle, l'Université a ajouté à sa liste de programmes offerts un certificat, une mineure et une majeure en muséologie et patrimoine.

Une équipe d'étudiants de l'UQO a remporté le prix Fernand-Cloutier de la Fondation de l'Ordre des CMA pour l'épreuve du rapport au conseil d'administration, une épreuve nécessaire pour obtenir le titre professionnel de CMA. Les étudiants de l'UQO se sont également démarqués dans le cadre de plusieurs compétitions universitaires, dont les 14es Jeux de la communication, où ils ont obtenu une première place dans la compétition de communication événementielle.

La recherche et la formation de chercheurs

L'UQO a renouvelé son Plan stratégique de la recherche et de la création, réaffirmant ainsi ses axes prioritaires que sont l'économie sociale, les collectivités locales et les communautés, la santé psychosociale, la photonique, les sciences et technologies de l'information et la cyberpsychologie, tout en soulignant l'émergence des nouveaux domaines en développement que sont la réussite scolaire, la gouvernance, la transformation du travail et des organisations, ainsi que la gestion des territoires et de la forêt.

Archives UQO

Louise Dumas, professeure au Département des sciences infirmières, a obtenu le Prix d'excellence en enseignement de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières pour sa contribution à l'enseignement au premier cycle et pour son implication dans le programme réseau de maîtrise en sciences infirmières.

Archives UQO

Line Lespérance, technicienne en administration, a été admise au Cercle d'excellence de l'Université du Québec, le 26 août 2009. Depuis 1991, elle apporte une contribution indispensable au développement de l'UQO, entre autres par son sens aigu de l'organisation et ses nombreuses initiatives visant l'amélioration de la qualité du service.

Chantal Saint-Pierre, professeure au Département des sciences infirmières, a obtenu le Prix de reconnaissance en formation/enseignement de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais pour son rôle de gestionnaire à l'UQO, son soutien à l'enseignement et à la recherche en sciences infirmières et sa contribution à l'avancement de la profession. Sur la photo, Chantal Saint-Pierre (à droite) est aux côtés de Ginette Lemire Rodger, chef de direction des soins infirmiers à l'Hôpital d'Ottawa.

Archives UQO

L'Université a d'ailleurs obtenu une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation de près de 1,7 million de dollars pour bonifier ses infrastructures de recherche en photonique.
Depuis l'automne 2009, l'UQO héberge le siège de la nouvelle revue scientifique trilingue le Journal of Global Business Administration, qui se spécialise dans la publication de recherches en gestion globale des affaires.
Plusieurs événements de promotion de la recherche et de la création ainsi que de la valorisation de la recherche ont eu lieu à l'UQO, dont la troisième édition de la *Semaine de la recherche,* qui a fait connaître au grand public l'étendue et l'excellence des travaux de recherche et de création de l'Université. Le premier colloque du Consortium outaouais de recherche en persévérance scolaire a attiré plus d'une centaine de participants du secteur de l'éducation. Par ailleurs, le *Forum Innovation* a regroupé plus de 150 intervenants de l'Outaouais des milieux des affaires, de la recherche, du développement régional et des services publics réunis dans le but de proposer des pistes de solutions pour élaborer une stratégie régionale visant à maximiser l'apport de la recherche et de l'innovation au développement de l'Outaouais.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'UQO a choisi de donner un statut de décanat à l'unité administrative chargée des relations avec ses partenaires du milieu. Ainsi, le Bureau de liaison université-milieu est devenu, en 2009, le Décanat de la formation continue et des partenariats. Par cette transformation, l'Université a démontré la place centrale qu'occupent les mandats confiés à cette unité dans la façon de réaliser sa mission institutionnelle.
Un partenariat entre le Conservatoire de musique de Gatineau et l'UQO s'est concrétisé en septembre 2009, alors que le Conservatoire a procédé à l'ouverture du programme de baccalauréat en musique, profil interprétation. Cette entente contribue à enrichir l'offre de formation des deux établissements et permet l'échange d'expertise et la circulation des savoirs.
Par ailleurs, la présentation d'une série de conférences publiques a permis à des scientifiques de renom de partager leur savoir avec plus de 1 500 membres des communautés locales et régionales de Gatineau et de Saint-Jérôme.

Le personnel

Plusieurs professeurs se sont distingués cette année : Louise Dumas, professeure au Département des sciences infirmières, a obtenu le Prix d'excellence en enseignement de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières pour sa contribution à l'enseignement au premier cycle ainsi que son implication dans le programme réseau de maîtrise en sciences infirmières; Chantal Saint-Pierre, professeure au Département des sciences infirmières, a reçu le Prix de reconnaissance en formation/enseignement de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Outaouais pour son rôle de gestionnaire à l'UQO, son soutien à l'enseignement et à la recherche en sciences infirmières et sa contribution à l'avancement de la profession. Par ailleurs, Line Lespérance, technicienne en administration, a été introduite au Cercle d'excellence de l'Université du Québec, en août 2009.
L'année a été marquée par la signature de la convention collective du groupe professionnel et celle du personnel de soutien, toutes deux conclues pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 30 avril 2014. Le protocole des cadres et celui du personnel administratif ont également été revus cette année.
Quatre nouveaux cadres ont joint l'équipe de l'UQO au cours de l'année : Lucie Villeneuve, adjointe au secrétaire général et conseillère juridique; Lise Legault, directrice du Service des finances; Alain Charbonneau, doyen de la formation continue et des partenariats; et Sophie Ouellet, adjointe au vice-recteur à l'administration et aux ressources.

Les ressources matérielles et financières

L'UQO a procédé, en janvier 2010, à l'inauguration officielle de son campus à Saint-Jérôme. L'UQO | Campus de Saint-Jérôme loge maintenant dans un immeuble de 10 132 m² et a accueilli près de 1 000 étudiants dès son ouverture.
L'Université a aussi inauguré, en mai 2010, sa surface synthétique de soccer/football. Conforme à la norme FIFA 2 étoiles, le terrain est utilisé par les équipes féminine et masculine de soccer des Torrents de l'UQO ainsi que par les joueurs des ligues gatinoises.
Au cours de l'année, d'importants travaux de réfection ont permis d'améliorer de façon majeure les aires publiques du pavillon Alexandre-Taché, incluant la librairie, le café-bar, la cafétéria et la radio étudiante, au grand bénéfice de la communauté universitaire. L'année 2009-2010 a aussi été marquée par la préparation de l'implantation de la réforme comptable et l'utilisation d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines et financières.

Mailen Photographie

La délégation de l'UQO aux 14es Jeux de la communication, où l'équipe a obtenu une première place dans la compétition de communication événementielle.

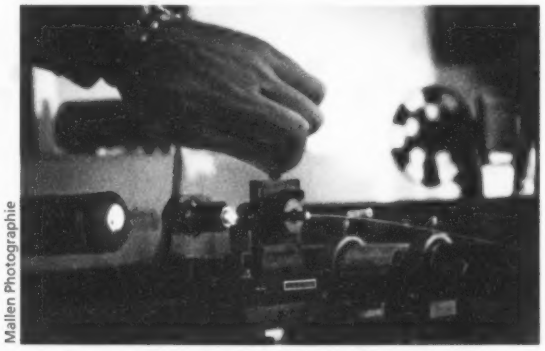

Mailen Photographie

La Chaire de recherche du Canada en photonique de l'UQO a obtenu une importante subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation pour bonifier ses infrastructures de recherche, permettant ainsi à ses chercheurs de maintenir l'UQO parmi les chefs de file en cette matière à l'échelle internationale.

Mallen Photographie

Inauguration officielle de la surface synthétique de soccer/football, le 14 mai 2010. Sur la photo : Luc Léger, président du conseil d'administration de la Fondation de l'UQO, Joseph DeSylva, maire suppléant de la Ville de Gatineau, Maryse Gaudreault, députée de Hull, Jean Vaillancourt, recteur de l'UQO, et Hélène Grand-Maître, représentante de la Fondation des IV[es] Jeux de la Francophonie.

Mallen Photographie

Ils étaient près de 1 400 finissants et finissantes à recevoir un diplôme de l'UQO en 2009 dans le cadre de trois cérémonies de collation des grades qui se sont déroulées au Manoir Saint-Sauveur, dans les Laurentides, et au Centre des congrès du Hilton Lac-Leamy, à Gatineau.

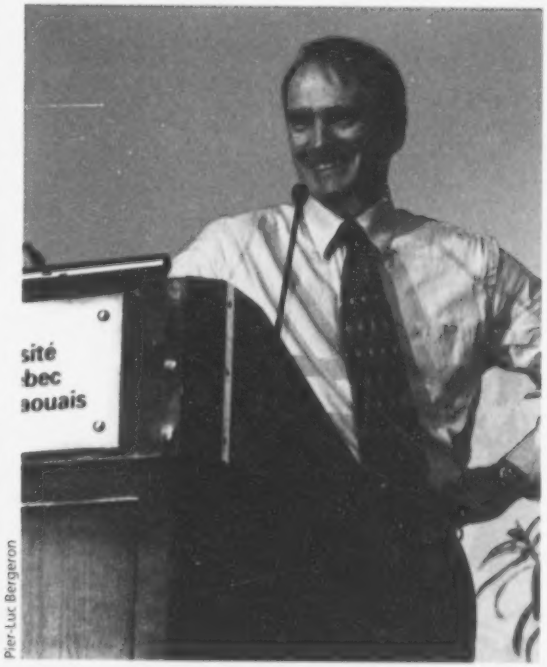

Pier-Luc Bergeron

Dans le cadre de la traditionnelle série des Conférences publiques de l'UQO et des Journées du Savoir 2009, Steve MacLean, président de l'Agence spatiale canadienne, a fait naître des étoiles dans les yeux des spectateurs en racontant son histoire avec humour et franchise. Excellent vulgarisateur, il a démystifié les défis scientifiques que représentent la recherche dans l'espace et l'exploration de nouvelles frontières de notre Univers.

Inauguration de l'UQO | Campus de Saint-Jérôme, le tout premier pavillon universitaire des Laurentides. Dans l'ordre habituel : Isabelle Richer, étudiante en sciences infirmières à l'UQO, Sylvie Fréchette, présidente d'honneur de la campagne de financement de la Fondation de l'UQO dans les Laurentides, Jacques Tanguay, président du Groupe AMT, Marc Gascon, maire de Saint-Jérôme, Jean Vaillancourt, recteur de l'UQO, et Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région des Laurentides, Laval et Lanaudière.

Zone Image

Les activités internationales

L'UQO poursuit son partenariat avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Bureau du vérificateur général du Canada et le Vérificateur général du Québec à titre d'agence d'accompagnement responsable de la réalisation d'un important programme régional de renforcement des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Afrique francophone subsaharienne.

L'Université a également signé un accord-cadre de coopération avec l'Université Mohammed V – Agdal de Rabat, au Maroc. Cette entente a pour objectif de développer des relations entre les deux universités en ce qui a trait aux échanges d'étudiants et de professeurs et de mettre en place des projets communs relatifs à la gouvernance universitaire et à la cartographie territoriale.

Des chercheurs de l'UQO et de l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) ont obtenu un important financement pour l'étude des impacts des changements climatiques sur la forêt dans le cadre de l'Initiative circumboréale sur les changements climatiques du Réseau international de forêts modèles.

Les événements marquants de l'année

L'événement le plus marquant de l'année est sans contredit l'inauguration du campus de l'UQO à Saint-Jérôme, le tout premier pavillon universitaire dans la grande région des Laurentides. L'UQO travaille étroitement avec ses partenaires afin que Saint-Jérôme devienne une ville universitaire, un projet ambitieux qui a pris racine de façon concrète en janvier 2010.

L'année a aussi été marquée par le renouvellement du mandat du recteur Jean Vaillancourt. Au cours de ce deuxième mandat, qui prendra fin en janvier 2015, le recteur entend continuer à mobiliser l'ensemble de la communauté universitaire afin que l'UQO devienne l'université de premier choix pour tous, tant comme milieu de formation et de recherche que comme employeur et partenaire de développement en Outaouais et dans les Laurentides.

Par ailleurs, l'UQO a été un fier partenaire de la 45[e] Finale des Jeux du Québec 2010, qui a eu lieu à Gatineau. La participation de l'Université à cet

événement sportif d'envergure consistait à procurer un accès à ses résidences ainsi qu'à sa toute nouvelle surface synthétique de soccer. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources, Yves Dupont, a particulièrement contribué à cet événement à titre de trésorier et de membre du comité exécutif du conseil d'administration des Jeux, alors que la professeure Judith Lapierre, du Département des sciences infirmières, était membre du comité santé.

Les perspectives d'avenir

La mise en œuvre du Plan stratégique 2009-2014 de l'UQO sera encore prioritaire pour les quatre prochaines années.

L'année 2011 marquera le trentième anniversaire de l'obtention des lettres patentes de l'UQO. De nombreux événements permettront à l'Université de célébrer avec fierté ce jalon historique important et de rendre hommage aux personnes qui ont contribué à bâtir l'UQO d'aujourd'hui.

Jean Lafontaine

UQO|Campus de Saint-Jérôme.

DIRECTION

JEAN VAILLANCOURT
Recteur

DENIS DUBÉ
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

YVES DUPONT
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

LUC MAURICE
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

MARLÈNE THONNARD*
Ex-directrice générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Membres

GUY BELLEMARE
Professeur

LISETTE BLOUIN MONFILS*
Représentante des diplômés/conseillère stratégique en ressources humaines

LUC CHAPUT
Professeur

CLAUDE J. CHÉNIER
Représentant des collèges/ex-directeur général du Collège Heritage

DAVID CLÉMENT*
Étudiant

DENIS DUBÉ
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

YVES DUPONT*
Vice-recteur à l'administration et aux ressources

CLAUDETTE GATIEN*
Ex-directrice des services communautaires, Centre de santé et de services sociaux de Gatineau

MICHAL IGLEWSKI*
Professeur

ANNE PHILIPPE
Notaire

MAXIME RAINVILLE*
Étudiant

LYSE RICARD
Commissaire déléguée du revenu – gouvernement fédéral

JEAN VAILLANCOURT*
Recteur

CLAIRE VAIVE*
Ex-enseignante

Observatrices

CAROLINE CYR
Chargée de cours

HÉLÈNE MONDOU
Agente de recherche au Décanat des études

ODETTE ROCHEFORT
Technicienne des travaux pratiques à l'École multidisciplinaire de l'image

Ont également siégé en cours d'année

MARC AUBÉ
Chargé de cours

MICHEL BLANCHETTE
Professeur

ANTOINE SHAHEEN
Observateur/responsable des laboratoires au Département d'informatique et d'ingénierie

JEAN-FRANÇOIS SIMARD
Professeur

Secrétaire

LUC MAURICE
Secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

Aucune plainte en vertu du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

JEAN VAILLANCOURT
Recteur

Membres

FOUZIA AZZOUZI
Étudiante

PATRICE BABINEAU
Chargé de cours

NATALIA DANILOVA
Responsable du programme de deuxième cycle en enseignement des langues aux adultes

ANA-MARIA D'AVILA-GOMEZ
Professeure

FATMA DJAMA SAMATAR
Étudiante

DENIS DUBÉ
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

DENIS MURTUBISE
Doyen des études

CATHERINE LANARIS
Responsable du programme de troisième cycle en éducation

PAUL LEDUC-BROWNE
Professeur

ANDRÉ MANSEAU
Doyen de la recherche

MARTIN ROBITAILLE
Responsable du doctorat en sciences sociales appliquées

JUAN SALAZAR
Professeur

CARLA WHITESIDE
Chargée de cours

Observateur

ALAIN CHARBONNEAU
Doyen de la formation continue et des partenariats

Ont également siégé en cours d'année

FRÉDÉRIQUE DELISLE
Étudiante

MARIE GÉRIN*
Chargée de cours

LUIGI LOGRIPPO
Responsable des programmes de 2e cycle en sciences et technologies de l'information

THIBAULT MARTIN
Responsable des programmes de 2e cycle en développement régional

GUILHÈME PÉRODEAU
Professeure

JAN SAINT-MACARY
Professeur

BOUCHRA ZERHOUNI
Étudiante

Secrétaire

LUC MAURICE
Secrétaire général

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

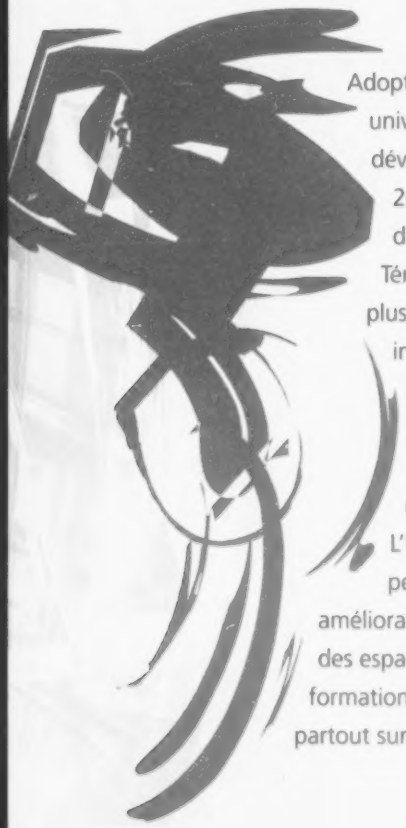

Adopté au début de l'année universitaire, le Plan de développement 2009-2014 de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue annonce plusieurs chantiers innovants, notamment par l'amélioration de l'offre de programmes et la mise sur pied de nouveaux services. L'UQAT fait également peau neuve en améliorant et en construisant des espaces liés à la formation et à la recherche partout sur son territoire.

Rectrice
Johanne Jean

Les programmes d'études et les étudiants

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a atteint et maintenu ses objectifs en matière de clientèles, accueillant 1 590 étudiants en équivalence au temps plein. Sa banque de programmes s'est enrichie de microprogrammes, au premier cycle, en développement de l'efficience personnelle et professionnelle, en résolution de conflits, en développement territorial intégré, en environnement minier et en ressources humaines. Au deuxième cycle, des microprogrammes ont vu le jour en intervention dans les petites écoles et les classes multiâges en réseau, en gestion durable des écosystèmes forestiers et en santé mondiale. Ces formations sont élaborées à partir de programmes plus longs et s'adressent aux professionnels et aux diplômés désireux de se perfectionner. La commission des études de l'UQAT a adopté un certificat en gestion et développement régional et un certificat en cinéma.

Dans un souci de favoriser la concertation avec les Premiers Peuples, l'Unité de formation et de développement des programmes autochtones a été autorisée à gérer son propre patrimoine académique. Dans le but d'améliorer la coordination des services de proximité pour les étudiants, le bureau du registraire et la Direction des services aux étudiants ont été regroupés. L'Université a aussi créé un service de la formation continue et une école de langues. Une entente avec le Centre de recherche et d'innovation du Cirque du Soleil favorisera le développement de solutions permettant de rehausser la performance acrobatique. Des étudiants et des chercheurs en sciences appliquées, en multimédia et en sciences de la santé sont impliqués dans les projets de performance augmentée de conception d'un propulseur et d'un harnais pour porteur.

Les étudiants de l'UQAT ont continué à s'illustrer lors de concours, en obtenant sept prix aux Jeux du génie et en terminant au troisième rang à une compétition Webdesign tenue en Chine, en octobre 2009.

Wei Dan Ding, diplômé à la maîtrise en ingénierie, et Valérie Hébert, diplômée au baccalauréat en sciences comptables, ont respectivement obtenu les médailles d'or et d'argent de la Gouverneure générale.

La Fondation a distribué 350 000 dollars en bourses d'études, et l'Association générale étudiante a révisé son programme en ajoutant des bourses destinées à lutter contre la pauvreté. L'Université a conféré 508 diplômes, dont quatre à des diplômés inuits.

Mathieu Dupuis

Étudiantes au Pavillon des Premiers-Peuples au campus de Val-d'Or.

La recherche et la formation de chercheurs

Pour l'année écoulée, la contribution des professeurs à la mission de recherche de l'UQAT se traduit par 276 projets dans lesquels 11 millions de dollars ont été investis. La Chaire de recherche du Canada en écologie forestière et en aménagement forestier durable, du professeur Yves Bergeron, a été renouvelée. Les équipes en foresterie ont, par ailleurs, bénéficié d'une entente spécifique qui injecte 4,5 millions de dollars dans leurs travaux sur cinq ans. La Chaire de recherche du Canada, du professeur Ahmed Koubaa, sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois a également été renouvelée.

Douze entreprises et organismes de la MRC Abitibi et de la région ont souscrit 1,35 million de dollars en soutien à la recherche sur l'eau, notamment pour la caractérisation des eskers, en appui aux travaux du professeur Vincent Cloutier, et une subvention de 500 000 dollars destinée aux projets du professeur Mourad Nedil, en télécommunications souterraines, a été obtenue. Enfin, le professeur René Wamkeue a reçu 500 000 dollars dans le cadre du Programme de bourses d'enseignement en génie.

Les instances de l'Université ont adopté une politique

et des règles en matière de propriété intellectuelle. Elles ont créé un comité institutionnel de gestion des risques biologiques.
Les équipes dédiées aux programmes offerts aux Autochtones ont organisé la troisième édition de l'Université Nomade et la septième édition du Colloque sur les Premières Nations, au campus de Val-d'Or. Enfin, les professeures Johanne Hamel et Jocelyne Labrèche ont publié, chez Larousse, un livre sur l'art thérapie.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'Université demeure présente et active en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans la MRC Antoire-Labelle et auprès des communautés des Premiers Peuples. Elle continue à bénéficier du soutien indéfectible des organismes, entreprises et municipalités. Ainsi, une entente-cadre de partenariat a été conclue avec la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, permettant la réalisation de projets de recherche en faveur du développement de la région. La Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, en réponse à une demande du milieu, a assuré la sélection des membres du Comité de suivi du projet Osisko à Malartic. Le professeur Patrice LeBlanc, titulaire de cette chaire, a été nommé au conseil d'administration de Solidarité rurale.

L'UQAT a agi à titre de partenaire de plusieurs événements régionaux, dont le Forum sur l'environnement minier et le Forum sur le développement des communautés. L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue a honoré l'Université à l'occasion de son congrès annuel. Enfin, une importante rencontre avec des intervenants du Nord-du-Québec a permis de discuter des attentes et des besoins de cette région en matière de recherche universitaire. Ces discussions se poursuivront en vue d'identifier des créneaux et des projets de recherche pour cette région.

Le personnel

La communauté universitaire et le gouvernement du Québec ont réitéré leur confiance à l'endroit de la rectrice, Johanne Jean, en renouvelant son mandat pour cinq ans. Le conseil d'administration a reconduit Denis Martel au poste de vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et le vice-recteur aux ressources, André Bellavance, a été nommé au conseil d'administration de la Société immobilière de l'Université du Québec. Natalie Frackleton a pris la relève à la direction générale de la Fondation et de l'Association des diplômés. Marie-Josée Gagné a été nommée doyenne de la gestion académique, et la direction du Service de la formation continue et de l'école de langues a été confiée à Luc Sigouin.

Parmi les membres de la communauté universitaire honorés, citons Nicole Robert, professeure en sciences appliquées, qui a reçu un Prix Reconnaissance en pédagogie et enseignement, et Pierrette Doré, professeure en sciences de la gestion, qui a obtenu une mention d'honneur dans le cadre du prix Alan-Blizzard. Le professeur en sciences appliquées, Mostafa Benzaazoua, a, pour sa part, été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec en août 2009.

Les ressources matérielles et financières

Les projets d'acquisition et de construction d'infrastructures nécessaires aux projets d'enseignement et de recherche se sont poursuivis. Les nouvelles résidences pour étudiants à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or, sous la responsabilité de la Société immobilière, offriront 180 lits au total pour la rentrée 2010. Les travaux d'agrandissement de la Station de la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet, en Abitibi-Ouest, ont été terminés à la fin du printemps. Un laboratoire d'hydrologie a été aménagé au campus d'Amos, et l'Université a acquis une école désaffectée, située près de son campus de Rouyn-Noranda, pour y installer des classes et des locaux pour les étudiants gradués et les auxiliaires de recherche.

Signature de l'entente entre le Cirque du Soleil et l'UQAT. De gauche à droite, Garry Savage, directeur du Centre de recherche et d'innovation en performance (CRIP) du Cirque du Soleil, Johanne Jean, rectrice de l'UQAT, Natalie Frackleton, directrice générale de la Fondation, et Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Bernard Pelletier

De gauche à droite : Valerie Hébert, médaillée d'argent de la Gouverneure générale, Édith Cloutier, présidente du conseil d'administration de l'UQAT, Johanne Jean, rectrice, et Pierre Lefrançois, vice-président à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec. Sur la photo à droite : Wei Dan Ding reçoit la Médaille d'or de la Gouverneure générale.

Michel Fortin

Michel Fortin

Bernard Pelletier

À son décès, l'ancien recteur Jules Arsenault a légué 1 M$ à la Fondation.

Michel Fortin

Annonce de l'Entente spécifique sur la recherche et le développement dans le domaine de l'aménagement forestier durable dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. De gauche à droite : le professeur Yves Bergeron, titulaire de la Chaire industrielle CRSNG – UQAT – UQAM en aménagement forestier durable, Martine Rioux, directrice générale de la Conférence des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, André Brunet, directeur général de la Conférence des élus de la Baie-James, Johanne Jean, rectrice de l'UQAT, et Pierre Corbeil, ministre responsable des Affaires autochtones, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

Les résidences de l'UQAT à Rouyn-Noranda en cours de construction.

Bernard Pelletier

Bernard Pelletier

La professeure Pierrette Doré a reçu le prix Alan-Blizzard.

De façon exceptionnelle, l'Ordre des agronomes du Québec a reconnu l'apport de l'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue (URDAAT) en lui remettant le Mérite spécial Adélard-Godbout. Au centre, le président de l'Ordre des agronomes du Québec, René Mongeau, à gauche, André Langlois, directeur administratif de l'URDAAT, et Carole Lafrenière, responsable scientifique.

Les diplômées 2009 au Certificat en enseignement au préscolaire et au primaire en milieu nordique. De gauche à droite : Tiili Aupaluk, Syra Tukalak, Elisapi Tukalak, Alicie Kenuajuak.

Valerie Paul et Lucy Qalingo

L'UQAT a terminé l'exercice financier en équilibre budgétaire. Il reste cependant plusieurs défis à relever, notamment au chapitre du recrutement de professeurs et de membres du personnel qui viendront assurer la relève des nombreux collègues qui partiront à la retraite.

Les événements marquants

L'année 2009-2010 a débuté sous d'excellents auspices avec l'inauguration du Pavillon des Premiers-Peuples au campus de Val-d'Or. La cérémonie était empreinte de références aux cultures en présence pour illustrer que le nouveau pavillon constitue un lieu de rencontres et d'échanges, dans le respect mutuel des valeurs et coutumes de chacun. L'inauguration coïncidait avec la tenue de la troisième édition de l'Université nomade d'été, visant à introduire les participants aux réalités sociales et socio-économiques des Premiers Peuples.

L'expertise de l'UQAT auprès des Premiers Peuples a une fois de plus été reconnue par le Conseil tribal de la Nation algonquine, qui a confié à l'Université le mandat de développer le contenu du programme de formation Piwaseha destiné à améliorer la compréhension de la culture et des réalités autochtones du personnel des établissements de santé et de services sociaux.

Les programmes en création et nouveaux médias ont célébré leur dixième anniversaire. L'UQAT est considérée comme l'un des chefs de file dans le domaine de l'enseignement universitaire en création multimédia et en 3D. L'Ordre des agronomes du Québec a honoré l'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire pour l'ensemble de ses travaux. Un groupe d'étudiants en sciences de la santé a réalisé une sixième mission au Sénégal.

Enfin, dans le cadre des Journées du Savoir, le Service des communications et du recrutement a organisé des Portes ouvertes Web, une première qui a permis à la population de visiter virtuellement l'Université, d'assister en temps réel à des conférences et de participer à des échanges interactifs avec des professeurs et des chercheurs.

La Fondation de l'UQAT a, par ailleurs, reçu un don testamentaire d'un million de dollars de la part du regretté recteur Jules Arsenault. Il s'agit du premier don planifié de ce type pour l'UQAT qui démontre à quel point il a passionnément aimé l'Université.

L'année s'est achevée avec l'inauguration d'une horloge et d'un carillon de quatre cloches installés sur une terrasse jouxtant le cinquième étage du campus de Rouyn-Noranda. Nommées Intelligentia, Patientia, Scientia et Sapientia, les cloches, coulées en France en 1947 et en 1960 et récupérées d'une cathédrale, ont été données par un ancien professeur, Michel Rowan, qui s'est associé à quatre membres du personnel et à des entreprises qui en ont fait l'installation gratuitement.

Perspectives d'avenir

Au sortir des effets de la crise financière qu'éprouvent les institutions publiques et le gouvernement, l'UQAT aura sensiblement amélioré son parc immobilier et accentué son offre de programmes. Son enracinement dans les communautés des Premiers Peuples, en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec et dans la MRC Antoine-Labelle demeure une priorité, afin de contribuer à l'édification d'une société instruite, cultivée et prospère.

Bernard Pelletier

Le Programme de bourses d'enseignement en génie a remis 500 000 $ au professeur René Wamkeue.

DIRECTION

JOHANNE JEAN
Rectrice

DENIS MARTEL
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

ANDRÉ BELLAVANCE
Vice-recteur aux ressources

GUY LEMIRE
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

ANIK BROCHU*
Avocate, Cain Lamarre Casgrain

Membres

GAÉTANE ARSENEAU
Directrice du service des ressources éducatives, Commission scolaire de la Baie-James

HUGO ASSELIN
Professeur

FRÉDÉRIQUE BEAUCHAMP*
Étudiant

ANDRÉ BELLAVANCE
Vice-recteur aux ressources

ROCH DUBÉ*
Président, Dubé & Co

DENIS GEOFFROY
Chargé de cours

FRANÇOIS GODARD
Professeur

JOHANNE JEAN*
Rectrice

PATRICE LEBLANC*
Professeur

DENIS MARTEL
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

JOSÉE MAYRAND
Étudiante

DENIS PINET
Directeur des services hospitaliers, CSSS des Aurores boréales

POSTE VACANT
Membre socioéconomique

POSTE VACANT
Représentant des diplômés

POSTE VACANT
Représentant des cégeps

Observatrice

CLAUDE FORTIN
Agente de stage

A également siégé en cours d'année

ÉDITH CLOUTIER* (présidente)
Directrice générale, Centre d'amitié autochtone

Secrétaire

GUY LEMIRE
Secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Présidente

JOHANNE JEAN
Rectrice

Membres

SYLVIE CARDINAL
Professeure

VALÉRIE DESCHATELETS-JEAN
Étudiante

CHRISTINE DORÉ
Étudiante

MARIE-PIER ÉTHIER
Étudiante

ISABELLE GAUMOND
Professeure

MARIE-CLAUDE GIROUX
Étudiante

NOÉMIE GRAIGNIC
Étudiante

STÉPHANE GRENIER
Professeur

BERNARD HARVEY
Professeur

JOHANNE JEAN
Rectrice

SUZANNE MANNINGHAM
Professeure

DENIS MARTEL
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

ISABELLE MORASSE
Chargée de cours

MOHAMAD SAAD
Professeur

JEAN-FRANÇOIS VACHON
Étudiant

Observateurs

ALINE BIZIEN
Coordonnatrice aux programmes, vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

FRANÇOIS DE LACHEVROTIÈRE
Directeur de la bibliothèque

MONIQUE FAY
Registraire et directrice des Services aux étudiants

MARIE-JOSÉE GAGNÉ
Doyenne à la gestion académique

ANNETTE MORIN-DROUIN
Directrice du centre de l'UQAT en Abitibi-Ouest

ANNE-MARIE NADEAU
Agente de recrutement

Secrétaire

GUY LEMIRE
Secrétaire général

Institut national de la recherche scientifique

Université unique et performante, l'Institut national de la recherche scientifique se consacre à la recherche et à la formation de deuxième et troisième cycles en œuvrant dans des secteurs stratégiques pour le développement économique, social et culturel du Québec.

Directeur général

Daniel Coderre

L'année 2009-2010 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe à la direction de l'Institut national de la recherche scientifique. En 40 ans d'existence, l'Université s'est taillé une place enviable, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Elle a réussi à attirer les meilleurs étudiants, dont le tiers provient de l'étranger, et à se maintenir dans le peloton de tête des universités canadiennes pour son intensité de recherche (subventions par professeur), se classant première au Québec et deuxième au Canada, en 2009.

La recherche

L'INRS se démarque par la performance de ses équipes de recherche. En 2009-2010, celles-ci ont contribué à d'importantes avancées scientifiques, dont deux figurent parmi les dix découvertes de l'année du magazine *Québec Science*. En effet, des chercheurs de l'INRS ont réussi à mettre au point une plateforme pour la microfabrication de structures 3D de nanocomposites à base de nanotubes de carbone et à développer un catalyseur à base de fer pour fabriquer des piles à combustible de haute performance moins coûteuses. Cette dernière découverte fait d'ailleurs partie du 100 Top Stories 2009 du magazine *Discover*.

Des chercheurs de l'INRS ont également élaboré, avec des chercheurs canadiens, américains et australiens, une technologie exploitant les avantages de la fibre optique pour transmettre ultra rapidement de grandes quantités de données. De plus, leurs recherches ont permis de jeter un nouvel éclairage sur le parasite *Leishmania*, qui cause la leishmaniose viscérale potentiellement fatale si elle n'est pas traitée. Les équipes de l'INRS ont pris part à plusieurs recherches épidémiologiques, dont l'étude internationale INTERPHONE visant à établir un lien de causalité entre l'utilisation du téléphone cellulaire et le cancer du cerveau. Par ailleurs, des chercheurs de l'INRS ont collaboré à une étude qui a démontré le potentiel du jus de bleuet biotransformé dans la lutte contre l'obésité et le diabète, de même qu'à une autre établissant un lien entre la consommation de bières et spiritueux et l'apparition de certains cancers.

Deux chaires de recherche du Canada ont été renouvelées, l'une sur les maladies infectieuses bactériennes, l'autre en photonique ultrarapide appliquée aux matériaux et aux systèmes.

Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2009, l'INRS a accueilli 617 étudiants (31 étaient en évaluation) provenant de 40 pays différents. À ceux-ci s'ajoutaient 82 stagiaires postdoctoraux. En 2009-2010, l'Université a également franchi le cap des 2 000 diplômés depuis sa création, en 1969. De plus, 48 étudiants du Centre INRS–Institut Armand-Frappier ont reçu une bourse d'excellence de la Fondation Armand-Frappier, qui soutient la recherche et la formation d'une relève en santé.

Plusieurs étudiants de l'INRS ont reçu des prix soulignant leur excellence. Ainsi, Philippe Constant, diplômé au doctorat en biologie, a reçu la Médaille d'or Cangene 2009 de la Société canadienne des microbiologistes. L'engagement de Valérie Ouellet, étudiante au doctorat en sciences de l'eau, lui a valu d'être choisie Personnalité par excellence dans la catégorie Avenir,

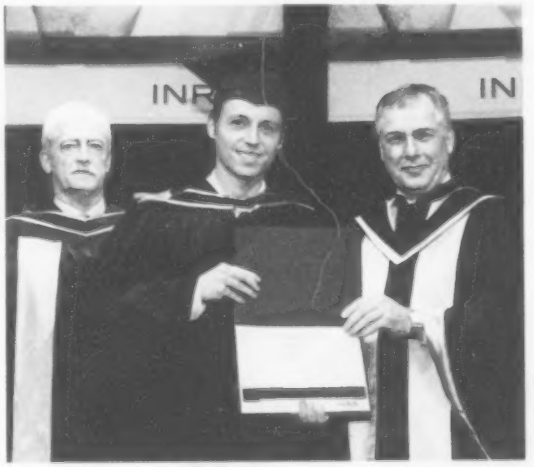

Diplômé du programme de doctorat en télécommunications, Jacek Dmochowski est lauréat de la Médaille académique d'or du Gouverneur général et d'une Bourse d'excellence du directeur général. Il est entouré du directeur du Centre Énergie Matériaux Télécommunications, Jean Claude Kieffer, et du directeur général de l'INRS, Daniel Coderre.

lors du gala Forces Avenir, et Personnalité de la semaine par *La Presse* et Radio-Canada. Quant à Michel Lavoie, étudiant au doctorat en sciences de l'eau, il a été récipiendaire du Prix d'excellence 2010 du Chapitre Saint-Laurent. De plus, la Médaille académique d'or du Gouverneur général du Canada a été remise à Jacek Dmochowski, diplômé au doctorat en télécommunications, également récipiendaire d'une Bourse d'excellence du directeur général, tout comme Cédric Brunelle, diplômé à la maîtrise en études urbaines.

Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'INRS joue un rôle important dans plusieurs partenariats scientifiques, entre autres sur les changements climatiques, les nanotechnologies, les télécommunications, la santé environnementale et les études urbaines. Hébergé à l'INRS, le Centre Métropolis du Québec a organisé un important congrès sous le thème *Immigration et Diversité : au carrefour des cultures et au cœur du développement économique*, qui a réuni près de 1 000 participants provenant des milieux universitaires, communautaires et gouvernementaux.
Au cours de l'année, l'expertise des professeurs de l'INRS a été mise à profit dans plusieurs dossiers d'actualité comme les accommodements raisonnables, la protection de l'eau potable, la densification des villes, les partenariats public-privé, les questions autochtones et les éruptions volcaniques en Islande. De plus, le laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS a effectué tous les tests antidopage lors des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, à Vancouver.

Le personnel

Au chapitre des ressources humaines, des conventions collectives ont été signées avec le Syndicat des professeurs de l'INRS (SPINRS), le Syndicat des chercheurs de l'Université du Québec (SCUQ) et le Syndicat des employés de soutien de l'INRS–Institut Armand-Frappier (SESIAF). L'année a été marquée par la création d'un poste de direction au Service des communications, assumé par Julie Martineau. La nouvelle directrice pilote une importante refonte du site Web de l'INRS entreprise en 2009.

Recueillis par Lisanne Nadeau, les témoignages de Bernard Bobée, Michel Slivitzky, Monique Bernier, Michel Leclerc, Jean-Pierre Villeneuve et Peter G.C. Campbell mettent en lumière l'aventure scientifique d'un des premiers centres de recherche de l'INRS relatée dans le livre *INRS-Eau, 30 ans d'histoire*.

Le professeur My Ali El Khakani, en collaboration avec un chercheur de l'École Polytechnique, a mis au point une technique novatrice de fabrication de nanocomposites 3D aux applications nombreuses.

Étudiante au doctorat en sciences de l'eau, Valérie Ouellet est le portrait type d'une citoyenne du monde éprise de découvertes. Outre ses études, cette lauréate du Gala Forces Avenir est engagée dans des actions d'entraide locale et internationale en éducation et en environnement.

Michel Giroux

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 a fait appel à une des meilleures équipes au monde pour le dépistage d'agents dopants lors des Jeux : celle du professeur Christiane Ayotte de l'INRS–Institut Armand-Frappier à Laval.

Christian Fleury

Les chercheurs Jean-Pol Dodelet, Michel Lefèvre, Éric Proietti et Frédéric Ju... du Centre Énergie Matériaux Télécommunications ont franchi un grand pas... développant un catalyseur moléculaire à base de fer pour des piles à combustible adaptées pour le transport et moins coûteuses que celles à base de platine.

Les ressources matérielles et financières

Au cours de la dernière décennie, la communauté de l'INRS a consenti d'importants efforts pour assurer une saine gestion administrative et financière de l'Université. Les résultats sont probants : le déficit est passé de 8,9 millions de dollars à 0,8 million durant cette période. De plus, l'INRS est en équilibre budgétaire depuis 2001. En 2009-2010, l'INRS a reçu près de 20 millions de dollars dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir pour la réalisation de projets majeurs, soit la mise en place d'un laboratoire d'hydraulique environnemental au Centre Eau Terre Environnement, l'agrandissement du Centre Énergie Matériaux Télécommunications, à Varennes, la modernisation de l'infrastructure de support à l'enseignement et à la recherche au Centre Urbanisation Culture Société, à Montréal, et l'implantation d'un système de stérilisation des effluents pour les installations de bioconfinement de niveau 3 du Centre national de biologie expérimentale et du Pavillon de recherche et de formation du Centre INRS–Institut Armand-Frappier, à Laval.

Les activités internationales

Au cours des cinq dernières années, l'INRS a conclu une cinquantaine d'ententes de coopération internationale avec des institutions universitaires provenant d'une vingtaine de pays différents, dont la France, l'Italie, l'Argentine, la Tunisie et le Vietnam. En 2009-2010, dix ententes ont été signées, dont une avec l'Académie des sciences et technologies du Vietnam permettant à une trentaine de chercheurs vietnamiens de poursuivre des études à la maîtrise et au doctorat à l'INRS.

Les événements marquants de l'année

Le professeur Peter G.C. Campbell a reçu un doctorat *honoris causa* de l'Université de Bordeaux 1 pour son importante contribution scientifique en biogéochimie et en écotoxicologie des métaux dans les eaux douces. L'American Academy of Environmental Engineers a décerné son Grand prix de la recherche universitaire 2010 au professeur Rajeshwar Dayal Tyagi pour ses travaux de valorisation sur la bioconversion des boues d'épuration et des eaux usées.

À l'occasion des 50 ans du laser, l'INRS a célébré quarante ans de recherche dans le domaine de l'interaction laser-matière et du laser. Pionniers du laser au Québec, des chercheurs de l'INRS ont retracé le chemin parcouru et mis en lumière le potentiel des applications laser dans le domaine de la santé, notamment dans la lutte contre le cancer.

Tout au long de l'année, plusieurs livres, issus des travaux menés à l'INRS, ont fait l'objet d'un lancement, soit *Habiter seul : un nouveau mode de vie?*, qui trace un portrait des personnes habitant seules, une tendance observée dans les quartiers centraux des grandes villes, et *INRS-Eau : 30 ans d'histoire*, qui relate l'aventure scientifique d'un des premiers centres de l'INRS, à la lumière des témoignages des chercheurs en sciences de l'eau qui ont contribué à sa création. Dans le cadre du chantier des histoires régionales, la synthèse historique sur la région de Lanaudière de même que les histoires en bref de la ville de Québec et de la région Beauce-Etchemin-Amiante ont également été lancées.

Les perspectives d'avenir

L'INRS a entamé une réflexion stratégique sur ses orientations en matière de recherche, de formation et de transfert des connaissances. En favorisant un environnement de recherche et d'enseignement de très haute qualité, l'INRS souhaite attirer et retenir les meilleurs professeurs et étudiants afin de jouer pleinement son rôle de moteur économique, social et culturel du Québec, tout en assurant la saine gestion administrative et financière de l'Université. Enfin, sous la responsabilité de la nouvelle secrétaire générale, Lana Fiset, un travail important est en voie d'être accompli afin d'assurer une saine gouvernance à l'INRS.

Au cours des quatre dernières décennies, les chercheurs du Centre Énergie Matériaux Télécommunications, à Varennes, ont développé une vaste expertise en recherche dans le domaine de l'interaction laser-matière et du laser, qui a 50 ans cette année.

DIRECTION

DANIEL CODERRE
Directeur général

JEAN LAVOIE
Directeur de l'administration et des finances

CHRISTIAN MOREAU
Directeur scientifique

LANA FISET
Secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

ARMAND COUTURE*
Président, Société Bedelmar

Membres

MARY-ANN BELL
Première vice-présidente, Québec et Ontario, Bell Aliant Communications régionales

MARIE-CLAUDE BOISVERT
Vice-présidente, Capital de développement et Transfert d'entreprises, Desjardins Capital de risque

GENEVIÈVE BORDELEAU
Étudiante, Centre – Eau Terre Environnement

DANIEL CODERRE*
Directeur général, INRS

FRANCINE DÉCARY
Présidente et chef de la direction, Héma-Québec

GILBERT DIONNE
Consultant

PAVEL HAMET
Chef du Service de médecine génique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

PIERRE LACROIX
Conseiller en gestion d'entreprise

RENÉ LEFEBVRE
Professeur, Centre – Eau Terre Environnement

CHRISTINE MARTEL*
Administratrice de sociétés

LOUISE MILOT*
Consultante

MARIE-ÉLISE PARENT
Professeure, Centre – INRS–Institut Armand-Frappier

Ont également siégé en cours d'année

JEAN-CHARLES GRÉGOIRE
Professeur, Centre – Énergie Matériaux Télécommunications

CHRISTIAN MOREAU*
Directeur scientifique

CAROLE VOYZELLE
Présidente-directrice générale, Parc technologique du Québec métropolitain

Secrétaire

LANA FISET
Secrétaire générale

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DE LA RECHERCHE

Président

DANIEL CODERRE
Directeur général, INRS

Membres

JULIE AUCLAIR
Étudiante, Centre – INRS–Institut Armand-Frappier

YVES BÉGIN
Directeur, Centre – Eau Terre Environnement

JACQUES BERNIER
Professeur, Centre – INRS–Institut Armand-Frappier

JONATHAN BERNIER
Étudiant, Centre – Eau Terre Environnement

ANTONY BERTRAND-GRENIER
Étudiant, Centre – Énergie Matériaux Télécommunications

JOHANNE CHARBONNEAU
Directrice, Centre – Urbanisation Culture Société

KAREM CHOKMANI
Professeur, Centre – Eau Terre Environnement

CORINNE CÔTÉ
Étudiante, Centre – Urbanisation Culture Société

MARCEL DESROSIERS
Agent de recherche, Centre – INRS–Institut Armand-Frappier

ALAIN FOURNIER
Directeur, Centre – INRS–Institut Armand-Frappier

JEAN-CLAUDE KIEFFER
Directeur, Centre – Énergie Matériaux Télécommunications

CHRISTIAN MOREAU
Directeur scientifique, INRS

STÉPHANE PAYER
Agent de recherche, Centre – Énergie Matériaux Télécommunications

DALIDA POIRIER
Directrice du Service des études supérieures, INRS

FEDERICO ROSEI
Professeur, Centre – Énergie Matériaux Télécommunications

RICHARD SHEARMUR
Professeur, Centre – Urbanisation Culture Société

Ont également siégé en cours d'année

CHRISTOPHE CHABANIER
Agent de recherche, Centre – Énergie Matériaux Télécommunications

VALÉRIE DEKIMPE
Étudiante, Centre – INRS–Institut Armand-Frappier

CLAUDE FORTIN
Professeur, Centre – Eau Terre Environnement

ALEXANDRE PERRON
Étudiant, Centre – Énergie Matériaux Télécommunications

CLAIRE POITRAS
Professeure, Centre – Urbanisation Culture Société

YVES ST-PIERRE
Professeur, Centre – INRS–Institut Armand-Frappier

LEZSEK SZCZENSKI
Professeur, Centre – Énergie Matériaux Télécommunications

Secrétaire

LANA FISET
Secrétaire générale

École nationale d'administration publique

Réjouissances et fierté du travail accompli ont marqué le 40e anniversaire de l'École nationale d'administration publique. Depuis 1969, l'École a diplômé près de 8 000 administrateurs et professionnels œuvrant dans le secteur public. Elle s'est illustrée en matière de recherche, de formation continue et de services d'expertise à l'intention des organisations publiques.

De façon plus générale, l'ENAP a démontré la pertinence d'une « université de l'administration publique » en s'assurant d'un solide ancrage dans son milieu.

Malgré des compressions importantes dans le secteur public, l'ENAP s'est distinguée, encore cette année, par une croissance de sa clientèle étudiante, une progression des services aux organisations publiques et des avancées dans le développement de la recherche.

Directeur général

Marcel Proulx

Les programmes d'études et les étudiants

La progression de l'effectif étudiant a atteint, cette année, 3,1 %. Ce résultat, en repli par rapport aux croissances spectaculaires des dernières années, reste toutefois encourageant si l'on considère l'effet déprimant du message gouvernemental quant à la réduction de l'effectif de la fonction publique. À moyen terme, cependant, le remplacement des départs massifs à la retraite devrait relancer la demande pour les formations de l'ENAP.

Un total de 2 017 étudiants étaient inscrits en 2010 dans l'ensemble des programmes de deuxième et de troisième cycles. La clientèle étudiante de l'ENAP se concentre principalement à Montréal, Québec, Gatineau, Saguenay et Trois-Rivières.

À l'automne 2009, 423 diplômes ont été délivrés, portant ainsi à près de 8 000 les diplômés de l'ENAP intervenant dans tous les secteurs de l'administration publique : fonctions publiques québécoise et fédérale, établissements de santé et de services sociaux, organismes du secteur de l'éducation, municipalités et organismes régionaux, policiers, militaires, etc.

Pour répondre aux nouveaux besoins découlant de l'augmentation constante du nombre d'étudiants à temps plein, l'École a, cette année, mis sur pied le Service aux étudiants et aux diplômés. Un premier plan d'action a été déposé, et il a d'ores et déjà permis l'élargissement de l'offre de services aux étudiants.

Cette année, plusieurs des étudiants de l'ENAP se sont distingués. Mentionnons notamment Magaly Brodeur, étudiante au doctorat à Montréal, qui a reçu une bourse de la Fondation Trudeau et remporté le prix Leadership éclairé (médaille d'or) de l'Institut d'administration publique du Canada pour ses publications. Elle a aussi été récipiendaire du prix de la meilleure communication au congrès *Emerging and New Researchers in Gambling (ENERGI) Conference*, qui se déroulait à Melbourne, en Australie, en octobre 2009, et du prix Chercheur-Auteur de la relève 2010 des Presses de l'Université du Québec. Une étudiante de Québec, Sylvie Tousignant, a, pour sa part, reçu le prix Femmes de mérite – métier non traditionnel de la YWCA de Québec. De plus, Luc Farinas, étudiant au doctorat à Montréal, et Étienne Leblanc, étudiant à la maîtrise à Québec, ont reçu la Bourse Michel-Leclerc. Enfin, Maxime Beaucage, étudiant à la maîtrise en analyse de gestion urbaine à Montréal, a mérité une bourse d'études parrainée par l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, l'Union des municipalités du Québec et la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec.

La recherche et la formation de chercheurs

La recherche a été l'une des priorités du développement de l'ENAP au cours des années. Les efforts réalisés ont porté fruit, car le volume de subventions et de contrats de recherche obtenus par les professeurs de l'ENAP a progressé de façon spectaculaire depuis cinq ans. Afin de poursuivre sur cette lancée, l'École a adopté un Plan de développement de la recherche 2009-2012. Les axes prioritaires de recherche retenus dans ce plan sont :

- Le management public : leadership, innovation, performance et transformation de la gestion publique;
- L'analyse, le développement et l'évaluation des politiques et programmes publics;
- Le management du réseau de la santé et ses politiques;

Table ronde *Coup de barre à la mondialisation? Trois continents, trois regards*

Alain Juppé, ancien premier ministre de France et actuel maire de Bordeaux, Claudia Costin, ministre de l'Éducation à Rio de Janeiro et ex-ministre de la réforme de l'État au Brésil, ainsi que Tchabouré Aimé Gogué, ex-ministre de l'Éducation au Togo.

- La gouvernance et les nouvelles formes de gouvernance publique;
- La gestion et les politiques internationales.

En 2009-2010, l'ENAP a aussi obtenu l'accréditation des Instituts de recherche en santé du Canada.

Les services aux organisations, les partenariats et l'implication dans le milieu

Les services aux organisations sont constitués d'activités de formation continue, de services de conseil en gestion, de sélection de personnel, d'évaluation des compétences et de services d'accompagnement des personnes (coaching et gestion de la carrière).

Les services aux organisations ont dépassé de 15 % le volume d'activités prévu au budget, les revenus totalisant 6 300 000 dollars. Plus de 6 700 personnes ont bénéficié des services de formation, d'évaluation des compétences, de coaching et développement de la carrière.

L'ENAP a conclu une entente de principe avec le Centre de services partagés pour la poursuite des programmes dits gouvernementaux dont relèvent les activités de formation à l'intention des nouveaux cadres et des cadres promus à des niveaux supérieurs.

Entente avec l'Académie nationale d'administration publique du Vietnam pour la diffusion du programme de maîtrise en administration publique

Signature officielle par Marcel Proulx, directeur général de l'ENAP, et Dinh Van Tien, vice-président de l'Académie nationale d'administration publique du Vietnam, en présence des principaux intervenants du projet dont Simon Chabot, directeur des affaires internationales (2e à gauche).

L'ENAP s'est aussi associée à un groupe d'administrateurs d'État retraités désireux de mettre leur expertise en matière de gestion stratégique au service de la fonction publique québécoise. Le Réseau d'expertise en conseil stratégique (RECS) permet à l'École de bonifier ses interventions en matière de services-conseils et d'accompagnement des organisations et des gestionnaires publics. Le RECS a démontré, dès sa première année, sa pertinence en réalisant 12 mandats d'expertise-conseil.

Enfin, l'ENAP a procédé à une révision complète de son offre de services aux organisations afin de suivre l'évolution des besoins de l'administration publique.

Le personnel

Au 1er juin 2010, l'effectif de l'ENAP s'élevait à 335 personnes, dont 43 professeurs réguliers. Le personnel enseignant et de recherche comptait également 88 chargés de cours, 29 professeurs associés, 1 professeur invité, 4 maîtres d'enseignement et 34 professionnels de recherche.

De plus, notons que l'ENAP a procédé à la nomination de Louise Laflamme à titre de directrice de l'administration et secrétaire générale.

Les ressources matérielles et financières

Malgré le fait que l'ENAP souffre, comme toutes les institutions universitaires québécoises, d'un sous-financement chronique, la situation financière de l'École est globalement saine. Elle présente un bilan financier équilibré pour l'année 2009-2010 et n'a toujours pas de déficit accumulé.

Les activités internationales

Les activités internationales de l'École ont été profondément bouleversées par le séisme survenu en Haïti, le 12 janvier 2010. En plus du décès de deux collaboratrices de Services Québec, du décès de proches collaborateurs locaux et d'étudiants haïtiens à la maîtrise, ainsi que du traumatisme subi par deux employés de l'ENAP, cet événement tragique a forcé la mise en veilleuse du Projet d'appui au renforcement de la gestion publique en Haïti (PARGEP).

Doctorats d'honneur

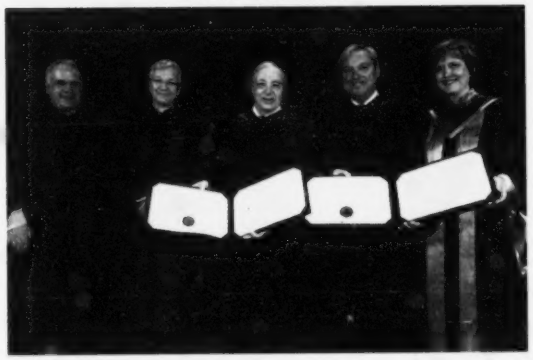

Nelson Michaud, directeur de l'enseignement et de la recherche, Marcel Proulx, directeur général, Louis Bernard et André Dicaire, récipiendaires, et Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec.

Nelson Michaud, directeur de l'enseignement et de la recherche, Marcel Proulx, directeur général, Sheila Fraser, récipiendaire, Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, et Jean Vaillancourt, recteur, Université du Québec en Outaouais.

Par ailleurs, l'ENAP a conclu une entente de près d'un demi-million de dollars avec l'Académie nationale d'administration publique du Vietnam pour la diffusion du programme de maîtrise en administration publique à Hanoï au mois de mars 2010.

De plus, sept officiers supérieurs de la police camerounaise inscrits au diplôme d'études supérieures spécialisées en management public, dispensé par l'Institut supérieur de management public du Cameroun, ont effectué un stage de recherche-observation d'une durée de cinq semaines, au Québec, à l'hiver 2010.

Colloque Des leaders en action, un leadership public en question

Discours d'ouverture de Monique Gagnon-Tremblay, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor.

Conférence d'ouverture du colloque par les professeurs/organisateurs du colloque, Natalie Rinfret et Daniel Maltais.

Dîner-conférence de John Parisella, délégué général du Québec à New York.

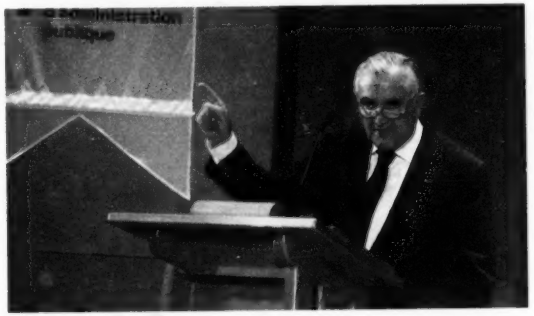

Conférence d'honneur de Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre de France et représentant personnel du président de la République pour la francophonie.

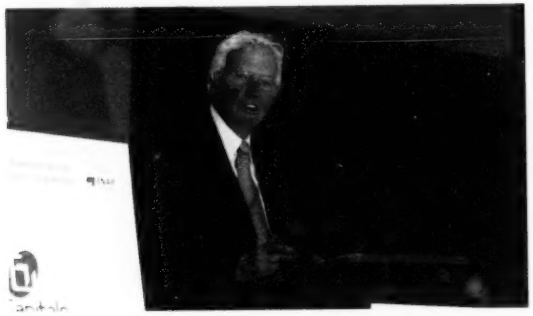

Dîner-conférence de Jean-Paul L'Allier, avocat et conseiller stratégique au cabinet Langlois Kronström Desjardins et ex-maire de la ville de Québec.

Atelier animé par le professeur Jacques Bourgault, avec la participation de Guy McKenzie, sous-ministre/président de Développement économique Canada, et Martine Tremblay, conseillère spéciale Affaires publiques et analyses stratégiques chez HKDP.

Outre les ressources de l'ENAP, cette formation a mis à contribution les grands corps policiers comme la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada ainsi que les corps de police de Québec, Laval, Longueuil et Montréal. Le ministère de la Sécurité publique du Québec et l'École nationale de police du Québec y ont aussi collaboré.

Mentionnons également que l'École peut compter sur la présence du Centre de valorisation internationale de l'expertise publique québécoise. Ce centre de transfert de connaissances, créé en collaboration avec le ministère québécois des Relations internationales et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec, vise à offrir aux clientèles internationales l'expertise de la fonction publique québécoise dans les domaines relatifs à la gestion et aux politiques publiques.

Les événements marquants de l'année

L'ENAP a réalisé plusieurs activités d'envergure à l'occasion des festivités marquant son quarantième anniversaire :

- Une grande activité de lancement regroupant les anciens employés et ceux qui y travaillent actuellement;
- La remise de doctorats d'honneur à Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada, ainsi qu'à Louis Bernard et André Dicaire, deux anciens hauts fonctionnaires québécois;
- La nomination, à titre de professeur émérite, de Jean-Luc Migué;
- L'organisation, par la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public, du colloque *Des leaders en action, un leadership public en question* auquel ont participé 175 personnes;
- L'organisation, par le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation et son Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales, de la table ronde *Coup de barre à la mondialisation? Trois continents, trois regards* réunissant les trois titulaires, à ce jour, de la Chaire de recherche appliquée en Affaires internationales : Alain Juppé, ancien premier ministre de la France et actuel maire

de Bordeaux; Claudia Costin, ministre de l'Éducation à Rio de Janeiro et ex-ministre de la réforme de l'État au Brésil ainsi que Tchabouré Aimé Gogué, ex-ministre de l'Éducation au Togo.

Autres événements marquants :

- La signature d'une entente avec le Conseil en Éducation des Premières Nations pour la diffusion du programme court en management public;
- La création du programme de mentorat *Cercle des jeunes leaders de l'administration publique* par la Chaire La Capitale en leadership dans le secteur public en partenariat avec le Secrétariat du Conseil du trésor.

Les perspectives d'avenir

L'ENAP continuera à mettre l'accent sur un ancrage toujours plus solide dans son milieu, en assurant un équilibre entre la croissance de la clientèle dans ses programmes d'études créditées, le développement de la recherche et la progression de la vente de services aux organisations québécoises et aux clientèles internationales.

Louise Laflamme, directrice de l'administration et secrétaire générale.

DIRECTION

MARCEL PROULX
Directeur général

NELSON MICHAUD
Directeur de l'enseignement et de la recherche

MADELEINE MOREAU
Directrice des services aux organisations

LOUISE LAFLAMME
Directrice de l'administration et secrétaire générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

FRANÇOIS JOLY
Administrateur

Membres

SYLVIE BARCELO
Sous-ministre, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

MARIE BEAUCHAMP
Directrice générale, CSSS du Nord de Lanaudière

SUZANNE CANAC MARQUIS
Directrice générale adjointe, Développement culturel, touristique, sportif et social, Ville de Québec

MONIQUE CARRIÈRE
Professeure titulaire, Université Laval

GUY DEMERS
Directeur général, Cégep de Lévis-Lauzon

WIDLER JULES
Président, AEENAP

DANIEL MALTAIS
Professeur, ENAP

RICHARD MARCEAU
Professeur, ENAP

FRANCINE MARTEL-VAILLANCOURT
Sous-ministre, ministère du Revenu

SUSAN MCKERCHER
Directrice générale, Ville de Saint-Constant

NELSON MICHAUD
Directeur de l'enseignement et de la recherche, ENAP

MADELEINE MOREAU
Directrice des services aux organisations, ENAP

MARCEL PROULX
Directeur général, ENAP

FRANCINE SÉGUIN
Professeure titulaire, HEC-Montréal

Ont siégé en cours d'année

MARIE-JOSÉE GUÉRETTE
Sous-ministre adjointe, ministère de la Santé et des Services sociaux

Secrétaire

LOUISE LAFLAMME
Directrice de l'administration et secrétaire générale, ENAP

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

MARCEL PROULX
Directeur général

Membres

JOCELYNE ANGERS
Directrice des ressources humaines, SAAQ

MICHEL BOISCLAIR
Représentant de la Direction des services aux organisations associé aux activités de perfectionnement

MICHÈLE CHARBONNEAU
Professeure

VINCENT FRADETTE
Étudiant

WIDLER JULES
Président, AEENAP

STÉPHANIE GAGNON
Professeure

LILLY LEMAY
Professeure

NELSON MICHAUD
Directeur de l'enseignement et de la recherche

LUC PERRON
Président, Syndicat des professeurs de l'État du Québec

DOMINIQUE SAMSON
Étudiante

MARIE-CHRISTINE THERRIEN
Professeure

MANON TURMEL
Étudiante

Ont siégé en cours d'année

ANDRÉ BAZINET
Vice-président aux affaires académiques

PIERRE DAMICO
Chargé de cours, ENAP

ANNE FAURÉ
Étudiante

DENISE GOSSELIN
Directrice des ressources humaines, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ODETTE NGUESSAN
Étudiante

Secrétaire

LOUISE LAFLAMME
Directrice de l'administration et secrétaire générale, ENAP

École de technologie supérieure

Accroissement de la clientèle étudiante, important engagement des professeurs dans des projets de recherche, avancées majeures dans plusieurs domaines du génie, victoires des clubs étudiants dans des compétitions de grande envergure, gestion rigoureuse des dépenses, sain développement immobilier et vecteur de l'innovation dans son quartier : c'est sur ces succès que l'École a bâti et lancé son Plan stratégique 2010-2015.

Une des premières actions : le renouvellement de l'image de marque. En effet, après 35 ans, l'École de technologie supérieure a adopté une nouvelle image qui lui est unique et qui reflète sa position de leader parmi les écoles et facultés de génie au Canada.

Directeur général
Yves Beauchamp

Les programmes d'études et les diplômés

Selon le rapport *Des ingénieurs canadiens pour l'avenir : Inscriptions en génie et diplômes décernés*, l'ÉTS figure toujours au premier rang au Québec et au troisième rang au Canada pour le nombre total de diplômes de premier cycle en génie décernés annuellement, avec 732 diplômés. De plus, ce rapport révèle que c'est toujours à l'ÉTS que l'on diplôme le plus d'ingénieurs au Canada en génie logiciel et en génie industriel/fabrication.

Parmi les nouveautés, l'École offre la maîtrise en génie, concentration Conception et gestion de projets d'ingénierie canadiens. Ce programme permet aux ingénieurs formés à l'étranger de faire un stage en entreprise et de mieux satisfaire aux exigences d'admission de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ). De plus, l'École offre maintenant des programmes de deuxième cycle en efficacité énergétique et en exploitation des énergies renouvelables, et une concentration en génie de l'environnement au baccalauréat en génie de la construction. Aussi, quatre programmes de maîtrise sont maintenant offerts dans la région de Québec : génie mécanique; génie, concentration Technologies de l'information; génie, concentration Réseaux de télécommunications et génie de la construction, concentration Gestion de projets de construction.

La recherche et le transfert technologique

Au cours de l'exercice, les fonds récurrents de recherche ont dépassé les 14 millions de dollars, incluant 13 millions en fonds externes. Les montants obtenus du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) par les professeurs ont encore une fois connu une hausse atteignant 6,3 %.

Quatre professeurs de l'ÉTS ont obtenu une chaire de recherche :

- Ilian Bonev, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en robotique de précision;
- Stéphane Coulombe, titulaire de la Chaire de recherche industrielle Vantrix en vidéo numérique;
- François Gagnon, titulaire de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-Ultra Électronique SCT en communication sans fil d'urgence et tactique de haute performance;
- Daniel Rousse, titulaire de la Chaire de recherche industrielle en technologies de l'énergie et en efficacité énergétique.

Le professeur Vladimir Brailovski, responsable du Laboratoire sur les alliages à mémoire et systèmes intelligents, a reçu le Prix d'excellence en recherche de l'ÉTS. Le professeur Ammar Kouki, directeur du Laboratoire de communications et d'intégration de la microélectronique, a reçu, pour sa part, le Prix de l'invention la plus prometteuse.

Par ailleurs, le professeur Mohamed Cheriet, directeur du consortium Synchromédia, pilotera le projet GreenStar, le premier réseau Internet alimenté par des sources d'énergie renouvelable. Ce projet est financé principalement par CANARIE, le réseau évolué de recherche et d'innovation du Canada.

Ilian Bonev est titulaire de la nouvelle Chaire de recherche du Canada en robotique de précision. Le professeur Bonev est l'un des plus jeunes et des plus prolifiques chercheurs au pays dans son domaine. L'objet central de ses travaux : repousser les limites des robots industriels quant à leur diversité, leur vitesse et leur précision.

Développement durable et responsabilité sociale

En mai 2010, l'ÉTS a présenté son premier bilan de développement durable. Parmi les faits marquants, soulignons l'intégration des principes de développement durable aux procédures administratives liées aux achats et à la location de biens et services, l'obtention de la reconnaissance de niveau 2 du programme *Ici on recycle!*, de RECYC Québec, et l'adhésion de l'ÉTS au Pacte mondial de l'ONU, à l'Effet Domino de la Ville de Montréal, et au Conseil du bâtiment durable du Canada.

De plus, l'École a débuté la mise en application de son Plan de gestion des matières résiduelles, créant entre autres des îlots de récupération pouvant désormais recevoir matières recyclables et compostables. L'ÉTS s'est en outre munie de son propre composteur industriel.

Pour une treizième année, l'École a organisé le projet Découverte, qui initie des élèves de sixième année aux sciences et aux technologies. Ce projet a permis à des étudiants de l'ÉTS de s'impliquer socialement dans un projet visant à développer l'intérêt pour les sciences chez des élèves de l'école primaire de la Petite Bourgogne, située près du campus de l'ÉTS.

Finalement, les étudiants du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale se sont envolés vers la République démocratique du Congo, à l'automne 2009, pour y construire un centre de conditionnement de plantes médicinales.

Le personnel

Au 31 mai 2010, l'ÉTS comptait 516 postes réguliers : 162 professeurs et maîtres d'enseignement et 354 employés. Le corps professoral peut aussi compter sur le soutien de 280 chargés de cours.

Au cours de l'exercice, l'École s'est entendue avec l'Association des professeurs, l'Association des maîtres d'enseignement et le Syndicat des employés pour le renouvellement des conventions collectives.

L'ÉTS a rendu hommage à François Brissette, professeur au Département de génie de la construction, et à Luc Soucy, maître d'enseignement en mathématiques, en leur remettant chacun un Prix d'excellence en enseignement.

Le professeur Christian Masson, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'aérodynamique des éoliennes en milieu nordique, a été admis au Cercle d'excellence de l'Université du Québec.

Les ressources matérielles et financières

L'ÉTS présente une situation financière équilibrée depuis plusieurs années. Avec l'accroissement de la clientèle étudiante aux cycles supérieurs, l'École doit maintenant planifier l'embauche de professeurs.

Sur le plan des immobilisations, l'École planifie la construction de nouvelles résidences étudiantes et projette également de construire une Maison des étudiants. Dédiée à la vie étudiante et aux activités sportives, la Maison intégrera tous les aspects d'un bâtiment durable. L'École a déjà impliqué les étudiants dans le projet, en offrant, à l'automne 2009, un atelier en conception intégrée crédité auquel ont également participé des étudiants en architecture de l'Université McGill.

Les activités internationales

En France, l'École a consolidé ses collaborations avec les instituts nationaux des sciences appliquées, les écoles des mines et les écoles de l'Institut Télécom.

L'ÉTS a franchi un pas de plus dans sa collaboration avec le réseau des universités de technologie et conclu un accord multilatéral avec les universités de technologie de Compiègne, Troyes, Belfort-Montbéliard, et l'Université de technologie sino-européenne de l'Université de Shanghai, permettant ainsi la mobilité d'étudiants, de professeurs et de personnel entre l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie.

Aussi, l'École a signé un accord avec l'Assemblée des directeurs des instituts universitaires de technologie qui encouragera leurs diplômés à poursuivre des études de baccalauréat à l'ÉTS.

L'ampleur et la concentration des projets, associées aux technopôles déjà implantés et au campus de l'ÉTS, esquissent le portrait d'un Quartier de l'innovation : développer autour d'établissements de haut savoir un milieu de grande qualité urbaine regroupant une communauté dynamique, créative et engagée qui, grâce à une collaboration avec l'université, vise le développement d'entreprises et de technologies innovantes et de programmes d'études et scientifiques.

formation et de la recherche appliquées en génie et en technologie.

Il existe aujourd'hui un contexte tout à fait particulier qui permet à l'ÉTS de prendre un autre élan important pour son développement. Plus que jamais, la mission de l'École s'inscrit dans la quête que le Québec entend poursuivre dans sa croissance technologique et économique.

Pour l'ÉTS, il est essentiel de favoriser et de renforcer la complémentarité et la synergie entre tous les acteurs associés à la recherche et au transfert de ses résultats, de participer à l'échelle internationale aux grands travaux de recherche, d'exercer un leadership en innovation liée étroitement au milieu industriel et de contribuer ainsi à l'innovation industrielle dont le Québec a besoin.

Le carrefour d'innovation INGO, situé sur le campus de l'École, abritera des cellules d'innovation : des équipes provenant d'entreprises travaillant étroitement avec l'ÉTS à des dossiers de R-D. Les travaux de réfection se poursuivent et l'inauguration sera faite au printemps 2011.

DIRECTION

YVES BEAUCHAMP
Directeur général

JEAN BELZILE
Directeur de la recherche et des relations avec l'industrie

PIERRE GARCEAU
Directeur de l'administration

CLAUDE OLIVIER
Directeur des affaires académiques et directeur exécutif

NORMAND TRUDEL
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

YVES LANGHAME*
Retraité, Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ)

Vice-président

LUC J. FOUQUETTE*
Président, Vapor Rail Canada inc.

Membres

YVES BEAUCHAMP*
Directeur général

MANON BERTRAND
Présidente, Construction S.R.B. scc

DENYSE BLANCHET
Directrice générale, Collège Montmorency

PATRICK CHAMPAGNE*
Vice-président – ingénierie, CMC Électronique inc.

RICHARD GAGNÉ
Chef de projets, Famic Technologies inc.

PIERRE GARCEAU
Directeur de l'administration

RICHARD LAMARCHE*
Vice-président, division Énergie, Alcoa Canada

MONIQUE LAURIN*
Directrice générale, Collège Lionel-Groulx

DOMINIQUE M. NADEAU
Directeur, Module Section chaude, Pratt & Whitney Canada

NATALIA NUÑO
Professeure

CLAUDE OLIVIER
Directeur des affaires académiques et directeur exécutif

KARIM OUELLET
Étudiant

JOSÉE PERRON
Directrice générale – Services conseils en convergence IP (Services professionnels), Bell Canada

CHRISTINE TREMBLAY
Professeure

Observateurs

JEAN BELZILE
Directeur de la recherche et des relations avec l'industrie

PIERRE-OLIVIER CHARREYRON
Directeur, Université de technologie de Compiègne (France)

NICOLE DUBUC
Coordonnatrice, Affaires départementales, génie électrique

DOMINIQUE PIOTTE
Maître d'enseignement

RONAN STEPHAN
Directeur général pour la recherche et l'innovation, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (France)

Secrétaire

NORMAND TRUDEL
Secrétaire général

* Membre du Comité exécutif

COMMISSION DES ÉTUDES

Président

YVES BEAUCHAMP
Directeur général

Membres

JEAN ARTEAU
Professeur

JEAN BELZILE
Directeur de la recherche et des relations avec l'industrie

HÉLÈNE BRISEBOIS
Présidente, Saia, Deslauriers, Kadanoff & Ass.

ROGER CHAMPAGNE
Professeur

CHRISTELLE HOBEIKA
Étudiante

RITA NOUMEIR
Professeure

CLAUDE OLIVIER
Directeur aux affaires académiques et directeur exécutif

LUC PARADIS
Chef divisionnaire – spécialiste des ventes, Bell Canada

MAAROUF SAAD
Doyen des études

MICHEL SABOURIN
Directeur, R&D global Fabrication, Alstom Hydro Canada inc.

GENEVIÈVE SAVARD
Maître d'enseignement

HÉLÈNE VAILLANCOURT
Directrice, bureau de Montréal, CSA International

Observateurs

CLAUDE BÉDARD
Doyen à la recherche et au transfert technologique

STÉPHANIE DE CELLES
Registraire

PAUL GELY
Directeur du Service de la gestion académique

GUY GOSSELIN
Directeur du Service de la bibliothèque

Secrétaire

NORMAND TRUDEL
Secrétaire général

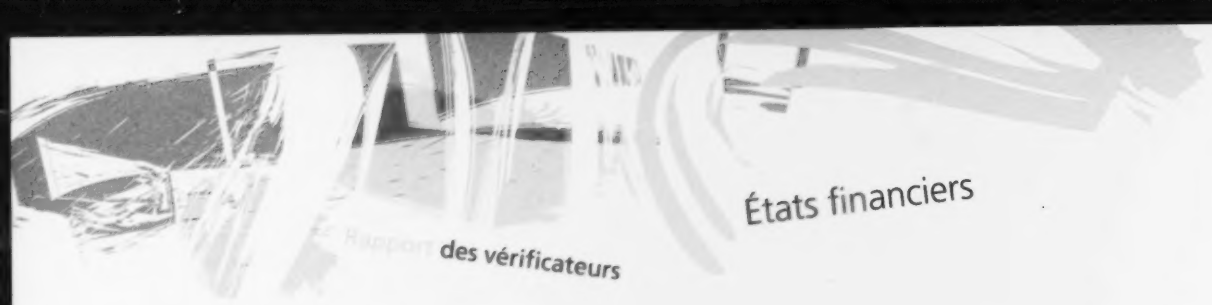

Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs,
Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans consolidés et synoptiques des fonds de fonctionnement, avec restrictions, des immobilisations et de dotation de l'Université du Québec au 31 mai 2010 ainsi que les états consolidés et synoptiques des produits et charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie des fonds de fonctionnement, avec restrictions, des immobilisations et de dotation de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés et synoptiques incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et synoptiques en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés et synoptiques sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et synoptiques. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés et synoptiques.

À notre avis, ces états financiers consolidés et synoptiques donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2010, ainsi que les résultats de ses activités et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.[1]

Québec, le 26 novembre 2010
(27 mai 2011 pour la note 17)

[1] Comptable agréé auditeur, permis n° 13790

Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique au 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	Ajustements	2010 Total	2009 Total
ACTIF													
Actif à court terme													
Encaisse	7 461	22 087	3 092	–	490	2 447	–	16 068	2 594	7 222	–	61 461	49 044
Placements à court terme (note 7)	1 500	–	–	1	–	–	–	–	23 000	–	–	24 501	13 001
Comptes à recevoir													
MELS	3 081	708	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 789	4 341
Droits de scolarité	2 810	724	272	423	476	980	433	133	–	–	–	6 251	6 609
Autres	4 859	3 383	1 849	4 027	1 384	2 673	4 347	3 089	1 398	3 433	1 736	32 178	23 165
Somme à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	213	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	213	213
Subvention à recevoir découlant d'un décret (note 19)	11 656	3 439	1 633	1 377	1 405	531	1 795	3 569	6 124	998	–	32 527	–
Subventions à recevoir (note 5)	73 127	16 173	9 419	8 039	9 145	6 092	2 140	7 058	5 979	133 253	(137 172)	133 253	116 063
Avances interfonds	303	–	6 648	–	3 324	532	47	–	–	687	–	11 541	30 056
Stocks et frais payés d'avance	5 902	625	994	914	692	246	304	1 384	476	68	–	11 605	10 476
Encaisssements disponibles des effets à recevoir	–	19	–	–	–	–	–	–	–	–	–	19	–
	110 912	**47 158**	**23 907**	**14 781**	**16 916**	**13 501**	**9 066**	**31 301**	**39 571**	**145 661**	**(135 436)**	**317 338**	**252 968**
Sommes à recevoir – MELS	–	–	–	–	–	–	–	2 945	–	–	–	2 945	1 134
Subventions à recevoir – MELS (note 5)	2 397	282	369	349	–	–	110	–	–	4 349	(3 507)	4 349	7 779
Avances interfonds	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 598
Effets à recevoir	820	294	248	159	95	85	96	217	244	–	(2 204)	54	56
Placements (note 7)	35	–	34	–	–	–	–	–	–	1 991	–	2 060	138
	114 164	**47 734**	**24 558**	**15 289**	**17 011**	**13 586**	**9 272**	**34 463**	**39 815**	**152 001**	**(141 147)**	**326 746**	**265 673**
PASSIF													
Passif à court terme													
Découvert bancaire	464	–	–	963	13 400	–	273	–	–	–	–	15 100	15 974
Emprunts bancaires (note 12)	73 000	–	–	7 505	–	5 500	687	–	–	18 049	–	104 741	110 520
Comptes à payer et frais courus	63 540	22 422	12 938	8 914	7 784	7 881	5 345	21 060	15 831	6 399	–	172 114	149 045
Sommes à payer – MELS (note 13)	18 351	–	1 062	–	27	–	–	–	–	–	–	19 440	37 769
Subventions à payer	–	–	–	–	–	–	–	–	–	131 636	(131 636)	–	–
Produits reportés	6 224	2 719	2 210	1 020	1 328	717	1 051	3 427	1 025	–	–	19 721	15 875
Avances interfonds	31 780	13 985	13 067	2 711	4 546	4 015	2 061	3 335	21 491	540	(2 958)	94 573	74 239
Dette exigible à court terme (note 14)	–	–	–	–	–	901	–	–	–	–	–	901	–
	193 359	**39 126**	**29 277**	**21 113**	**27 085**	**19 014**	**9 417**	**27 822**	**38 347**	**156 624**	**(134 594)**	**426 590**	**403 422**
Dette à long terme (note 14)	–	9 775	–	–	–	–	–	–	–	–	–	9 775	9 775
Avantages sociaux futurs	74 777	30 604	20 847	13 337	8 508	5 954	4 811	11 766	11 856	3 325	509 619	695 404	665 485
Subventions à payer aux constituantes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	6 553	(6 553)	–	–
Incitatif relatif à un bail	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	131
	268 136	**79 505**	**50 124**	**34 450**	**35 593**	**24 968**	**14 228**	**39 588**	**50 203**	**166 502**	**368 472**	**1 131 769**	**1 078 813**
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)													
Non affectés	(178 345)	(34 033)	(26 579)	(19 473)	(19 865)	(11 417)	(4 956)	(5 125)	(13 430)	(18 473)	(509 619)	(841 315)	(837 661)
Affectations d'origine interne	24 373	2 262	1 013	312	1 283	35	–	–	3 042	3 972	–	36 292	24 521
	(153 972)	**(31 771)**	**(25 566)**	**(19 161)**	**(18 582)**	**(11 382)**	**(4 956)**	**(5 125)**	**(10 388)**	**(14 501)**	**(509 619)**	**(805 023)**	**(813 140)**
	114 164	**47 734**	**24 558**	**15 289**	**17 011**	**13 586**	**9 272**	**34 463**	**39 815**	**152 001**	**(141 147)**	**326 746**	**265 673**

Fonds de fonctionnement

Produits et charges synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	C.S.C.	RÉSEAU	Ajustements	2010 Total	2009 Total
PRODUITS															
Droits de scolarité	62 326	18 490	9 121	7 843	8 338	3 645	4 052	11 981	1 031	–	–	–	–	126 827	118 002
Subventions															
Gouvernement du Québec															
Fonctionnement – MELS	280 986	94 131	61 661	52 834	48 378	30 667	19 208	65 105	44 351	11 551	7 891	8 331	(15 157)	709 937	660 054
Autres	1 376	109	621	226	412	–	1 476	370	171	–	–	–	–	4 761	7 652
Gouvernement du Canada	4 426	1 803	2 485	1 551	763	–	298	1 445	3 746	–	–	–	–	16 517	15 886
Autres	214	339	406	–	160	113	756	91	34	–	–	–	–	2 113	2 608
Placements et dotations	–	154	–	1	–	–	3	7	233	3	1	4	–	406	392
Entreprises auxiliaires	–	1 653	585	583	–	–	130	8 475	–	–	–	–	–	11 426	9 471
Autres produits	54 096	10 885	5 589	2 874	6 798	2 815	2 504	3 301	11 060	1 878	877	10 271	(2 627)	110 321	104 386
Recouvrement de coûts indirects	–	465	872	234	–	350	–	558	2 634	–	–	–	–	5 113	4 387
	403 424	**128 029**	**81 340**	**66 146**	**64 849**	**37 590**	**28 427**	**91 333**	**63 260**	**13 432**	**8 769**	**18 606**	**(17 784)**	**987 421**	**922 838**
CHARGES															
Enseignement et recherche	238 473	78 606	49 009	39 856	36 472	24 519	13 070	43 147	34 125	3 343	–	2 042	(4 073)	558 589	500 404
Recherches subventionnées	5 533	1 036	1 403	1 441	559	381	–	2 533	–	–	–	–	–	12 886	11 171
Services à la collectivité	5 532	1 673	2 502	248	899	18	5 730	3 808	–	–	–	–	–	20 410	20 396
Bibliothèque	14 614	3 663	3 256	2 208	2 945	855	1 061	1 370	1 311	635	–	–	–	31 918	29 314
Audiovisuel	4 773	–	345	–	465	466	–	489	–	–	–	–	–	6 538	6 217
Informatique	13 063	6 718	3 251	2 818	2 732	1 168	1 161	4 941	2 350	294	7 528	185	(7 320)	38 889	36 688
Administration	46 967	14 653	9 887	8 517	7 080	4 644	4 041	8 452	6 588	7 356	–	3 569	(4 957)	116 797	120 818
Terrains et bâtiments	32 378	8 649	6 082	5 321	4 760	2 623	1 583	6 640	11 516	609	–	6 038	–	86 199	84 513
Services aux étudiants	9 222	4 169	4 298	1 760	1 623	992	220	2 622	–	–	–	–	–	24 906	22 449
Entreprises auxiliaires	7 772	1 250	534	398	490	2	84	1 678	–	–	–	–	–	12 208	13 008
Intérêts sur les emprunts	435	–	–	–	–	–	–	25	3	–	–	–	–	463	5 358
Redressement des bases – U.Q.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(7)	–	(7)	479
Avantages sociaux futurs	(354)	–	165	1 263	901	(647)	207	773	–	(828)	(14)	10	30 718	32 194	23 928
Autres	863	134	–	–	–	–	1 565	–	4 748	–	–	–	–	7 310	6 887
	379 271	**120 551**	**80 732**	**63 830**	**58 926**	**35 021**	**28 722**	**76 478**	**60 641**	**11 409**	**7 514**	**11 837**	**14 368**	**949 300**	**881 630**
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant subvention non récurrente	24 153	7 478	608	2 316	5 923	2 569	(295)	14 855	2 619	2 023	1 255	6 769	(32 152)	38 121	41 208
Subvention non récurrente découlant de l'application initiale des principes comptables généralement reconnus du Canada (note 19)	11 656	3 439	1 633	1 377	1 412	841	1 854	3 569	6 528	1 040	207	–	1 434	34 990	–
Contribution – emprunt redressement des bases	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 000)	–	1 000	–	–	–
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**35 809**	**10 917**	**2 241**	**3 693**	**7 335**	**3 410**	**1 559**	**18 424**	**9 147**	**2 063**	**1 462**	**7 769**	**(30 718)**	**73 111**	**41 208**
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	27 311	8 026	1 482	1 310	2 101	1 486	341	9 901	7 172	316	186	3 493	(21 917)		

Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	C.S.C.	RÉSEAU	Ajus-tements	2010 Total	2009 Total
Soldes de fonds (négatifs) au début															
Déjà établis	(67 421)	(1 900)	(5 661)	(6 050)	(10 649)	(5 086)	5	1 652	(863)	237	664	(13 638)	–	(108 710)	(112 966)
Modifications de conventions comptables (note 2)	(87 511)	(36 753)	(22 217)	(15 137)	(9 638)	(7 569)	(6 300)	(16 916)	(16 714)	(4 191)	(879)	(1 704)	(478 901)	(704 430)	(682 008)
Soldes de fonds au début (négatifs) redressés	(154 932)	(38 653)	(27 878)	(21 187)	(20 287)	(12 655)	(6 295)	(15 264)	(17 577)	(3 954)	(215)	(15 342)	(478 901)	(813 140)	(794 974)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	35 809	10 917	2 241	3 693	7 335	3 410	1 559	18 424	9 147	2 063	1 462	7 769	(30 718)	73 111	41 208
Virements interfonds	(34 849)	(4 035)	71	(1 667)	(5 630)	(2 137)	(220)	(8 285)	(1 958)	(151)	(612)	(5 521)	–	(64 994)	(59 374)
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS) À LA FIN	**(153 972)**	**(31 771)**	**(25 566)**	**(19 161)**	**(18 582)**	**(11 382)**	**(4 956)**	**(5 125)**	**(10 388)**	**(2 042)**	**635**	**(13 094)**	**(509 619)**	**(805 023)**	**(813 140)**

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 16)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Sylvie Beauchamp
Présidente

Secrétaire général

Fonds avec restrictions

Bilan synoptique au 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	Ajus-tement	2010 Total	2009 Total
ACTIF													
Actif à court terme													
Comptes à recevoir	199	445	4 028	382	533	3 253	160	1 092	4 055	2	–	14 149	16 194
Sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	3 988	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 988	4 595
Subventions à recevoir – MELS	12 899	4 752	450	4 000	–	–	–	3 084	–	–	–	25 185	29 227
Avances interfonds	30 977	11 041	13 059	6 401	4 563	4 015	2 062	8 595	29 758	540	–	111 011	100 640
Stocks et frais payés d'avance	–	–	–	–	–	–	4	–	79	–	–	83	56
Frais de recherche et de développement reportés	–	–	–	–	–	526	–	–	–	–	–	526	932
	48 063	**16 238**	**17 537**	**10 783**	**5 096**	**7 794**	**2 226**	**12 771**	**33 892**	**542**	**–**	**154 942**	**151 644**
PASSIF													
Passif à court terme													
Comptes à payer et frais courus	2 312	883	3 202	415	484	–	273	82	2 156	16	–	9 823	12 513
Apports reportés	45 751	–	10 598	–	–	–	1 953	–	–	513	–	58 815	69 086
	48 063	**883**	**13 800**	**415**	**484**	**–**	**2 226**	**82**	**2 156**	**529**	**–**	**68 638**	**81 599**
Dette à long terme (note 14)	–	–	–	–	–	–	–	117	–	–	–	117	308
Apports reportés	–	15 355	–	10 368	4 612	7 794	–	12 572	17 843	–	–	68 544	48 315
	48 063	**16 238**	**13 800**	**10 783**	**5 096**	**7 794**	**2 226**	**12 771**	**19 999**	**529**	**–**	**137 299**	**130 222**
SOLDES DE FONDS													
Affectations d'origine interne	–	–	3 737	–	–	–	–	–	13 893	13	–	17 643	21 422
	48 063	**16 238**	**17 537**	**10 783**	**5 096**	**7 794**	**2 226**	**12 771**	**33 892**	**542**	**–**	**154 942**	**151 644**

Fonds avec restrictions

Produits et charges synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	Ajustements	2010 Total	2009 Total
PRODUITS													
Subventions													
Gouvernement du Québec													
Subventions – MELS	17 174	583	482	352	452	399	915	1 219	37	228	–	21 841	19 784
Autres	1 737	3 469	3 040	4 779	879	4 001	363	931	5 590	111	–	24 900	22 668
Gouvernement du Canada	30 536	5 071	4 725	5 976	3 590	2 763	381	5 837	15 468	52	–	74 399	66 447
Autres	241	5 851	381	1 779	532	3 398	829	6 091	954	192	–	20 248	21 609
Autres produits	12 060	–	6 686	–	503	–	–	–	16 529	–	–	35 778	31 713
Ventes externes	1 003	–	–	–	–	–	–	–	593	–	–	1 596	1 527
	62 751	**14 974**	**15 314**	**12 886**	**5 956**	**10 561**	**2 488**	**14 078**	**39 171**	**583**	**–**	**178 762**	**163 748**
CHARGES													
Enseignement et recherche	4	–	258	–	118	43	1 439	320	35 940	341	–	38 463	33 867
Recherches subventionnées	57 074	12 061	12 710	12 489	3 972	11 778	–	12 531	–	–	–	122 615	107 727
Services à la collectivité	3 713	433	2 071	–	1 623	–	948	456	–	–	–	9 244	9 656
Bibliothèque	–	2	20	–	–	–	–	–	–	121	–	143	177
Informatique	–	–	57	–	–	–	–	–	–	–	–	57	54
Administration	–	–	–	–	–	–	101	4	–	128	–	233	334
Services aux étudiants	33	1 427	347	163	243	–	–	767	–	–	–	2 980	3 067
Transferts de coûts indirects	–	465	872	234	–	350	–	–	2 633	–	–	4 554	3 920
Autres	6	–	–	–	–	–	–	–	466	–	–	472	
	60 830	**14 388**	**16 335**	**12 886**	**5 956**	**12 171**	**2 488**	**14 078**	**39 039**	**590**	**–**	**178 761**	**158 802**
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**1 921**	**586**	**(1 021)**	**–**	**–**	**(1 610)**	**–**	**–**	**132**	**(7)**	**–**	**1**	**4 946**
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	1 196	588	1 077	–	–	(650)	–	–	2 721	14			

Fonds avec restrictions

Évolution des soldes de fonds synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	Ajustements	2010 Total	2009 Total
Soldes de fonds au début													
Déjà établis	45 077	15 177	16 209	9 638	2 648	7 364	2 030	12 252	35 845	661	(4 639)	142 262	131 340
Modifications de conventions comptables (note 2)	(45 077)	(15 177)	(11 032)	(9 638)	(2 648)	(7 364)	(2 030)	(12 252)	(19 620)	(641)	4 639	(120 840)	(113 935)
Soldes de fonds au début redressés	–	–	5 177	–	–	–	–	–	16 225	20	–	21 422	17 405
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 921	586	(1 021)	–	–	(1 610)	–	–	132	(7)	–	1	4 946
Virements interfonds	(1 921)	(586)	(419)	–	–	1 610	–	–	(2 464)	–	–	(3 780)	(929)
SOLDES DE FONDS À LA FIN	**–**	**–**	**3 737**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**13 893**	**13**	**–**	**17 643**	**21 422**

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 16)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Sylvie Beauchamp
Présidente

Secrétaire général

Fonds des immobilisations

Bilan synoptique au 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	Ajustements	2010 Total	2009 Total
ACTIF													
Actif à court terme													
Encaisse	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 293	–	2 293	5 820
Comptes à recevoir	1 541	–	320	1 970	2 299	–	4	–	–	2 825	(2 108)	6 851	15 511
Réclamations à recevoir													
Université du Québec	3 953	978	1 047	731	–	–	52	416	950	–	(8 127)	–	–
Autres	339	25	–	–	–	28	–	–	3 334	–	–	3 726	647
Subventions à recevoir – MELS (note 5)	–	1 748	5 732	1 328	–	–	–	3 052	–	17 135	–	28 995	19 864
Avances interfonds	802	2 942	800	–	–	–	–	–	–	–	(2 958)	1 586	3 026
Frais payés d'avance	–	–	–	–	–	–	–	–	91	–	–	91	–
Encaissements exigibles à court terme des effets à recevoir	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8	(8)	–	–
	6 635	**5 693**	**7 899**	**4 029**	**2 299**	**28**	**56**	**3 468**	**4 375**	**22 261**	**(13 201)**	**43 542**	**44 868**
Financement à recevoir (note 6)	50 416	–	–	–	–	–	–	–	–	–	52 567	102 983	143 729
Placements (note 7)	24 217	–	–	–	–	–	–	175	338	–	–	24 730	24 039
Immobilisations (note 8)	774 129	100 933	88 803	93 924	102 606	34 569	13 829	254 289	228 569	107 606	–	1 799 257	1 746 066
Immobilisations incorporelles (note 9)	14 294	2 616	1 191	790	1 459	532	609	2 080	722	493	–	24 786	16 227
Immobilisations destinées à la vente (note 10)	–	–	–	–	–	–	–	–	1 950	–	–	1 950	3 607
Contributions aux constituantes – immobilisations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 044 177	(1 044 177)	–	–
Effets à recevoir	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10 281	(10 281)	–	–
Autres créances	–	–	519	–	–	–	–	–	–	–	–	519	–
Dépôts sur immobilisations corporelles	–	–	227	–	–	–	–	–	–	–	(227)	–	–
Autre actif (note 11)	1 079	526	526	526	526	541	553	527	527	526	–	5 857	6 437
	870 770	**109 768**	**99 165**	**99 269**	**106 890**	**35 670**	**15 047**	**260 539**	**236 481**	**1 185 344**	**(1 015 319)**	**2 003 624**	**1 984 973**
PASSIF													
Passif à court terme													
Emprunts bancaires (note 12)	–	–	683	703	–	–	–	2 999	953	97 529	–	102 867	84 900
Comptes à payer et frais courus	6 316	1 205	1 512	976	892	239	240	300	892	22 900	(2 958)	32 514	30 842
Comptes à payer aux constituantes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	10 462	(10 462)	–	–
Retenues sur les contrats	767	329	–	–	267	–	–	67	–	–	–	1 430	1 871
Produits reportés	–	–	242	–	–	–	–	–	–	–	–	242	760
Versements sur la dette à long terme (note 14)	20 037	440	83	588	493	–	8	2 586	888	92 932	–	118 055	255 792
Avances interfonds	303	–	6 648	3 690	3 341	532	47	5 228	8 116	687	–	28 592	59 106
	27 423	**1 974**	**9 168**	**5 957**	**4 993**	**771**	**295**	**11 180**	**10 849**	**224 510**	**(13 420)**	**283 700**	**433 271**
Dette à long terme (note 14)	328 933	2 435	143	25 589	28 926	1 802	506	76 801	35 215	951 397	(10 289)	1 441 458	1 291 699
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 15)	–	–	–	–	–	–	–	6 816	588	6 863	–	14 266	17 270
Avances interfonds	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 597
Apports reportés	355 061	82 563	83 175	61 622	61 921	29 084	12 814	145 054	158 077	2 239	(991 610)	–	–
	711 417	**86 972**	**92 486**	**93 168**	**95 840**	**31 657**	**13 615**	**239 851**	**204 729**	**1 185 009**	**(1 015 319)**	**1 739 424**	**1 745 837**
SOLDES DE FONDS													
Affectés d'origine interne	27 915	–	87	–	–	–	–	–	–	–	–	28 003	13 503
Investis en immobilisations	131 438	22 796	6 592	6 101	11 050	4 013	1 432	20 688	31 752	335	–	236 197	225 633
	159 353	**22 796**	**6 679**	**6 101**	**11 050**	**4 013**	**1 432**	**20 688**	**31 752**	**335**	**–**	**264 200**	**239 136**
	870 770	**109 768**	**99 165**	**99 269**	**106 890**	**35 670**	**15 047**	**260 539**	**236 481**	**1 185 344**	**(1 015 319)**	**2 003 624**	**1 984 973**

Fonds des immobilisations

Produits et charges synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	Ajus-tements	2010 Total	2009 Total
PRODUITS													
Subventions													
Gouvernement du Québec													
Subventions – MELS	7 927	–	263	333	2	95	111	–	–	47 073	–	55 804	49 632
Autres	15	–	17	3	2	–	–	–	–	–	–	37	32
Gouvernement du Canada	103	–	–	136	–	–	–	–	–	–	–	239	–
Autres	–	–	–	116	2	–	–	–	–	–	–	118	216
Autres revenus	128	12	–	–	–	30	–	550	–	688	–	1 408	3 098
Intérêts	1 310	–	–	–	–	–	–	5	–	–	–	1 315	1 260
Contributions interfonds	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 233
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	22 333	5 671	6 339	4 110	3 005	1 657	602	7 923	13 501	873	–	66 014	52 806
Dons en nature	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	31
Produits provenant d'une fiducie	(404)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(404)	1 434
	31 412	**5 683**	**6 619**	**4 698**	**3 011**	**1 782**	**713**	**8 478**	**13 501**	**48 634**	**–**	**124 531**	**111 742**
CHARGES													
Virements d'établissements universitaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	129
Intérêts sur les emprunts	13 716	146	13	73	859	–	16	3 543	1 332	50 831	–	70 529	64 696
Intérêts sur l'obligation découlant d'un bail emphytéotique	–	–	–	1 522	–	–	–	–	–	–	–	1 522	1 553
Radiation et perte sur la cession d'immobilisations	–	83	–	–	–	–	–	–	–	428	–	511	4 699
Moins-value sur les placements et les immobilisations	–	–	–	–	–	–	–	–	750	–	–	750	712
Biens sous le seuil de capitalisation	312	69	283	298	48	19	115	8	64	545	–	1 761	770
Amortissement des immobilisations	34 063	9 653	7 928	6 139	4 683	2 344	894	10 038	15 358	3 700	–	94 800	94 400
Amortissement de l'autre actif	105	53	–	53	53	54	53	53	53	53	–	530	583
Autres	54	–	–	–	–	106	–	–	1 440	2 762	–	4 362	2 741
	48 250	**10 004**	**8 224**	**8 085**	**5 643**	**2 523**	**1 078**	**13 642**	**18 997**	**58 319**	**–**	**174 765**	**170 283**
Gain comptable sur les dispositions d'actifs	–	41	–	–	–	–	–	–	94	–	–	135	91
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 15)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 724	–	1 724	(5 523)
	–	**41**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**94**	**1 724**	**–**	**1 859**	**(5 432)**
Insuffisance des produits par rapport aux charges	**(16 838)**	**(4 280)**	**(1 605)**	**(3 387)**	**(2 632)**	**(741)**	**(365)**	**(5 164)**	**(5 402)**	**(7 961)**	**–**	**(48 375)**	**(63 973)**
Insuffisance des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	(25 588)	(3 335)	(1 459)	(2 895)	(2 115)	(951)	(631)	(10 400)	(4 660)	(11 939)			

Fonds des immobilisations

Évolution des soldes de fonds synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	Ajus-tements	2010 Total	2009 Total
Soldes de fonds au début, tels qu'établis	482 537	95 618	80 679	59 115	69 314	29 484	14 677	156 968	190 138	124 271	(1 147 722)	155 079	129 444
Modifications de conventions comptables (note 2)	(343 116)	(73 260)	(73 331)	(51 685)	(61 622)	(25 436)	(13 100)	(143 039)	(156 817)	(122 259)	1 147 722	84 057	116 655
Soldes de fonds au début redressés	139 421	22 358	7 348	7 430	7 692	4 048	1 577	13 929	33 321	2 012	–	239 136	246 099
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(16 838)	(4 280)	(1 605)	(3 387)	(2 632)	(741)	(365)	(5 164)	(5 402)	(7 961)	–	(48 375)	(63 973)
Apports reçus	–	85	–	391	–	179	–	1 725	–	–	–	2 380	1 849
Pertes latentes entrainées au cours de la période sur les swaps en couverture de flux de trésorerie	–	–	–	–	–	–	–	1 867	(587)	–	–	1 280	(6 002)
Virements interfonds	36 770	4 633	935	1 667	5 990	527	220	8 331	4 422	6 284	–	69 779	61 163
Soldes de fonds à la fin	**159 353**	**22 796**	**6 678**	**6 101**	**11 050**	**4 013**	**1 432**	**20 688**	**31 754**	**335**	**–**	**264 200**	**239 136**

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 16)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Sylvie Beauchamp
Présidente

Secrétaire général

Fonds de dotation

Bilan synoptique au 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	ÉTS	INRS	2010 Total	2009 Total
ACTIF						
Actif à court terme						
Encaisse	–	2 481	327	–	2 808	2 918
Comptes à recevoir	5	42	–	36	83	117
Placements (note 7)	128	–	–	–	128	76
Avances interfonds	2	6 263	–	–	6 265	2 726
	135	**8 786**	**327**	**36**	**9 284**	**5 837**
Placements (note 7)	215	10 869	7 864	7 377	26 325	22 778
	350	**19 655**	**8 191**	**7 413**	**35 609**	**28 615**
PASSIF						
Passif à court terme						
Comptes à payer et frais courus	–	15	–	–	15	1
Avances interfonds	–	7 054	33	151	7 238	3 105
	–	**7 069**	**33**	**151**	**7 253**	**3 106**
Apports reportés	–	–	7 852	–	7 852	7 592
	–	**7 069**	**7 885**	**151**	**15 105**	**10 698**
SOLDES DE FONDS						
Affectations d'origine interne	–	–	306	–	306	800
Affectations d'origine externe	350	12 586	–	7 262	20 198	17 117
	350	**12 586**	**306**	**7 262**	**20 504**	**17 917**
	350	**19 655**	**8 191**	**7 413**	**35 609**	**28 615**

Fonds de dotation

Produits et charges synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	ÉTS	INRS	UQO	2010 Total	2009 Total
PRODUITS							
Placements et dotations	14	569	636	–	–	1 219	(1 158)
Autres produits	–	364	1 046	–	360	1 770	2 455
	14	**933**	**1 682**	**–**	**360**	**2 989**	**1 297**
CHARGE							
Services à la collectivité	–	7	–	–	–	7	8
Enseignement et recherche	–	–	954	–	–	954	1 388
Services aux étudiants	20	–	–	–	–	20	1
Autres	–	24	–	–	–	24	23
	20	**31**	**954**	**–**	**–**	**1 005**	**1 420**
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**(6)**	**902**	**728**	**–**	**360**	**1 984**	**(123)**
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice précédent	13	855	(991)	–	–		

Fonds de dotation

Évolution des soldes de fonds synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQTR	UQAC	ÉTS	INRS	UQO	2010 Total	2009 Total
SOLDES AU DÉBUT, tels qu'établis	**375**	**12 382**	**7 216**	**6 886**	**–**	**26 859**	**25 196**
Modifications de conventions comptables (note 2)	–	(1 250)	(7 592)	(100)	–	(8 942)	(6 500)
Soldes au début redressés	375	11 132	(376)	6 786	–	17 917	18 696
Ajustement de reclassement	–	–	–	–	–	–	134
Variations des gains et pertes sur les placements disponibles à la vente dans le résultat net	(7)	–	–	71	–	64	(414)
Reclassement des gains et pertes réalisés sur les placements disponibles à la vente dans le résultat net	–	–	–	145	–	145	156
Apports reçus à titre de dotations	–	1 139	–	260	–	1 399	328
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6)	902	728	–	360	1 984	(123)
Virements interfonds	(12)	(587)	(46)	–	(360)	(1 005)	(860)
SOLDES À LA FIN	**350**	**12 586**	**306**	**7 262**	**–**	**20 504**	**17 917**

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 16)

Pour l'Assemblée des gouverneurs,

Sylvie Beauchamp
Présidente

Secrétaire général

Flux de trésorerie synoptiques

de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	Ajus-tements	2010 Total	2009 Total
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT													
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	20 892	7 217	516	306	5 063	1 059	1 194	13 988	3 877	3 327	(30 718)	26 721	(17 942)
Éléments hors caisse													
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 15)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 724)	–	(1 724)	5 523
Participation aux résultats nets de la filiale	87	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	87	–
Quote-part des bénéfices dans les placements à valeur de consolidation	–	–	91	–	–	–	–	–	–	–	–	91	60
Quote-part des résultats des satellites	–	–	–	–	–	–	–	–	523	–	–	523	711
Revenus de placements capitalisés	(1 310)	–	(265)	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 575)	(1 442)
Gain sur la cession d'immobilisations	–	83	–	–	–	–	–	–	(94)	–	–	(11)	(1 466)
Perte sur la radiation d'immobilisations	–	–	–	–	–	–	–	–	750	428	–	1 178	4 166
Gain réalisé sur la cession de placements	–	–	(69)	–	–	–	–	–	145	–	–	76	99
Ajustement de reclassement de placements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	134
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations	(22 333)	(5 671)	(6 338)	(4 110)	(3 005)	(1 657)	(602)	(7 923)	(13 501)	(873)	–	(66 013)	(57 239)
Amortissement de l'autre actif	105	53	–	53	52	54	53	–	–	53	–	423	424
Amortissement des immobilisations	34 063	9 653	7 928	6 139	4 683	2 343	895	10 091	15 411	3 700	–	94 906	94 560
Amortissement des frais de financement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	122	–	122	185
Augmentation (diminution) du passif au titre des prestations constituées	(354)	(163)	565	(331)	–	(647)	207	772	–	(832)	30 718	29 935	21 442
Apports au fonds des immobilisations	–	85	–	–	–	–	–	–	–	–	(85)	–	–
Variation de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	–	–	(11)	–	–	–	–	(636)	(73)	29		(691)	1 564
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 4)	(40 078)	(20 132)	(3 943)	(1 526)	10	(6 334)	(1 237)	(9 511)	1 525	(2 959)	123	(84 062)	29 781
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(8 928)	(8 875)	(1 526)	531	6 803	(5 182)	510	6 781	8 563	1 271	38	(14)	80 560
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT													
Dépôts à terme	–	–	–	–	–	–	–	–	(10 000)	–	–	(10 000)	(13 000)
Effets à recevoir	(278)	(154)	–	(54)	(32)	–	(33)	–	(83)	(1)	–	(635)	(270)
Encaissement d'effets à recevoir	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 222	–	1 222	6 529
Encaissement de subventions à recevoir à long terme de l'Université du Québec	1 245	–	264	107	–	–	–	–	–	–	(1 616)	–	–
Placements	–	–	(7 177)	–	–	–	–	(396)	(1 749)	(2 021)	–	(11 343)	(7 105)
Produits de cession de placements	–	–	6 942	–	–	–	–	50	109	–	–	7 101	6 789
Contribution aux constituantes - immobilisations	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(12 670)	12 670	–	–
Immobilisations corporelles	(29 576)	(17 161)	(16 631)	(12 668)	(9 707)	(8 240)	(387)	(13 740)	(11 305)	(12 182)	–	(131 597)	(134 284)
Cession d'immobilisations	–	–	–	–	–	–	–	–	1 002	–	–	1 002	3 165
Immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–	–	(269)	–	–	(214)	–	(483)	(307)
Cession d'un autre actif	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	938
Autres créances	–	–	(519)	–	–	–	–	–	–	–	–	(519)	–
Augmentation des dépôts sur les immobilisations corporelles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(472)
Sorties nettes de fonds	(28 609)	(17 315)	(17 121)	(12 615)	(9 739)	(8 240)	(689)	(14 086)	(22 026)	(25 866)	11 054	(145 252)	(138 017)

Flux de trésorerie synoptiques (suite)

de l'exercice terminé le 31 mai 2010 (en milliers de dollars)

	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	ENAP	ÉTS	INRS	UQ	Ajus-tements	2010 Total	2009 Total
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT													
Emprunts bancaires	8 830	–	683	499	–	–	–	–	–	115 578	–	125 590	96 860
Remboursements d'emprunts bancaires	–	–	–	–	–	(2 863)	(55)	(8 001)	(34 047)	(68 436)	–	(113 402)	(265 449)
Effets à payer aux constituantes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	747	(747)	–	–
Remboursements d'effets à payer aux constituantes	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 188)	1 188	–	–
Emprunts à long terme	19 298	–	–	–	–	1 803	1	–	36 536	190 000	–	247 638	339 127
Remboursements d'emprunts	(20 660)	(419)	(83)	(554)	(1 647)	–	(34)	(2 439)	(5 126)	(217 625)	–	(248 587)	(220 169)
Apports reportés afférents aux immobilisations	34 186	15 238	14 569	12 262	3 494	5 476	362	8 211	12 071	1 707	(11 878)	95 698	92 420
Apports reportés du fonds avec restrictions	–	16 008	–	730	910	10 991	–	16 216	–	–	–	44 855	35 174
Apports reportés du fonds de souscription	–	–	–	–	–	–	–	1 213	–	–	–	1 213	–
Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	–	–	–	391	–	179	–	1 725	–	–	85	2 380	4
Apports reçus à titre de dotation	–	–	1 139	–	–	–	–	–	–	–	260	1 399	328
Incitatif relatif au bail	–	–	–	–	–	–	–	–	(131)	–	–	(131)	–
Rentrées (sorties) nettes de fonds	41 654	30 827	16 308	13 328	2 757	15 586	274	16 925	9 303	20 783	(11 092)	156 653	78 295
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**4 117**	**4 637**	**(2 339)**	**1 244**	**(179)**	**2 164**	**95**	**9 620**	**(4 160)**	**(3 812)**	**–**	**11 387**	**20 838**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	4 380	17 451	7 912	(2 207)	(12 731)	284	(368)	6 775	7 281	13 324	–	42 101	21 263
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**8 497**	**22 088**	**5 573**	**(963)**	**(12 910)**	**2 448**	**(273)**	**16 395**	**3 121**	**9 512**	**–**	**53 488**	**42 101**

Notes complémentaires

au 31 mai 2010

1. États financiers

Les états financiers consolidés et synoptiques comprennent les données de l'Université du Québec (UQ), de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) (incluant sa composante Télé-université), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'École de technologie supérieure (ÉTS) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université du Québec. En conséquence, toutes les entités sous le contrôle de l'Université du Québec ayant une mission universitaire sont consolidées dans les présents états financiers. Aucun autre organisme sous le contrôle de l'Université, de ses universités constituantes, écoles supérieures et institut de recherche ne fait l'objet d'une consolidation. Davantage d'information à l'égard de ces organismes apparentés est fournie à la note 18.

Aux fins de consolidation, seules les éliminations importantes au niveau du bilan, des produits et des charges ont été effectuées. Des modifications ont été apportées aux états financiers de certaines unités constituantes afin de rendre comparables, aux fins des états financiers synoptiques et consolidés, les données des différentes unités à l'intérieur de la même année.

2. MODIFICATIONS COMPTABLES

Au cours des exercices antérieurs, l'Université comptabilisait en réduction des produits de subventions les sommes retenues par le Centre des services communs et par les Programmes réseau plutôt que de comptabiliser les subventions sur une base brute et une charge du montant équivalent. Les états financiers antérieurs ont été retraités. Cette modification a entraîné, au fonds de fonctionnement, une augmentation des produits de subventions de 13 723 400 $ (11 469 300 $ en 2009) et des charges d'un montant équivalent.

De plus, au 1er juin 2009, conformément à la prescription du MELS, l'Université a adopté rétroactivement les recommandations du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* et a préparé ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Auparavant, les états financiers de l'Université étaient préparés selon les principes comptables contenus au Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel du MELS.

L'adoption de ces normes a eu les effets suivants sur les états financiers de l'Université :

- L'Université s'est conformée au chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* pour la comptabilisation de ses différents régimes d'avantages sociaux futurs. Cette modification a entraîné, au fonds de fonctionnement, une augmentation des charges et une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 29 207 847 $ (22 150 257 $ en 2009). De plus, cette modification a entraîné une augmentation du passif d'avantages sociaux futurs de 693 646 570 $ (664 439 023 $ en 2009) et une diminution du solde de fonds du même montant;
- L'Université a appliqué la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des vacances à payer, des banques d'heures supplémentaires et des congés pour maladie. Cette modification a entraîné, au fonds de fonctionnement, une augmentation des charges et une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 1 703 039 $ (823 527 $ en 2009). De plus, cette modification a entraîné une augmentation des créditeurs de 42 779 942 $ (41 076 903 $ en 2009) et une diminution du solde de fonds du même montant;
- L'Université a adopté la méthode du report pour la constatation des apports et a ainsi procédé à la modification du processus de comptabilisation des opérations interfonds. Au fonds avec restrictions, cette modification a entraîné une diminution des produits de subventions et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 6 036 917 $ (6 828 246 $ en 2009), une augmentation des apports reportés de 122 498 239 $ (116 461 322 $ en 2009), une diminution des subventions à recevoir de 3 522 465 $ en 2009 et une diminution du solde de fonds de 126 020 704 $ (119 983 787 $ en 2009). Au fonds des immobilisations, cette modification a entraîné une diminution des produits et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 30 191 419 $ (36 289 035 $ en 2009), une augmentation du financement à recevoir de 52 567 122 $ (82 758 541 $ en 2009) et une augmentation du solde de fonds du même montant. Au fonds de dotation, cette modification a entraîné une diminution du solde de fonds et une augmentation des apports reportés de 7 852 095 $ (7 592 611 $ en 2009) ainsi qu'une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 259 484 $ (diminution de l'insuffisance des produits par rapport aux charges de 491 259 $ en 2009). De plus, l'Université a reclassé un projet de recherche d'un solde de 785 616 $ (826 145 $ en 2009) du fonds avec restrictions vers le fonds de fonctionnement, ce qui a entraîné une augmentation des charges et une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 40 529 $ (diminution des charges et augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 46 965 $ en 2009) au fonds de fonctionnement et une diminution des charges et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 40 529 $ (augmentation des charges et diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 46 965 $ en 2009) au fonds avec restrictions;
- Conséquemment, l'Université comptabilise maintenant à titre de virements interfonds certaines opérations qui étaient auparavant comptabilisées à titre de produits et de charges dans les fonds respectifs. Cette modification a entraîné, au fonds de fonctionnement, une diminution des charges et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 66 434 995 $ (54 131 225 $ en 2009) et une augmentation des virements interfonds du même montant. Au fonds avec restrictions, cette modification a entraîné une augmentation des produits et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 896 404 $ (1 134 379 $ en 2009) et une diminution des virements interfonds du même montant. Au fonds des immobilisations, cette modification a entraîné une diminution des produits et une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 67 389 000 $ (55 316 514 $ en 2009) et une augmentation des virements interfonds du même montant. Au fonds de dotation, cette modification a entraîné une augmentation des produits et une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 57 601 $ (50 910 $ en 2009) et une diminution des virements interfonds du même montant;
- L'Université a modifié rétrospectivement le classement de certains projets conformément au *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation* du rapport finanier annuel pour la comptabilisation des produits et des charges de certains projets inscrits au fonds de dotation. Cette modification a entraîné le transfert des résultats cumulés nets de 5 projets du fonds de dotation vers le fonds avec restrictions. Au fonds de dotation, cette modification a entraîné, en 2009, une diminution du solde de fonds de 101 238 $ ainsi qu'une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 1 684 934 $.

L'adoption des PCGR a également entraîné divers redressements aux états financiers des exercices antérieurs qui se résument comme suit au 31 mai 2009 :

- Au fonds de fonctionnement, une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 1 140 594 $ et une augmentation des soldes de fonds au début et à la fin de l'exercice de 581 107 $ et 1 085 926 $, respectivement;
- Au fonds avec restrictions, une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 260 168 $ et une diminution des soldes de fonds au début et à la fin de l'exercice de 826 424 $ et 856 213 $, respectivement;
- Au fonds des immobilisations, une augmentation de l'excédent des produits par rapport aux charges de 426 549 $, une diminution du solde de fonds au début de l'exercice de 2 392 576 $ et une augmentation du solde de fonds à la fin de l'exercice de 1 298 459 $;
- Au fonds de dotation, une diminution de l'excédent des produits par rapport aux charges de 743 235 $, une augmentation du solde de fonds au début de l'exercice de 1 843 354 $ et une diminution du solde de fonds à la fin de l'exercice de 988 667 $.

De plus, le 1er juin 2009, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a appliqué les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés à la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et aux chapitres de la série 4400 ainsi que les modifications corrélatives aux autres chapitres du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ces modifications, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, touchent principalement les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités;
- Inclusion de normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur les états financiers de l'Université.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser ses états financiers, conformément aux principes comtables généralement reconnus du Canada, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Université est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou qui peuvent être convertis en tout temps, sans pénalité, en un montant connu d'encaisse.

Actifs et passifs financiers

L'Université a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux placements détenus jusqu'à leur échéance augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

- L'encaisse, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des produits et charges consolidés;
- Les comptes à recevoir, les réclamations à recevoir, les sommes à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, les subventions à recevoir, les sommes à recevoir – MELS, le financement à recevoir et les effets à recevoir sont classés comme prêts et créances. Les comptes à recevoir et réclamations à recevoir sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses. Les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, incluant toute dépréciation;
- Les placements sont classés dans les différentes catégories d'actifs financiers, comme il est décrit à la note 7. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction et les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées respectivement aux états des produits et charges consolidés et de l'évolution des soldes de fonds consolidés. Les placements détenus jusqu'à leur échéance et les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, incluant toute dépréciation;

- Les emprunts bancaires et les comptes à payer et frais courus, les subventions à payer et les dettes exigibles à court terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- La dette à long terme est classée comme autres passifs financiers. Elle est évaluée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais de financement sont comptabilisés à l'état des produits et charges consolidés lors de l'émission;
- Les autres éléments non énumérés ci-dessus inclus dans les bilans de l'Université ne sont pas des instruments financiers;
- L'Université n'a identifié aucun dérivé incorporé au moment de la mise en application de ce chapitre ni au cours de l'exercice financier terminé le 31 mai 2010.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les revenus, aux fins déterminées par le donateur.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties et les dotations sont présentés comme des augmentations directes des soldes de fonds.

- Les produits d'intérêts, à l'exception des produits d'intérêts sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste Produits nets de placements peu importe le classement de l'actif financier afférent.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les investissements en immobilisations effectués dans le cadre des budgets autorisés sont financés ou seront financés généralement par l'émission de billets ou de débentures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction en cours sont ajoutés au coût des immobilisations correspondantes. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et les charges de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur globale de l'engagement comprenant le capital, les intérêts et le coût de l'option d'achat à l'échéance pour les contrats antérieurs au 1er juin 1986 et à la valeur actualisée de l'engagement après cette date. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sur la durée de ces contrats.

Dans le cas des immobilisations reçues comme don, la juste valeur marchande au moment du don constitue le coût de ces immobilisations.

Les frais de financement différés (escomptes) sont présentés à l'encontre des débentures et ils sont amortis selon la méthode de l'intérêt effectif.

De plus, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	Périodes
Terrains de football et de soccer	10 ans
Améliorations de terrain	
Inférieures à 30 000 $	10 ans
Supérieures à 30 000 $	20 ans
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40 ans
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipements	
Équipement de communication, multimédia, mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Réseau de télécommunications	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels pédagogiques	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Location-acquisition	Durée du bail
Autres équipements	15 ans
Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Développement informatique et logiciels mis au point à l'interne	5 ans
Logiciels	3 ans

L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le MELS dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit de l'émission de billets et de débentures.

Autre actif du fonds des immobilisations

L'autre actif est amorti en fonction des directives émises par le MELS selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

L'Université a adopté les conventions suivantes :

- L'évaluation actuarielle des obligations au titre des prestations constituées relatives aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Cette évaluation comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels;
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à la juste valeur;
- Le gain actuariel (la perte actuarielle) résulte de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain actuariel cumulé net (de la perte actuarielle cumulée nette) sur 10 % des obligations au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des régimes si ce dernier montant est plus élevé ou sur la durée moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite est de 11 ans (11 ans en 2009). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 11 ans (11 ans en 2009);
- Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

L'Université offre également un régime à cotisations déterminées à ses chargés de cours, à ses professionnels de recherche et à certains autres employés qui ne rencontrent pas les critères de participation aux régimes à prestations déterminées. Les charges relatives à ce régime sont constatées lorsque les versements sont exigibles.

Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change historique. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur durant l'exercice, sauf pour l'amortissement qui est converti au taux de change historique. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion du risque de taux d'intérêt. Selon la politique de l'Université, elle n'utilise pas ces instruments financiers aux fins de transaction ou de spéculation.

Pour certains instruments financiers dérivés, l'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture. Par conséquent, les swaps de taux d'intérêt sont constatés au bilan à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées aux produits et charges de l'exercice.

Pour d'autres instruments financiers dérivés, l'Université utilise la comptabilité de couverture. Ainsi, les gains ou les pertes sur les swaps de taux d'intérêt sont rapprochés à la charge d'intérêts relative à l'emprunt auquel ils se rattachent.

Dans le cas des instruments financiers dérivés où la comptabilité de couverture est appliquée, l'Université constitue une documentation en bonne et due forme concernant toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion du risque sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés à des actifs et à des passifs spécifiques figurant au bilan ou à des engagements fermes ou à des opérations prévues spécifiques. L'Université détermine aussi de façon méthodique, tant à la mise en place de la couverture que par la suite, si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture permettent de compenser de façon très efficace les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

L'Université utilise les swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers au moment de la conclusion des contrats. Les montants déboursés et reçus en vertu des swaps sont comptabilisés dans les charges correspondantes au moment où ils sont reçus ou déboursés, à titre d'ajustement des frais d'intérêt sur les emprunts à long terme.

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE SYNOPTIQUES ET CONSOLIDÉS

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2010 $	2009 $
Débiteurs	(12 368)	(6 120)
Subventions à recevoir	(26 213)	24 661
Droits de scolarité à recevoir	40	171
Créances autres	(107)	(1 242)
Frais de recherche et développement reportés	406	342
Intérêts à recevoir	1	4
Sommes à recevoir de la Fondation de l'UQAM	607	(379)
Subventions à recevoir du MELS	(39 888)	40 817
Stocks et frais payés d'avance	(1 219)	(1 254)
Sommes à payer au MELS	(13 288)	20 661
Créditeurs	21 131	10 189
Dettes de fonctionnement	859	439
Retenues sur contrats	587	(1 006)
Vacances et congés pour maladie à payer	288	373
Produits reportés	3 574	158
Apports reportés	5 297	(1 104)
Subventions à payer	17 625	(23 020)
Apports reportés afférents aux fonds avec restrictions	4 415	2 653
Apports reportés afférents aux fonds de souscription	259	(1 388)
	(37 994)	64 955

5 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

Au fonds de fonctionnement, le solde de subventions à recevoir au 31 mai 2010 comprend notamment :

À court terme

ai) Un montant de 100 386 100 $ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2010;

bi) Un montant de 21 494 400 $ correspondant à la quote-part de l'Université dans le réinvestissement annoncé au budget provincial de 2006-2007;

c) Un montant de 12 304 500 $ relatif à certaines enveloppes pour des programmes spécifiques et autres allocations particulières;

d) Un montant de 1 188 200 $ correspondant à la portion à court terme du solde de l'allocation à recevoir de 5 536 689 $ comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004;

e) Un montant de 9 740 000 $ est inscrit en diminution de la subvention à recevoir à la suite de l'ajustement en 2009-2010 du recomptage de l'effectif étudiant 2008-2009.

À long terme

a) Une subvention de 4 348 489 $ (7 779 657 $ en mai 2009) a été comptabilisée à titre de subvention à recevoir pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement confirmée par le MELS.

Ce montant représente le manque à gagner par l'Université à la suite des compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le MELS en 2004. Le MELS a confirmé que ce montant sera versé sur une période maximale de 10 ans à compter de l'exercice financier 2008-2009.

6 - FINANCEMENT À RECEVOIR

Fonds d'immobilisations

Le financement à recevoir inclut une somme de 52 567 122 $ (82 758 541 $ en 2009), laquelle représente l'écart entre les produits de subventions constatées conformément à la méthode du report (voir la note 2, « Modifications comptables », pour davantage d'information) et les sommes encaissées à ce jour ou versées directement par le MELS en remboursement des emprunts à long terme.

UQAM

Au cours d'un exercice précédent, à la suite d'un décret gouvernemental, les équipements acquis par la Société de gestion Marie-Victorin de la Ville de Montréal, soit le Jardin botanique, le Biodôme et le Planétarium, ont été transférés à la Ville de Montréal.

La participation de 27 % dans la Société de gestion Marie-Victorin, au montant de 160 800 000 $, a été dévaluée à zéro puisque cette société ne détient plus d'actif.

Cependant, en vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 $.

Au 31 mai 2010, le financement à recevoir est de 50 416 485 $ (62 533 329 $ en 2009).

7 - PLACEMENTS

	2010 $	2009 $
Placements à court terme		
Fonds de fonctionnement		
a) UQAR		
Dépôts à terme	1	1
b) INRS		
Dépôts à terme, 2,90 % à 3 % (0,40 % et 1,02 % en 2009), échéant jusqu'en décembre 2014	23 000	13 000
c) UQAM – Composante Télé-université		
Dépôts à terme, 0,4 %, échéant le 28 juin 2010	1 500	
	24 501	13 001
Placements à long terme		
Fonds de fonctionnement		
a) UQAM – Composante Télé-université		
Technologies Cogigraph inc. (1)		
99 650 actions de catégorie « A », au coût	13	100
Placement immobilier –		
Résidences Sainte-Hélène (2), au coût	22	22
b) UQAC		
Partenariat alimentaire UQAC-MAGE, à la valeur de consolidation	19	11
La Centrale de Chauffage, s.e.n.c., à la valeur de consolidation	10	
Gestion NAD inc., 5 000 actions catégorie « A »	5	5
c) UQSS		
Fonds de placement équilibré	1 991	
	2 060	138

(1) L'Université détient 100 % des actions de Technologies Cogigraph inc., une entreprise ayant comme mission de soutenir l'implantation du téléapprentissage dans les organisations à l'aide de produits développés dans le cadre des activités de laboratoire de recherche en informatique cognitive et environnement de formation Télé-université.

(2) L'Université possède une participation de 5 % dans l'édifice désigné Résidences Sainte-Hélène. Elle a conclu avec ses partenaires un contrat selon lequel ils s'engagent à partager les bénéfices nets et les pertes nettes découlant de la location des résidences en fonction de leur part respective dans la propriété de l'immeuble.

	2010 $	2009 $
Fonds des immobilisations		
a) UQAM		
Coupon de la province de Québec, 5,641 %, échéant en janvier 2036 (valeur marchande de 28 942 000 $; 26 964 000 $ en 2009) (1)	24 217	22 907
b) ÉTS		
Prêt à l'Association des étudiants de l'École (taux préférentiel 2,25 %), remboursable par versements semestriels, échéant en novembre 2013	175	225
c) INRS		
Satellites (2)		
Centre de développement des Biotechnologies de Laval S.E.C. 2 550 000 parts (33,33 %), à la valeur de consolidation	–	570
Placement – Les Résidences Sainte-Hélène (3), à la valeur de consolidation	338	337
	338	907
	24 730	24 039

(1) La valeur nominale de ce coupon échéant en 2036 est de 105 782 000 $. L'intention de la direction est de réinvestir cette somme jusqu'en 2044 pour que le montant total soit de 150 000 000 $ et qu'elle soit utilisée pour rembourser des débentures non garanties échéant à la même date.

(2) Les placements dans des satellites sont présentés à la valeur de consolidation selon les états financiers de ces sociétés du 31 décembre précédent.

(3) L'INRS possède 75 % des droits, des titres et des intérêts en vertu d'une emphytéose. Parallèlement, l'INRS s'est engagé à assumer les dépenses annuelles ainsi que le remboursement de capital et des intérêts de l'emprunt contracté par l'Université du Québec.

Les placements du fonds d'immobilisations sont évalués et comptabilisés comme suit :

	$
Détenus jusqu'à leur échéance	24 217
Disponibles à la vente	338
Prêts et créances	175
	24 730

	2010 $	2009 $
Fonds de dotation		
Encaisse	527	109
Marché monétaire, bons du Trésor	910	291
Dépôts à terme, 4,45 % à 4,56 % (2,7 % à 4,56 % en 2009), échéant à différentes dates jusqu'en mai 2013	25	225
Bons du Trésor du Canada, encaissés au cours de l'exercice	–	100
Actions de sociétés publiques	9 106	7 217
Obligations, taux d'intérêt de 0,5 % à 11 % (0,5 % à 10,6 % en 2009), échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2027 (valeur marchande de 15 135 401 $; 13 922 659 $ en 2009)	15 290	14 426
Débentures convertibles en actions ordinaires d'une société fermée dans laquelle l'ÉTS exerce une influence notable, garanties par une hypothèque principale avec intérêts au taux de 12 % par année ainsi que par l'universalité des biens meubles corporels et incorporels présents et futurs, 7,37 %, échéant le 31 décembre 2010	595	595
	26 453	22 854
Portion à court terme des placements	128	76
	26 325	22 778

Les placements du fonds de dotation sont évalués et comptabilisés comme suit :

	$
Détenus jusqu'à leur échéance	9 990
Disponibles à la vente	8 599
Désignés à des fins de transaction	7 269
Prêts et créances	595
	26 453

8 - IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2010 $ Coût non amorti
Terrains	71 580	–	71 580
Terrains de football et de soccer	1 899	752	1 147
Améliorations de terrains	19 274	9 059	10 215
Bâtiments	1 424 454	322 707	1 101 747
Améliorations majeures aux bâtiments	234 714	84 277	150 437
Construction en cours	215 487	–	215 487
Améliorations locatives	4 476	1 992	2 484
Matériel et équipements			
Équipement informatique	61 983	44 065	17 918
Équipement de communication et multimédia	21 746	14 684	7 062
Mobilier et équipement de bureau	44 146	24 730	19 416
Autres équipements	8 557	3 592	4 965
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	226 371	108 241	118 130
Réseau de télécommunications	10 180	5 525	4 655
Documents de bibliothèque	83 435	53 528	29 907
Matériel roulant	2 989	1 568	1 421
Autres actifs corporels	13 686	2 878	10 808
Actifs non amortissables	7 970	–	7 970
	2 452 947	677 598	1 775 349
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Terrain	1 500		1 500
Bâtiment acquis	22 507	188	22 319
Équipements	342	253	89
	2 477 296	678 039	1 799 257

	Coût	Amortissement cumulé	2009 $ Coût non amorti
Terrains	71 048	–	71 048
Terrains de football et de soccer	1 899	562	1 337
Améliorations de terrains	15 346	8 444	6 902
Bâtiments	1 388 382	296 740	1 091 642
Améliorations majeures aux bâtiments	212 770	76 971	135 799
Construction en cours	211 804		211 804
Améliorations locatives	3 062	1 541	1 521
Matériel et équipements			
Équipement informatique	63 774	44 427	19 347
Équipement de communication et multimédia	12 297	8 541	
Mobilier et équipement de bureau	41 809	21 641	20 168
Autres équipements	7 964	2 990	4 974

	Coût	Amortissement cumulé	2009 $ Coût non amorti
Équipement spécialisé à l'enseignement et à la recherche	206 333	90 401	115 932
Réseau de télécommunications	9 115	4 564	4 551
Documents de bibliothèque	84 668	51 796	32 872
Manuels pédagogiques	477	321	156
Matériel roulant	2 398	1 481	917
Autres actifs corporels	13 413	2 417	10 996
Actifs non amortissables	7 387		7 387
	2 362 487	616 593	1 745 894
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition			
Équipements	342	170	172
	2 362 829	616 763	1 746 066

9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2010 $ Coût non amorti
Développement informatique	17 909	4 569	13 340
Logiciels	10 236	5 840	4 396
Autres actifs incorporels	15 123	8 073	7 050
	43 268	18 482	24 786

	Coût	Amortissement cumulé	2009 $ Coût non amorti
Développement informatique	10 951	3 692	7 259
Logiciels	9 475	6 320	3 155
Autres actifs incorporels	14 811	8 998	5 813
	35 237	19 010	16 227

10. IMMOBILISATIONS DESTINÉES À LA VENTE

L'INRS a procédé à la mise en vente d'immeubles à la suite de la décision de centraliser toutes les activités sur le Campus Laval. Au cours de l'exercice 2009-2010, le bâtiment situé au 560, boulevard Cartier à Laval a été vendu.

Les immeubles se présentent comme suit :

	Valeur comptable initiale (redressée)	Perte de valeur 2007 (redressée)	Perte de valeur 2008	Perte de valeur 2010	Valeur comptable nette 2010	Valeur comptable nette 2009
	$	$	$	$	$	$
(a)	4 032	1 032	300	750	1 950	2 700
(b)	908	–	–	–	–	907
	4 940	1 032	300	750	1 950	3 607

(a) Bâtiment (245, boulevard Hymus, Pointe-Claire)

(b) Bâtiment (560, boulevard Cartier, Laval)

11 - AUTRE ACTIF

	2010 $	2009 $
Droit d'utilisation du réseau de télécommunications à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., au coût non amorti	5 857	6 437

L'Université amortit ce droit d'utilisation selon la méthode d'amortissement linéaire sur une période de 17 ans, soit la durée restante de la convention intervenue entre les parties. Cette convention prend fin en 2020.

12 - EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires, d'un montant autorisé de 442 250 000 $, portent intérêt à un taux de 0,56 % à 0,93 % (0,67 % à 2,80 % en 2009) ou au taux préférentiel de 2,25 % (2,25 % en 2009) et sont renégociables entre juin 2010 et juin 2011.

De plus, l'ÉTS dispose d'un crédit spécial à vue de 1 000 000 $ pour le service de transfert électronique de fonds.

13 - SOMMES À PAYER AU MELS

Les sommes à payer correspondent aux montants liés à des ajustements à la suite de la variation de la clientèle à la baisse. Par conséquent, ces montants doivent être remboursés. De plus, des montants devant être récupérés à la suite de la grève des professeurs sont inclus à cette rubrique.

14 - DETTE À LONG TERME

	2010 $	2009 $
Fonds de fonctionnement		
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux de 4,48 %, incluant les frais d'estampillage payables en début de période, échéant en totalité en décembre 2011, avec renouvellement des acceptations bancaires tous les trois mois (b)	9 775	9 775
Fonds avec restrictions		
Solde dû au CENTECH, intérêt basé sur le taux moyen des emprunts de 2,25 % (3,63 % en 2009), sans modalités de remboursement	117	308
Fonds des immobilisations		
Débentures et autres dettes		
Débentures générales au taux moyen pondéré de 4,84 % (4,88 % en 2009) assorties d'un fonds d'amortissement, échéant de 2011 à 2015 (a) et (h)	36 150	44 850
Effets à payer, taux moyen pondéré de 4,14 % (4,51 % en 2009), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement à différentes dates jusqu'en 2034 (a)	930 559	947 573
Emprunts bancaires, coût des fonds majoré de 0,3 % à 0,425 % (0,3 % à 0,425 % en 2009), échéant à différentes dates jusqu'en avril 2014	40 590	50 921
Emprunt bancaire, 4,5784 %, remboursable par versements semestriels de 893 333 $ jusqu'en novembre 2015	9 827	11 613
Emprunt bancaire, taux CDOR (0,61 % en 2010; 4,68 % en 2009), remboursable par versements mensuels de 165 389 $, capital et intérêts, échéant en juin 2014	18 291	19 374
Prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires, taux moyen pondéré de 4,27 % (4,27 % en 2009), avec renouvellement des acceptations bancaires tous les trois mois, échéant jusqu'en février 2039 (c)	25 820	26 634
Débentures non garanties de premier rang, série A, 5,86 %, échéant en 2044	150 000	150 000
Obligations relatives à des baux emphytéotiques	125 867	125 185
Obligation découlant d'un bail emphytéotique relative à des actifs ayant une valeur nette aux livres de 26 968 320 $, 6,15 %, remboursable par versements mensuels de 169 318 $, capital et intérêts, basée sur une période d'amortissement de 25 ans jusqu'en 2033	24 469	24 979
Emprunts, garantis par une hypothèque immobilière sur des loyers, portant intérêt au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (0,78 %; 0,433 % en 2009), remboursables par versements semestriels à compter du 1er juin 2009, échéant en décembre 2023 et en décembre 2033 (d)	42 025	43 000
Emprunt à terme, taux variable de 0,607 % (0,394 % en 2009), remboursable par versements mensuels en capital de 136 857 $, échéant en avril 2032 (e)	35 993	37 636
Emprunt à terme, d'un montant maximum autorisé de 37 000 000 $, taux variable de 0,607 % (0,394 % en 2008), remboursable par versements mensuels à compter d'octobre 2009, échéant en septembre 2034 (f)	36 496	37 000
Emprunt à terme d'un montant maximum autorisé de 7 000 000 $, taux variable (0,607 %; 0,394 % en 2009), remboursable par versements mensuels, échéant en septembre 2034 (g)	6 898	7 000
Emprunt d'un montant maximum autorisé de 36 485 417 $, portant intérêt au taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (0,78 %), remboursable par versements trimestriels de 360 583 $, capital et intérêts, échéant en novembre 2019 (i)	36 058	
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition d'un terrain et d'un bâtiment, remboursable par mensualités de 168 348 $ incluant les intérêts au taux de 7,25 %, échéant en décembre 2034, avec option d'achat de 1 $ à l'échéance	23 716	
Autres dettes, taux variables, échéant à différentes dates jusqu'en février 2026	16 754	21 726
	1 559 513	1 547 491
Versements exigibles à court terme	118 055	255 792
	1 441 458	1 291 699

(a) Ces emprunts sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'Université du Québec et par le transport de subventions du MELS accordées par décrets, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec conformément à la Loi sur les investissements universitaires.

(b) De plus, l'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 15, à la conversion d'un emprunt à terme de 9 774 750 $ à l'origine (9 774 750 $ au 31 mai 2010) portant intérêt à taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 4,48 %.

(c) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 15, à la conversion d'un emprunt à terme de 5 100 000 $ à l'origine (4 107 336 $ au 31 mai 2010) portant intérêt à taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 5,52 %.

Finalement, l'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 15, à la conversion d'un emprunt à terme de 21 115 000 $ à l'origine (20 376 640 $ au 31 mai 2010) portant intérêt à taux variable CDOR de trois mois en emprunt à un taux fixe de 3,80 %.

(d) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 15, à la conversion de l'emprunt à terme de 43 000 000 $ à l'origine portant intérêt à un taux variable CDOR de trois mois en emprunt à taux fixe de 5,35 %.

(e) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 15, à la conversion de l'emprunt à terme portant intérêt à un taux variable en emprunt à taux fixe de 5,07 %.

(f) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 15, à la conversion de l'emprunt à terme portant intérêt à taux variable en emprunt à taux fixe de 5,065 %.

(g) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière décrite à la note 15, à la conversion de l'emprunt à terme portant intérêt à taux variable en emprunt à taux fixe de 4,605 %.

(h) Les débentures sont présentées nettes des frais de financement de 281 430 $ (valeur nominale de 36 432 001 $).

(i) Le 23 octobre 2009, l'Université a conclu une entente de swap de taux d'intérêt avec une institution financière, échéant en novembre 2019, qui convertit l'emprunt à terme portant intérêt au taux variable CDOR de 3 mois en emprunt à taux fixe de 5 %, soit 1,35 % de frais d'estampillage et 3,75 %. Le montant nominal de référence du swap a été fixé à 36 485 417 $.

Les remboursements à effectuer sur la dette au cours de chacune des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	$	$	$	$	$
Billets, débentures et autres dettes	117 602	160 027	190 280	244 051	185 307
Contrats de location-acquisition	445	453	384	384	384
	118 047	160 480	190 664	244 435	185 691

15 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

L'Université du Québec – Siège social a contracté les swaps de taux d'intérêt fixe-variable suivants, afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds d'immobilisations.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe	Valeur nominale	2010 Juste valeur	2009 Juste valeur	Variation
	%	$	$	$	
Décembre 2023 et 2033	5,35	42 024	(6 184)	(7 176)	992
Février 2012	5,52	4 107	(252)	(436)	184
Décembre 2011	4,48	9 775	(446)	(761)	315
Février 2014	3,80	20 377	91	(215)	306
Septembre 2011	6,10	1 336	(73)		(73)
		77 619	(6 864)	(8 588)	1 724

Swaps de taux d'intérêt sur lesquels la comptabilité de couverture est appliquée

Les 18 avril 2007, 3 mai 2007 et 8 septembre 2008, l'ÉTS a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt, échéant en avril 2032 et en septembre 2034. En vertu de chacun des contrats, des versements ou encaissements correspondant à la différence entre les taux d'intérêt fixes de 5,07 %, 5,065 % et 4,605 % et le taux variable basé sur le taux CDOR (0,607 %; 0,394 % en 2009) sont effectués. Le montant nominal de référence des ententes de swaps conclues par l'ÉTS est de 79 387 660 $ au 31 mai 2010. La juste valeur du passif des swaps a été établie selon les informations obtenues auprès des institutions financières et totalise 6 815 538 $ (8 682 311 $ en 2009).

L'INRS a conclu une entente de swap dont la juste valeur a été établie selon les informations obtenues auprès de l'institution financière et qui totalise une valeur négative de 587 352 $.

16 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

	2010	2009
	$	$
a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :		
Fonds de fonctionnement	69 553	57 220
Fonds avec restrictions	9 039	9 288
Fonds des immobilisations	33 102	13 566
Fonds de dotation		6

b) Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 31 mai 2010, payables mensuellement, représentent des engagements totalisant 24 970 219 $ et se répartissent comme suit :

	$
2010-2011	9 522
2011-2012	6 768
2012-2013	3 219
2013-2014	1 966
2014-2015	1 033
2015 et suivantes	2 462
	24 970

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalités pour non-renouvellement.

c) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'ÉTS et de l'Université du Québec à Montréal au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent 11 594 207 $ (12 963 936 $ en 2009).

d) L'Université du Québec à Chicoutimi s'est engagée, d'après un bail échéant le 31 mars 2105, à louer un terrain. En contrepartie, elle s'est engagée à construire un bâtiment d'une valeur approximative de 3 000 000 $ qui sera remis, sans compensation aucune, au locateur à la fin du bail.

e) L'Université du Québec à Trois-Rivières a acquis la Collection Robert-Lionel Séguin dans une convention datée du 1er avril 1983. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 $, jusqu'à un maximum de 2 795 000 $, plus une somme de 150 000 $ payable aux ayants droit du vendeur. Pour financer cette acquisition, le MELS a versé une subvention de 300 000 $, qui a été placée dans le fonds de dotation et dont les revenus annuels servent au remboursement d'une partie de l'engagement. Au 31 mai 2010, le solde éventuel de cet engagement est de 1 150 750 $, et la valeur capitalisée de la Collection Robert-Lionel Séguin à cette date est de 1 794 250 $.

En octobre 1991, l'Université du Québec à Trois-Rivières a signé avec la Corporation du Musée des arts et traditions populaires du Québec un protocole d'une durée de 10 ans, lequel a été prolongé d'un an le 8 novembre 2001. Ce protocole confie la gestion de la Collection Robert-Lionel Séguin et de collections complémentaires, propriétés de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Le 10 décembre 2002, il y a eu prolongation d'une autre année, et depuis, le dossier est en attente de règlement.

f) L'Université du Québec en Outaouais a conclu des ententes contractuelles avec différents fournisseurs pour une somme totale de 9 327 044 $, payable au cours des cinq prochains exercices. Les paiements minimums exigibles s'élèvent à 3 085 968 $ en 2011, à 1 666 126 $ en 2012, à 1 607 224 $ en 2013, à 1 052 332 $ en 2014 et à 1 915 394 $ en 2015.

g) Dans le cadre de la construction à Chicoutimi et du projet de construction de résidences à Val-d'Or et à Rouyn-Noranda, l'Université du Québec s'est engagée auprès d'entrepreneurs en construction pour une somme approximative de 2 168 421 $ en 2010 (7 490 380 $ en 2009). En date du 31 mai 2010, une somme de 11 226 723 $ (48 050 746 $ en 2009) a été comptabilisée au fonds d'immobilisations.

h) Au 31 mai 2010, l'INRS s'est engagé, par le biais de lettres de garantie, à faire l'acquisition de biens et de services pour un total de 48 735 $.

i) L'École nationale d'administration publique s'est engagée dans la réfection des équipements multimédias de l'amphithéâtre du campus de Québec. Le coût de ces engagements s'élève à 113 956 $. Les travaux de réfection seront réalisés durant le prochain exercice.

j) L'Université du Québec a conclu des ententes de gestion pour les immeubles Henri-Julien, St-Roch II et du stationnement Odéon échéantes à diverses dates jusqu'en août 2013. Les paiements minimums exigibles s'élèvent à 1 802 168 $ en 2011, à 1 959 401 $ en 2012, à 218 130 $ en 2013 et à 46 600 $ en 2014.

k) Des poursuites en dommages et intérêts d'un total de 5 382 000 $ sont pendantes contre l'Université du Québec ou ses unités constituantes. La direction est d'avis que ces réclamations sont non fondées et, en conséquence, aucune provision n'a été inscrite aux livres à cet égard, sauf pour la poursuite contre l'Université du Québec en Outaouais, qui a été provisionnée. Ces poursuites se répartissent principalement comme suit entre les unités constituantes :

	$
Université du Québec à Montréal	4 900
Université du Québec à Trois-Rivières	99
ÉTS	383
	5 382

l) En date des présentes, il existe une grande possibilité de cessation des activités d'un organisme apparenté et, au 31 mai 2010, il y a un compte à recevoir net de 1 660 392 $ avec cet organisme apparenté, considéré plus à risque, mais pour lequel aucune provision pour créances douteuses n'a été comptabilisée, étant donné que des négociations sont toujours en cours avec les ministères concernés afin que l'Université du Québec à Trois-Rivières ne soit pas perdante lors de la dissolution.

m) En lien avec le sinistre du 14 mai 2009 qui a endommagé une partie importante de ses locaux, l'Université du Québec à Rimouski a présenté au cours de l'exercice des réclamations provisoires à l'assureur pour le remboursement des coûts encourus pour la remise en fonction de ses installations et pour lesquelles elle a reçu le paiement. Au 31 mai 2010, un montant de 654 453 $ a été comptabilisé à recevoir pour des dépenses réalisées qui n'ont pas été réclamées à l'assureur à cette date.

n) Cautionnement et lettres de garantie bancaire

L'Université du Québec à Montréal a cautionné et a garanti pour un montant maximal de 4 936 150 $ des emprunts de deux sociétés apparentées, soit L'Agora de la danse et ICI Environnement inc. Au 31 mai 2010, les emprunts se chiffrent à 1 253 870 $. Les emprunts de L'Agora de la danse seront remboursés à même des subventions accordées par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'Université du Québec à Montréal s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 $.

L'Université du Québec à Chicoutimi a cautionné, conjointement avec d'autres sociétaires, un emprunt bancaire de La Cehtrale de Chauffage SENC jusqu'à concurrence de 400 000 $. Au 31 mai 2010, le solde de cet emprunt est de 428 425 $. Elle a également cautionné deux effets à payer de la Corporation d'aide au Pavillon sportif de l'UQAC inc. jusqu'à concurrence de 576 454 $. Au 31 mai 2010, ces emprunts totalisent 343 368 $. De plus, elle a consenti un cautionnement pour un emprunt bancaire de la coentreprise Centre NAD S.E.C. jusqu'à concurrence de 500 000 $. Le solde de cet emprunt bancaire est nul au 31 mars 2010. Finalement, elle a cautionné, conjointement et solidairement avec un autre commanditaire, pour un bail pour la location de locaux de la coentreprise Centre NAD S.E.C. Ce bail est d'une durée de 11 ans et vient à échéance le 31 août 2019. Le risque maximal en vertu de cette caution est de 4 380 000 $ jusqu'à l'échéance du bail.

L'Université du Québec en Outaouais a garanti une marge de crédit de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais jusqu'à un montant de 900 000 $. La marge de crédit est inutilisée au 31 mai 2010 (150 000 $ en 2009).

L'Université du Québec à Rimouski cautionne, conjointement avec deux autres corporations, un emprunt bancaire du Centre de recherche sur les biotechnologies marines (CRBM) jusqu'à concurrence de 1 000 000 $. Au 31 mai 2010, le solde de l'emprunt est de 869 839 $. Elle a également garanti les marges de crédit de 100 000 $ de RÉFORMAR (organisme contrôlé) et du Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO). Au 31 mai 2010, ces marges de crédit ne sont pas utilisées.

o) À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale, des ententes devront être conclues entre l'Université du Québec et les différents syndicats représentant ses employés afin de s'assurer du respect des différents paramètres de cette loi. Au 31 mai 2010, les travaux ne sont pas terminés.

17 - RÉGIME DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

L'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées pour les besoins de la comptabilité au 31 mai de chaque année, et ce, pour le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) et pour le Programme supplémentaire de retraite (PSR) pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec et les autres programmes d'avantages complémentaires de retraite. Les évaluations actuarielles les plus récentes du RRUQ et du PSR aux fins de la capitalisation ont été effectuées respectivement en date des 31 décembre 2009 et 2007.

Le 27 mai 2011, les actuaires mandatés par l'Université du Québec pour établir les obligations au titre des prestations constituées du RRUQ ont déposé un rapport amendé en regard du calcul des obligations pour les besoins de la comptabilité pour les années 2009 et 2010.

Ce rapport apporte des correctifs aux calculs relatifs à l'application des hypothèses d'augmentation des salaires futurs pour les participants actifs. De plus, une deuxième correction a été appliquée aux calculs de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 mai 2008 et au coût des services rendus pour l'année 2009, et ce, relativement à une hypothèse de l'âge de la retraite pour un groupe particulier de participants.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux et des montants inscrits dans les états financiers

	RRQ		Régime de retraite - PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	$	$	$	$	$	$	$	$
Obligation au titre des prestations constituées	(3 000 339)	(2 249 227)	(9 945)	(7 391)	(40 271)	(31 971)	(133 245)	(121 532)
Valeur marchande des actifs du régime	2 195 533	1 808 313	–	–	–	–	–	–
Solde des montants non amortis	295 187	(37 987)	326	(1 673)	(1 245)	(7 785)	(1 405)	(16 231)
Passif au titre des prestations constituées	(509 619)	(478 901)	(9 619)	(9 064)	(41 516)	(39 756)	(134 650)	(137 763)

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	RRQ		Régime de retraite - PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	$	$	$	$	$	$	$	$
Obligations au titre des prestations constituées								
Taux d'actualisation	5,50	7,00	5,50	7,00	4,50	6,25	4,50	6,25
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50
Coût des prestations								
Taux de rendement prévu à long terme sur les actifs du Régime	6,75	6,75	–	–	–	–	–	–
Taux d'actualisation	7,00	5,25	7,00	5,25	6,25	4,00	6,25	4,00
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50	2,50

Coûts des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice

	2010	2009
	$	$
RRQ	75 799	63 852
Régime de retraite - PSR	747	1 016
Régime d'assurance collective	2 929	3 328
Régime de prestations de départ	13 823	14 292

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	2010	2009
	%	%
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	9,00	9,00
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	5,00	5,00
Année où le taux devrait se stabiliser	2016	2016

18 - ORGANISMES APPARENTÉS

Les états financiers des organismes apparentés aux universités constituantes, écoles supérieures et à l'institut de recherche de l'Université du Québec sont annexés ou inclus en notes aux états financiers de ceux-ci.

19 - SUBVENTION NON RÉCURRENTE DÉCOULANT DE L'APPLICATION INITIALE DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Au cours de l'exercice, l'Université a comptabilisé, à titre de produit de subvention, un montant de 34 989 606 $ découlant de l'application du décret 258-2010 du 24 mars 2010. Ce décret vise à soustraire l'Université du Québec et ses constituantes à certains impacts financiers de la réforme de la comptabilité gouvernementale. Ce décret permet à chaque établissement de comptabiliser un montant de subvention à recevoir du gouvernement afférent aux provisions pour congés de maladie, vacances et avantages sociaux associés à ces congés.

N'eût été le fait que cette subvention a été comptabilisée à titre de produit de l'exercice, l'excédent des produits par rapport aux charges du fonds de fonctionnement aurait été de 57 380 102 $ pour l'exercice terminé le 31 mai 2010.

20 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Effets à recevoir

La juste valeur des effets à recevoir est établie selon la valeur actualisée des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt du marché à la date du bilan pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable.

Placements

La juste valeur des placements de satellites n'est pas déterminable au prix d'un effort raisonnable, car les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché public.

La juste valeur des placements de portefeuille du fonds des immobilisations et des placements du fonds de dotation a été établie en fonction des cours officiels, normalement le cours acheteur courant moins des frais de courtage estimatifs.

Dette à long terme

La juste valeur des effets à payer et des débentures n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

La juste valeur des prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires et des emprunts est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des prêts à terme et des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable. De plus, les taux des prêts à terme sous forme d'acceptations bancaires sont ajustés tous les 90 jours.

La juste valeur des dettes à long terme assorties de swaps de taux d'intérêt et portant intérêt à taux d'intérêt fixe se rapproche de la valeur comptable étant donné que ces emprunts ont été contractés près de la fin d'exercice.

Swaps de taux d'intérêt

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt a été déterminée par les institutions financières de l'Université.

21 - POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Université est composé des soldes de fonds. À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de l'Université est de maintenir sa capacité financière à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité.

L'Université est soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les apports affectés à des fins particulières. L'Université fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'Université s'est conformée à ces exigences.

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'Université.

L'Université conclut des contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, afin de se prémunir à l'égard de certains risques auxquels elle est exposée.

22 - OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements et les dettes à long terme portant intérêt à taux fixe exposent l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les emprunts bancaires et les dettes à long terme portant intérêt à taux variable exposent l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université conclut des contrats de swaps visant à couvrir le risque de flux de trésorerie auquel elle est exposée, en vertu desquels elle échange son taux d'intérêt variable contre un taux fixe couvrant un emprunt à taux variable.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable aux bilans des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

- Débiteurs (droits de scolarité et autres) :
  Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante;
- Subventions et réclamations à recevoir :
  L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir de l'Université du Québec et d'organismes externes reconnus;
  L'Université est également exposée au risque de crédit en raison du fait qu'elle se porte garante d'autres parties, comme il est détaillé à la note 16.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

23 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Le papier utilisé dans ce document est entièrement fabriqué au Québec.

Les pages intérieures sont imprimées sur du papier contenant
100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore.

FSC
www.fsc.org
MIXTE
Issu de sources responsables
FSC® C103351

Le réseau de l'Université du Québec